

TRAJECTOIRES ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Suivi et nouveaux engagements 2020
des entreprises de l'Afep

Janvier 2021

Table des matières

■ L'ÉDITORIAL DE LAURENT BURELLE.....	3
■ DÉMARCHE ET CHIFFRES CLÉS 2020.....	4
■ PRÉSENTATION DE L'AFEP.....	6
■ LE SUIVI 2020 DES 112 ENGAGEMENTS PRIS EN 2017, 2018 ET 2019 PAR 36 ENTREPRISES.....	7
■ LES 36 NOUVEAUX ENGAGEMENTS PRIS EN 2020 PAR 16 ENTREPRISES.....	106

L'éditorial de Laurent Burelle, Président de l'Afep



Les grandes entreprises de l'Afep sont totalement engagées dans la transition écologique et adaptent leur stratégie dans cet objectif. Cette transformation leur est demandée par leurs salariés, leurs clients, leurs partenaires financiers et elle est menée au plus haut niveau par les directions générales et les conseils d'administration.

L'économie circulaire est un levier majeur mobilisé par les entreprises afin de mieux préserver les ressources tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Les entreprises membres de l'Association française des entreprises privées (Afep) poursuivent avec constance leur effort en la matière depuis la première publication d'engagements en faveur de l'économie circulaire en février 2017. Et l'Association publie selon un rythme annuel, comme elle s'y est engagée, le suivi des engagements de ses membres déjà pris ainsi que les nouveaux engagements décidés pendant l'année en cours.

La publication de ce rapport pour l'année 2020 concerne le suivi des **112 engagements** pris par les grandes entreprises durant les années précédentes, de 2017 à 2019, et qui se sont poursuivis en 2020. A ce chiffre, s'ajoutent **36 nouveaux engagements** qui ont été décidés par 16 entreprises au cours

de cette année. **Au total, la publication rassemble 148 engagements en faveur de l'économie circulaire menés par 38 entreprises, soit 23 engagements de plus que lors du suivi pour 2019.**

Cette progression est un encouragement à poursuivre encore d'avantage l'intégration de l'économie circulaire dans l'ensemble des chaînes de valeur par des actions volontaires !

L'édition de ce suivi 2020 poursuit l'objectif de fournir à l'ensemble des parties prenantes des entreprises des informations factuelles et rigoureuses, notamment sur la base de données quantitatives, concernant l'avancement de la mise en œuvre des engagements et la description des nouveaux engagements.

Le suivi pour 2020 démontre que les progrès des entreprises sont une nouvelle fois au rendez-vous : 23 % des engagements pris entre 2017, 2018 et 2019 ont été menés à terme et 96 % d'entre eux ont atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Plus largement, 80 % des engagements suivent le rythme initialement prévu et 11 % sont considérés comme en avance.

Je suis convaincu qu'en partageant l'avancement de leurs actions de façon claire et transparente avec les parties prenantes, les entreprises vont avancer encore mieux dans leurs évolutions en faveur d'une économie plus circulaire et plus efficace pour le climat.

**Laurent Burelle,
Président de l'Afep**

Démarche et chiffres clés 2020

A. Rappel de la démarche

Consciente qu'il est nécessaire d'accélérer le changement de modèle en passant d'une économie linéaire à une économie circulaire, l'Afep mobilise chaque année ses entreprises membres pour qu'elles rendent publics leurs engagements en faveur de l'économie circulaire.

Depuis 2017, l'Afep s'est engagée à réaliser un suivi annuel précis de ces engagements pour nourrir le débat public et favoriser un dialogue constructif avec l'ensemble de ses parties prenantes. Cette année encore, l'Afep est au rendez-vous avec la publication annuelle du suivi des engagements économie circulaire pris en 2017, 2018 et 2019 par les entreprises mobilisées. Ils sont au nombre de 112, auxquels s'ajoutent 36 nouveaux engagements pris en 2020 par 38 entreprises membres.

En outre, cette publication permet de valoriser les actions volontaires des entreprises au moment où le gouvernement s'apprête à traduire en projet de loi les propositions de la Convention Citoyenne sur le Climat portant sur l'économie circulaire. A cet effet, les entreprises ont un rôle crucial à jouer pour relever les défis industriels de la croissance verte et entraîner l'ensemble des acteurs économiques dans la transition vers une économie circulaire. Les engagements des entreprises doivent être mis en œuvre dans la durée et doivent donc faire l'objet d'un suivi régulier.

Afin d'être le plus précis et transparent possible, l'Afep a conçu pour cet état des lieux annuel 2 types de fiches de suivi, fondées sur des données quantitatives et qualitatives.

Des fiches d'engagements permettent aux entreprises membres de décrire de façon précise l'action lancée en faveur de l'économie circulaire. Celles-ci mentionnent :

- Le numéro de l'action et son titre ;
- La nature des enjeux relevés par l'action :
 - Évaluer les ressources ;
 - Identifier les opportunités associées aux chaînes de valeur ;
 - Formuler des objectifs qualitatifs ou quantitatifs ;
- L'échéance de mise en œuvre ;
- Les principaux acteurs, internes ou externes, mobilisés ;

- Les leviers économie circulaire définis par l'ADEME, engagés dans l'action (voir graphique ci-contre) ;
- Les modalités de l'engagement pris par l'entreprise.

Ces fiches sont accessibles à la page 106 de ce document pour les 36 nouveaux engagements pris en 2020.



R Recyclage	EF Economie de fonctionnalité
MA Action Multi-acteurs	EIT Ecologie industrielle et territoriale
ADU Allongement de la durée d'usage	EC Eco-conception
CR Consommation responsable	AD Approvisionnement durable

Des fiches de suivi permettent aux entreprises membres de décrire l'avancée de l'action prise en faveur de l'économie circulaire. Celles-ci mentionnent :

- La nature des enjeux relevés par l'action (mêmes enjeux que supra) ;
- L'échéance de mise en œuvre ;
- L'état d'avancement de l'action :
 - La date de réalisation du suivi ;
 - Les modalités de validation du suivi ;
 - L'état des lieux de l'action : en cours, menée à terme ou annulée ;
 - La comparaison avec le rythme prévu dans le suivi 2019 : suit le rythme prévu, en avance, retardé ;
- Les résultats, partiels ou définitifs, obtenus : résultats atteints, partiellement atteints, non atteints ;
- Les commentaires sur l'avancement de l'action.

Ces fiches sont accessibles à la page 7 de ce document.

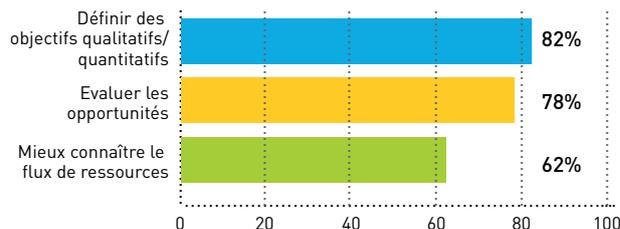


B. Chiffres clés 2020

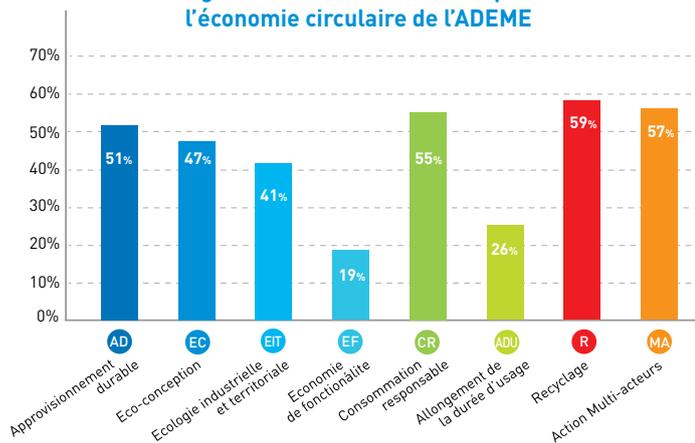
- Les 148 engagements (112 publiés en 2017, 2018, 2019 et 36 nouveaux publiés en 2020) sont portés par 38 entreprises, ce qui donne une moyenne de 3.89 engagements par entreprise (allant de 1 à 10 engagements au maximum).
- En 2020, 2 entreprises membres ont rejoint la démarche de publication collective de l'Afep : Alstom et Elior. Pour mémoire, en 2019, 4 entreprises avaient rejoint le dispositif : Eramet, Korian, Plastic Omnium et Sanofi.
- Les engagements 2020 sont issus de 17 secteurs d'activités différents : agro-alimentaire, banque-finance, construction, construction, cosmétique-beauté, distribution, eaux et déchets, énergie, équipement, hôtellerie-restauration-tourisme, immobilier, industrie automobile, industrie chimique, mine et métallurgie, santé, service, télécommunication, transport.

- Pour l'ensemble des 148 engagements, les 3 niveaux d'enjeux sont adressés chacun par au moins 50% des actions. 82% des engagements visent à définir des objectifs qualitatifs ou quantitatifs en faveur de l'économie circulaire.

Pourcentage des actions correspondant à chacun des 3 types d'enjeu



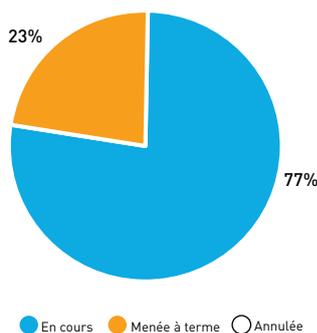
Pourcentage des actions utilisant chaque levier de l'économie circulaire de l'ADEME



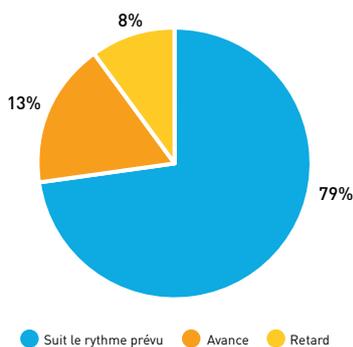
- Les 148 engagements présentent une durée moyenne de 8 ans, avec un minimum de 1 an et un maximum de 20 ans.
- Les 148 engagements mobilisent l'ensemble des leviers de l'économie circulaire définis par l'ADEME, en particulier : le recyclage (à 59%), la consommation responsable (à 55%), l'approvisionnement durable (à 51%) et l'éco-conception (à 47%). 57% de ces engagements impliquent une mobilisation multi-acteurs (critère ajouté par l'Afep aux 7 leviers de l'ADEME).

Les principaux résultats du suivi 2020 des 112 engagements publiés en 2017, 2018, 2019 et non encore terminés, sont les suivants :

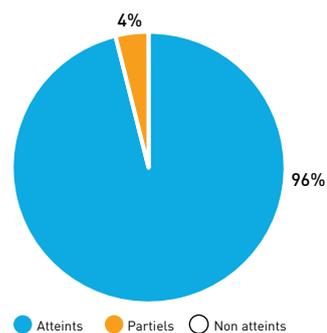
Etat 2020 de toutes les actions prises en 2017, 2018 et 2019



Rythme 2020 de toutes les actions prises en 2017, 2018 et 2019



Résultats 2020 des actions menées à terme



Présentation de l'Afep

L'Association Française des Entreprises Privées (Afep) réunit les grandes entreprises privées de dimension mondiale présentes en France. Elle compte 111 membres et elle dispose de bureaux à Paris et à Bruxelles. Elle est présidée par Monsieur Laurent Burelle.

L'Afep a pour objectif de contribuer à l'élaboration d'un environnement favorable au développement de l'activité économique reposant sur un développement durable. Elle porte la vision des entreprises qui la composent auprès des pouvoirs publics français, des institutions européennes et des organisations internationales.

L'Afep intervient dans l'élaboration des réglementations françaises et européennes à caractère horizontal. Elle intervient de façon intersectorielle notamment sur les questions d'environnement, parmi lesquelles l'économie circulaire, le changement climatique, la transition énergétique, la biodiversité et la responsabilité sociétale des entreprises. Elle est à l'origine d'initiatives variées dans le domaine du développement durable, telles que : les engagements économie circulaire des entreprises, la promotion des villes durables en France et à l'international, l'engagement climat des entreprises à l'échelle internationale, la mobilisation des entreprises et des territoires afin d'intégrer l'économie circulaire dans l'agenda mondial pour l'action climatique et les engagements des dirigeants d'entreprises en faveur de la biodiversité.

En 2017, l'Association a présenté à l'Hôtel de Roquelaure un rapport rassemblant les 100 premiers engagements économie circulaire pris par 33 entreprises. Depuis 2018, l'Afep assure un suivi annuel de l'état d'avancement des engagements pris les années précédentes et publie à cette occasion les nouveaux engagements pris au cours de l'année concernée. Le présent document constitue le suivi des engagements publiés en 2017, 2018, 2019 qui se sont poursuivis en 2020 et des nouveaux engagements pris en 2020.

[Points de contact de l'Afep \(www.afep.com\) sur l'économie circulaire :](http://www.afep.com)

A Paris :

François-Nicolas Boquet, Directeur Environnement-Energie
fn.boquet@afep.com et environnement@afep.com

Margaux Coudour, Coordination du rapport
m.coudour@afep.com

A Bruxelles :

Justine Richard-Morin, Directeur du Bureau de Bruxelles
justine.richard-morin@afep.com



Le suivi 2020
de **112 engagements**
pris en 2017, 2018 et 2019
par 36 entreprises

	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire de 30 % le gaspillage alimentaire (sur la base des premières pesées des hôtels réalisées à partir de 2016)			X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2020 (sur la base des données 2019 auditées en 2020)	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Suivi interne via le « module Accor sur le gaspillage alimentaire » proposé aux hôtels afin de gérer et suivre leur gaspillage alimentaire. Données également issues de l'entreprise WINNOW proposant des outils digitaux en cuisine. Une vérification des données a été effectuée par un expert en environnement en interne, ainsi que par des auditeurs EY dans le cadre des missions d'audit annuelles des données du document de référence.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée Date en cours de définition en interne, mais l'objectif de réduire de 30% le gaspillage alimentaire sera reconduit en 2021, et sans doute les années suivantes.				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	<p>À fin 2019, 1 870 hôtels sous enseigne Accor ont mis en œuvre l'action « Déployer un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire ». De plus en plus d'hôtels suivent précisément les volumes de gaspillage alimentaire : 485 hôtels à fin 2019, contre 282 hôtels à fin 2018. La réduction du gaspillage alimentaire est de 21 % en moyenne, pour ces 485 hôtels. 28 % d'entre eux ont atteint l'objectif de - 30 %. 57 hôtels disposent de la balance connectée Winnow et ont réduit le gaspillage alimentaire de 64 % en 2019.</p> <p>Pour être en mesure de suivre l'atteinte de cet engagement, le groupe Accor a défini un indicateur applicable et comparable dans tous les hôtels : le coût du gaspillage alimentaire rapporté à l'activité du restaurant. Plus précisément, pendant des campagnes de pesées de plusieurs jours, chaque produit alimentaire jeté est pesé et valorisé (selon le coût d'achat). La somme des déchets valorisés financièrement est rapportée au chiffre d'affaires du restaurant, pour tenir compte de la variation d'activité. La réduction de 30 % de gaspillage alimentaire porte sur ce ratio.</p> <p>Accor a défini une stratégie simple en plusieurs étapes pour atteindre son objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesurer le gaspillage alimentaire ; • Réduire le gaspillage alimentaire en cuisine ; • Revendre à petits prix les denrées alimentaires non consommées ou donner les denrées alimentaires non consommées et non vendues. <p>Exemples d'actions de réduction et réutilisation des produits alimentaires : avec Too Good To Go, Accor a évité de gaspiller 450 000 repas entre 2016 et novembre 2020.</p>				
Commentaires	/				

AIRFRANCE 	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Réduire l'empreinte carbone du Groupe en particulier en promouvant les conditions de développement permettant d'alimenter les avions avec du carburant aéronautique durable	X	X	X	2015-2019

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi Décembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 La vérification du suivi s'est effectuée à travers la publication du rapport final présenté le 20 janvier 2020 par la Ministre des Transports, en présence des acteurs ayant participé à cette étude dont Air France est à l'initiative. Pour plus d'informations, veuillez cliquer ici.		
	3/ Etat de l'action <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée (Publication 27 /01 /2020)			
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints À la suite de la publication sur les modalités de succès des filières françaises de carburant alternatif durable, un appel à Manifestations d'Intérêts piloté par la DGE a été lancé par l'Etat, en coopération avec la DGAC et la DGEC, pour la mise en place d'un consortium en France, visant également à développer les territoires et l'économie des régions.			
Commentaires	La publication de l'ECV (Engagement pour la Croissance Verte) a permis, sur la base des travaux détaillés, aux acteurs de l'ECV, de mettre en lumière la nécessité d'une transition énergétique du transport aérien s'appuyant sur l'émergence de filières françaises de carburants alternatifs durables. Un résumé à l'intention des décideurs a permis quatre préconisations qui se concentrent sur : <ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation des volumes nécessaires de matières premières vers le secteur de l'aérien qui ne dispose pas d'alternatives technologiques à ce stade. • La garantie, par des mécanismes incitatifs adaptés, de la viabilité économique de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. • Le test des circuits de distribution des biocarburants notamment sur l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. • Le soutien du principe de diversification selon lequel les filières de production de carburants aéronautiques durables en France s'appuient sur une hétérogénéité de ressources et de technologies et favorisent la Recherche et Développement dans ces domaines ainsi que dans les travaux de certification technique. 			

AIRFRANCE	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Recycler, réduire et valoriser les déchets provenant du service à bord	X	X	X	2019-2030

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi Décembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Validation interne
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée	
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée Arrêt de l'activité due à la crise du Covid-19	
	Résultats partiels/définitifs de l'action Suite à l'arrêt de l'activité dû à la crise sanitaire, l'engagement n'a pas pu être tenu cette année, aucun résultat ne peut être noté. Il est retardé à une date ultérieure.	
Commentaires	/	

	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	FAVORISER L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET LE RECYCLAGE 1.a - Intensifier les actions de recyclage et de valorisation matière des déchets de l'entreprise 1.b - Déployer le programme « value in waste » : promouvoir des projets de recyclage et de valorisation dans les usines			X	2016-2020
				X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 25 Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Interne			
	3/ Etat de l'action				
	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019				
<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints				
	<p>Les actions de valorisation des déchets ont été intensifiées au sein du Groupe et un nouvel indicateur moyen terme a été défini à horizon 2022. Cet indicateur fait l'objet d'un nouvel engagement formalisé (engagement 4).</p> <p>A titre d'information, en 2019, 14 % des déchets dangereux produits par le Groupe dans le monde ont été recyclés sur leur site de production ou à l'extérieur (valorisation matière) et 49 % ont fait l'objet de récupération d'énergie lors de leur combustion. Au total, 64% des déchets dangereux ont été valorisés.</p> <p>Il en est de même pour les déchets non dangereux qui sont également valorisés. En 2019, 8 000 tonnes de boues de station de traitement d'eau de rejets ont été valorisées en cimenterie par les sites industriels français. Au total, 49% des déchets non dangereux ont été valorisés.</p> <p>L'ensemble des déchets valorisés par le Groupe représente 55% des déchets totaux.</p>				
Commentaires	/				

	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 ORGANISER UNE CHAÎNE DE VALEUR DE RECYCLAGE DE POLYMERES « Projet MMAtwo » (novembre 2018)				X		2018 - 2022
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2020				
	25 Novembre 2020	Interne				
	3/ Etat de l'action					
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019						
<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	En matière de recyclage du PMMA, le projet européen MMAtwo a succédé au projet REVERPLAST qui avait fait l'objet d'un « Engagement pour la croissance verte » signé en 2016 avec le gouvernement français. Les avancées du projet font régulièrement l'objet d'une communication publique du consortium : Pour plus d'informations, veuillez cliquer ici.					
Commentaires	En Europe, en matière de recyclage du PMMA, le projet européen MMAtwo lancé en 2018 regroupe treize partenaires, dont quatre français sur l'ensemble de la filière. Il vise à valider industriellement un procédé de recyclage chimique du PMMA en trois ans. Ce projet a fait l'objet d'un financement européen à hauteur de 6,6 millions d'euros dans le cadre du programme Horizon 2020.					

BNP PARIBAS	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	BNP Paribas s'engage à soutenir le développement de l'économie circulaire en améliorant les process d'identification de ces entreprises et en leur proposant des financements adaptés		X		2018-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 17 Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Validation interne (en 2020, le travail d'accompagnement qui avait été conduit en 2019 par le cabinet PA Consulting a été internalisé)			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	En 2019, BNP Paribas avait défini une taxonomie (avec le cabinet de consultants PA Consulting) pour identifier les entreprises impliquées dans l'économie circulaire. En 2020, l'objectif est de tester opérationnellement cette taxonomie avec plusieurs Métiers.				
Commentaires	Un travail spécifique a été effectué pour identifier les entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS) impliquées dans l'économie circulaire. Cela a notamment donné lieu à un article dans le Baromètre 2020 de l'entrepreneuriat social : « L'économie circulaire, un enjeu majeur pour l'entrepreneuriat social » (en page 10, disponible ici).				

BNP PARIBAS	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	BNP Paribas s'engage à développer des solutions financières pour soutenir l'économie de la fonctionnalité		X		2018-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 17 Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Validation interne (en 2020, le travail d'accompagnement qui avait été conduit en 2019 par le cabinet PA Consulting a été internalisé)			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	En 2019, BNP Paribas avait défini une taxonomie (avec le cabinet de consultants PA Consulting) pour identifier les produits et services financiers favorables au développement de l'économie circulaire. En 2020, l'objectif est de tester opérationnellement cette taxonomie avec plusieurs Métiers, afin d'intégrer cela dans la baseline et dans les objectifs du Plan stratégique du Groupe pour les années à venir.				
Commentaires	On peut noter que la pandémie a ralenti les consultations nécessaires au développement et/ou au lancement de produits et services dédiés à l'économie circulaire.				



**BNP PARIBAS**

Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement 3

BNP Paribas s'engage à réduire ses impacts environnementaux directs en réduisant les intrants matières, en premier lieu le papier mais également les plastiques à usage unique.

L'objectif de la politique papier est de diminuer de 43 % la consommation de papier par collaborateur en 2020 par rapport à 2012, en passant de 165 à 94 kg/ETP. Pour prolonger cet objectif sur le plus long terme, la politique papier vise à porter en 2020 à 80 % la part de papier « responsable » (issu du recyclage ou de forêts gérées durablement, c'est-à-dire recyclé à plus de 50 % ou labellisé PEFC ou FSC).

X

2012 - 2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
Février 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Ces chiffres sont issus du reporting environnemental du Groupe, vérifiés par le commissaire aux comptes de l'entreprise et publiés dans le Document de référence.

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

En 2019, la consommation de papier a atteint 86 kg / ETP soit une diminution de 48 % par rapport à 2012 et l'objectif de 2020 (94 kg/ETP) a déjà été dépassé.
72 % du papier correspondait à du papier « responsable » en 2019.

Commentaires

/



**BNP PARIBAS**

Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement 4

BNP Paribas s'engage à réduire les déchets et à assurer leur recyclage partout où c'est possible.
BNP Paribas s'engage à progresser chaque année sur le poids de déchets recyclés par collaborateur, en majorité du papier, et sur la qualité de ces données.

X

2012-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
Février 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Ces chiffres sont issus du reporting environnemental du Groupe, vérifiés par le commissaire aux comptes de l'entreprise et publiés dans le Document de référence.

3/ Etat de l'action

 En cours Menée à terme Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

 Suit le rythme prévu En avance Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

A fin 2019 :

- 33 905 tonnes de déchets collectés soit 170,5 kg / ETP
- 21 % du volume de déchet total est recyclé, l'équivalent de 26,7 kg/collaborateur

Commentaires

BNP Paribas poursuit ses efforts de fiabilisation des informations sur la thématique de la réduction des déchets et leur recyclage, dans la majeure partie des pays où l'entreprise est implantée (les données sont collectées directement dans les 20 pays où le Groupe a les plus fortes implantations en termes d'effectif et donc d'impact environnemental : ces 20 pays représentent 90 % des effectifs Équivalents Temps Plein (ETP) gérés par le Groupe au 31 décembre 2019). L'objectif est à la fois qualitatif et quantitatif : d'une part et dans un premier temps il s'agit de progresser chaque année sur la qualité des données et d'autre part d'arriver à diminuer le volume de déchets et d'augmenter la part des déchets recyclés par employé.

L'amélioration de la fiabilité des données s'est accompagnée en 2019 d'une détérioration des résultats validés.



BOUYGUES	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1 [n°2 dans le suivi 2019]	Favoriser le réemploi des matériaux via une plateforme	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 4 Décembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Suivi interne réalisé par les équipes de Bouygues Construction			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>À la suite des différentes expérimentations dont celle du 185 avenue Charles de Gaulle, Bouygues Construction a lancé en 2020 une plateforme d'échanges de matériaux en ligne et accessible en interne. L'application, spécialement conçue à la demande de Bouygues Construction, repose sur le principe du troc interchantiers : elle permet d'échanger des matériaux neufs ou de réemploi disponibles aux alentours.</p> <p>En allant dans le sens d'une diminution du volume des déchets de chantier et des matières premières consommées, ces applications s'inscrivent pleinement dans une démarche d'économie circulaire.</p>				
Commentaires	L'application est disponible via le site de Bouygues Construction , article détaillé sur le lien suivant .				

	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Lancement par l'entreprise d'une initiative internationale pour supprimer la distribution des sacs de caisse à usage unique : engagement par l'entreprise de leur suppression avant 2020 dans ses magasins intégrés dans le monde.	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} Décembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Vérification interne de la mise en place des plans d'action et audit tierce partie des politiques mises en place par le Groupe.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action Pour Atacadao, la consommation de sacs plastique à usage unique, rapportée au mètre carré de surface de vente, a diminué de 5% entre 2016 et 2019. La croissance des activités de Atacadao se traduit toutefois par une augmentation de la consommation de sacs plastiques à usage unique, qui atteint 112 millions de sacs en 2019 contre 92,8 millions de sacs mis en marché en 2016. Pour Carrefour Brésil, la consommation de sacs plastique à usage unique, rapportée au mètre carré de surface de vente, a diminué de 16% entre 2016 et 2019 [-14% en 2019 vs 2018]. En valeur absolue, la consommation de sacs plastiques à usage unique de Carrefour Brésil atteint 503 millions de sacs en 2018 contre 601 millions de sacs mis en marché en 2016.				
Commentaires	Le Brésil est le seul pays intégré du Groupe à ne pas avoir supprimé la distribution gratuite des sacs de caisse à usage unique. Le groupe a réussi à imposer une évolution dans les Etats de Rio et de Sao Paulo, mais dans le reste du Brésil l'accès à des sacs plastiques gratuits est un droit légal pour les consommateurs. Carrefour pilote une coalition pour imposer une évolution dans tout le Brésil. Des sacs réutilisables sont proposés à la vente en magasins dans toutes les régions du Brésil.				

Carrefour	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	<p>Carrefour s'engage en faveur de solutions de packaging plus respectueuses de l'environnement pour réinventer les emballages et passer du jetable à une économie circulaire.</p> <p>Les sous-objectifs du Groupe pour répondre à son engagement sont les suivants :</p> <p>2a. Réduire de 5% la quantité d'emballages mis en marché en 2022 par rapport à 2017 ;</p> <p>2b. Atteindre 100% d'emballages réutilisables, recyclables ou compostables à horizon 2025 pour les produits à marque Carrefour ;</p> <p>2c. Carrefour soutient et défend les Pactes nationaux et européens pour une économie 100 % circulaire des emballages.</p>	X	X	X	2018-2025

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi 31 Décembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Vérification interne de la mise en place des plans d'action et audit tierce partie des indicateurs publiés et des politiques mises en place par le Groupe		
	3/ Etat de l'action			
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019			
<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				

Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Engagement 2a : Réduction des emballages : Carrefour a poursuivi la réduction des emballages mis sur le marché. 5 660 tonnes d'emballages économisés depuis 2017 sur un objectif de 10 000 tonnes (contre 4 095 tonnes à fin 2019) avec par exemple une réduction en France de 350 tonnes sur les fruits et légumes en 2020. Le vrac est déployé prioritairement dans l'ensemble des formats et rayons bio de Carrefour. Dans les rayons boulangerie, des emballages sans plastique sont testés. Carrefour travaille également à réduire le suremballage lié aux lots promotionnels et aux portions individuelles. Enfin, plus de 200 tonnes d'emballages ont été économisées en 2019 sur les catégories électroniques, piles et ampoules.</p> <p>Engagement 2b : Réutilisation des emballages : des solutions d'emballages réutilisables sont déployées en magasin dans tous les formats : Carrefour a été le premier distributeur à déployer l'initiative « Apporte ton contenant » dans tous les pays d'Europe. L'opération permet aux clients d'utiliser leur propre contenant pour emporter des produits achetés aux rayons traditionnels (poissonnerie, boucherie, traiteur, etc.). En France et en Espagne, la vente de sacs en coton bio réutilisables et lavables destinés à remplacer ceux en plastique a été déployée en 2020. Dans les rayons épicerie vrac et fruits et légumes, les clients seront désormais capables de faire leurs courses avec ces sacs réutilisables.</p> <p>Carrefour développe également des solutions en e-commerce afin de promouvoir des solutions d'emballages réutilisables. Une boucle courte d'économie circulaire pour tous les sacs de livraison à domicile via Carrefour.fr a été mise en place : environ 2 millions de sacs par an sont récupérés et réutilisés. Avec TerraCycle, Carrefour a lancé Loop by Carrefour, service de livraison à domicile et avec système de consignes et de contenants durables, qui propose plus de 25 références de produits à fin 2020 et permet de réduire les emballages à usage unique. L'initiative a également été implémentée en magasin depuis octobre 2020 ; les consommateurs peuvent rendre les contenants des produits consignés dans 7 magasins de proximité de Paris. L'initiative sera étendue en 2021.</p> <p>Recyclabilité des emballages : des actions d'éco-conception sont mises en œuvre dans tous les pays pour augmenter la recyclabilité des emballages. En France, Carrefour accompagne depuis janvier 2019 le lancement d'un accélérateur d'innovations sur l'emballage, (RE)SET Retail, qui travaille sur l'évolution des formats d'emballages complexes (biscuits, salades, etc.). En 2020, Carrefour s'est associé à LDSH afin de trouver une alternative aux sachets plastiques utilisés pour le conditionnement des salades prêtes à l'emploi de la marque Les Crudettes. Ce produit innovant sera mis en rayon au printemps 2021, et fait de Carrefour un précurseur de la grande distribution sur le sujet. En France également, pour les fruits et légumes de la marque Carrefour Bio, 70% des emballages sont réutilisables, recyclables ou compostables à fin 2020.</p> <p>Engagement 2c : Pactes Nationaux et européens pour les emballages plastiques : le Pacte National lancé avec succès en Février 2019 héberge une coalition de distributeurs et d'industriels devant tous répondre aux mêmes engagements individuels explicités dans le texte du Pacte. Le Pacte permet à tous ses signataires de travailler ensemble sur des actions de réemploi, de réduction ou encore d'amélioration de la recyclabilité effective des emballages. Afin de développer la démarche, Carrefour a signé en 2020 le Pacte Plastique européen aux côtés de 14 États membres, de grandes entreprises et d'ONG. Un Pacte Nationale sur les plastiques a également été lancé en Pologne avec la participation de Carrefour.</p>
--	---





Intitulé de l'engagement / action

	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	X	X	X	2015-2020

Engagement
1

Politique Climat : objectif zéro net carbone d'ici 2050 sur le périmètre élargi de responsabilité au travers de solutions co-crées par Danone et son écosystème

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
1^{er} Janvier 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Le suivi est réalisé par la Direction Nature Finance en charge de l'évaluation et du reporting de la comptabilité Carbone de l'entreprise. Ces éléments sont audités par un tiers indépendant tous les ans.

3/ Etat de l'action

En cours Menée à terme Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu En avance Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Les émissions totales de Danone en 2019 sur son périmètre de responsabilité élargi scopes 1, 2 et 3 s'élèvent à 27,2 millions de tonnes équivalent CO2 contre 26,3 en 2018, principalement en raison de l'extension du champ de mesure des émissions pour l'activité "Nutrition spécialisée" et des changements dans la méthodologie ; mais aussi à la suite de l'intégration des activités de White Wave. Le ratio des émissions totales de Danone sur son périmètre de responsabilité élargi scopes 1, 2 et 3 a augmenté de 4,1% entre 2018 et 2019 pour les raisons mentionnées ci-dessus. À périmètre et méthodologie comparables, ce ratio a diminué de 9,4 % par rapport à 2018 et de 24,8 % par rapport à 2015, principalement grâce à l'augmentation des achats d'électricité issue de sources renouvelables, l'optimisation de la logistique, l'augmentation de l'utilisation de matériaux recyclables pour les emballages, aux gains de productivité des producteurs auprès desquels Danone achète directement son lait etc.

Les émissions totales en tonnes équivalent CO2 pour les scopes 1 et 2 ont diminué de 8,5 % entre 2018 et 2019, principalement en raison des achats d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable et de l'amélioration de l'efficacité énergétique. Sur une base comparable, ces émissions ont diminué de 10,4 % par rapport à 2018 et de 29,1 % par rapport à 2015.

Finalement, entre 2015 et 2019, Danone a atteint une réduction de 24,8% de l'intensité des émissions sur sa chaîne de valeur, incluant les opérations, l'emballage et la logistique (hors agriculture).

Commentaires

Comme annoncé dans sa politique climat dès 2015, Danone s'est fixé pour objectif zéro net émissions de carbone à l'horizon 2050 sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Dans cette perspective, Danone a établi des objectifs ambitieux pour 2030, tous deux approuvés par SBTi (Science Based Target Initiative): réduire ses émissions de 50% sur son périmètre de responsabilité élargi, direct et partagé (périmètres 1, 2 et 3) et réaliser une réduction absolue de 30% des émissions sur les périmètres 1 et 2.

L'agriculture représente 60% de l'empreinte carbone de Danone. Après le secteur de l'énergie, elle est le deuxième émetteur de carbone au niveau mondial. Des pratiques telles que la réduction du labourage et le rejet des résidus de culture au sol peuvent transformer un sol émetteur de gaz à effet de serre (GES) en un agent rétenteur de carbone. En plus de séquestrer le carbone, les sols sains stimulent la productivité et renforcent la résilience climatique. C'est pourquoi Danone continue de renforcer son engagement en faveur de l'agriculture régénératrice pour réduire largement ses émissions dans le futur et répondre à la demande de naturalité et de transparence des consommateurs. De plus, Danone a rejoint l'initiative RE100 et a pris un engagement de transition vers une électricité de source 100% renouvelable d'ici 2030, avec une étape intermédiaire de 50% d'ici à 2020. A fin décembre 2019, 42,4 % de l'électricité consommée dans les usines de Danone est d'origine renouvelable, contre 34,2 % en 2018.



	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
	X	X	X	2016-2025

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
1^{er} Janvier 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Le suivi est réalisé par la Direction Nature Finance en charge de l'évaluation et du reporting de la comptabilité Carbone de l'entreprise. Ces éléments sont audités par un tiers indépendant tous les ans

3/ Etat de l'action

En cours Menée à terme Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu En avance Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

En synthèse, les performances de Danone à fin 2019 :

1. Des emballages conçus pour la circularité

- Aujourd'hui, plus de la moitié des volumes d'eau de Danone sont livrés dans des emballages réutilisables. Ce modèle est particulièrement développé en Indonésie, en Turquie et au Mexique, où l'eau est vendue dans des bonbonnes en plastique réutilisables.
- En 2019, 90 % des entités ont identifié les enjeux de recyclabilité du portefeuille d'emballages existants et les ont utilisés pour tout nouveau lancement d'emballage en s'appuyant sur les directives de conception pour la recyclabilité de l'Entreprise.
- Certaines filiales ont déjà initié des projets pour éliminer les emballages non recyclables : Evian a mis à l'essai une innovation visant à éliminer le film rétractable non recyclable des emballages à l'aide de poignées et d'adhésifs spécifiques.

2. Des emballages réutilisés, recyclés ou compostés dans la pratique

- Danone soutient les filières publiques de collecte et de recyclage les plus efficaces, y compris les systèmes faisant appel à la responsabilité élargie des producteurs et les systèmes de consigne, ceci en tenant compte du contexte local.
- En 2019, 81 % des emballages de Danone sont recyclables, réutilisables ou compostables. Danone a doublé la quantité de contenu recyclé dans ses emballages plastiques en un an, entre 2018 et 2019 (de 6 à 11 %).
- Aujourd'hui, Danone a une activité de réutilisation importante, avec un tiers des volumes vendus dans des emballages réutilisables et jusqu'à 50 % dans sa division Waters.
- Le taux de valorisation des déchets d'emballages sur les sites industriels s'élève à 95 % contre 97 % en 2018 avec un objectif d'atteindre 100 % à l'horizon 2025

3. Préserver les ressources naturelles

- En 2019, Danone utilise dans ses bouteilles d'eau et autres boissons près de 16 % de PET recyclé contre 12 % en 2018 dans les pays où les normes et réglementations locales le permettent.

Commentaires

Danone a décidé de renforcer sa transformation pour mettre davantage le climat au cœur de son modèle de croissance. Cela se traduira par un plan d'investissement accéléré d'environ 2 milliards d'euros sur la période 2020-2022 pour les marques, le climat et l'agriculture, les emballages et la numérisation.

Par ailleurs, la Politique Emballages de Danone repose sur trois piliers en faveur de l'économie circulaire :

1. Des emballages conçus pour la circularité :

Pour cela, Danone s'engage à :

- concevoir tous les emballages pour qu'ils soient 100 % recyclables, réutilisables ou compostables d'ici 2025 ;
- optimiser les matériaux utilisés et limiter les déchets ;
- développer des alternatives aux emballages plastique ou aux emballages à usage unique sur tous les principaux marchés du Métier Eaux d'ici 2025 ;
- développer de façon ciblée des emballages réutilisables ainsi que des modèles innovants de distribution et de consommation, et agir pour éliminer les emballages plastiques non recyclables ou superflus ;
- réinventer la consommation domestique et développer des conteneurs réutilisables ou des systèmes d'approvisionnement en eau innovants.

2. Des emballages réutilisés, recyclés ou compostés dans la pratique :

- soutenir le développement de filières efficaces et inclusives qui augmentent la collecte et le recyclage ;
- atteindre voire dépasser les objectifs de collecte définis par les autorités, comme celui visant un taux minimum de 90 % de collecte des bouteilles en plastique attendu à l'horizon 2025 dans l'Union Européenne ;
- investir dans les initiatives privées qui renforcent les infrastructures circulaires, en particulier dans les pays où les réseaux formels sont absents ou en développement, ou dans lesquels le risque de déversement vers les écosystèmes naturels est élevé.

3. Préserver les ressources naturelles :

- préserver les ressources naturelles en transformant les déchets en ressources réutilisables pour la filière, en réintégrant des matériaux recyclés dans ses propres emballages et en développant l'usage de matériaux renouvelables ;
- atteindre 50 % de PET recyclé dans ses bouteilles d'eau et autres boissons d'ici 2025.



Intitulé de l'engagement / action

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

Engagement 3

Réorganisation de la fonction achats en «Cycles» autour des matières premières stratégiques de Danone

X

X

X

2015-2030

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
1^{er} Janvier 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020
La nouvelle organisation de Danone a été annoncée en octobre et novembre 2020. A retrouver sur [le lien suivant](#).

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Résultats Atteints

Partiellement atteints

Non atteints

Danone a finalisé la mise en place d'une organisation Achats intégrant les enjeux de développement durable au cœur des équipes, à travers des Cycles (Packaging Cycle, Water Cycle, Agriculture Cycle). La mise en place du plan Local First, annoncée en novembre 2020, est couplée à celle de la nouvelle organisation intégrée de chaîne de valeur, End-to-End Design to-Delivery, intégrant la R&I, la Qualité, les Achats et le Développement Durable complète cette approche intégrée.

Commentaires

/





Intitulé de l'engagement / action

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

Engagement
4

Expérimenter des solutions innovantes pour une économie circulaire avec le Fonds Danone pour l'Ecosystème

X

X

X

2009-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} Janvier 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 L'impact des projets du fonds Danone pour l'Ecosystème sont accessibles sur le lien suivant .		
	3/ Etat de l'action			
	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019			
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints L'objectif visé a été atteint. L'objectif de Danone était de développer et renforcer la solidité économique des petits partenaires locaux, et ce, tout au long de la chaîne de valeur. Danone souhaite continuer à innover et à créer de nouveaux projets avec le Fonds pour l'Ecosystème pour renforcer ses engagements en faveur d'une économie circulaire. Le fonds Danone pour l'Ecosystème soutient des projets d'innovation sociale notamment en termes de recyclage inclusif, d'agriculture et de protection de l'eau. Depuis 2014, au niveau local, les projets de recyclage soutenus par Danone et le Fonds Danone pour l'Ecosystème ont permis de soutenir et de développer les compétences de près de 6 500 personnes et ont permis de recycler plus de 48 000 tonnes de déchets en 2019. Au 31 décembre 2019, 36 projets initiés dans le monde entier sont actifs. La somme totale engagée par le fonds est de 77 millions d'euros (contre 77 millions d'euros en 2018).			
Commentaires	Le Fonds Danone pour l'Ecosystème a été créé en 2009 par Danone, avec une dotation initiale de 100 millions d'euros. Il a pour mission de renforcer et de développer des activités d'intérêt général dans l'écosystème de l'Entreprise. Il s'agit d'un fonds de dotation dirigé par un Conseil d'Administration. Les projets soutenus sont mis en œuvre par des organisations à but non lucratif et directement par le fonds. Depuis sa création, le fonds soutient des projets selon cinq thématiques principales : approvisionnement durable, micro-distribution, recyclage, services à la personne, gestion durable d'impluvium et de territoire.			



Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
1	Améliorer le profil environnemental ou sociétal de 100 % des produits et solutions d'ici 2020		X	X	2018-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Septembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Des points mensuels sont organisés entre les directions RSE et Qualité pour suivre l'avancement des projets. Celui-ci est inclus dans le plan de management environnemental qui fait l'objet d'un audit chaque année.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Concernant l'amélioration du cycle de vie du produit Ticket Restaurant®, la durée de validité de la carte a été prolongée. Une carte est à présent valable 4 ans contre 3 ans auparavant.</p> <p>Pour la filière de collecte et recyclage des cartes à puce, la collecte et le recyclage de deux autres solutions, en plus de la carte Ticket Restaurant® ont été instaurés. Le dispositif de collecte et de recyclage est intégralement pris en charge par Edenred France.</p> <p>Des actions de formation et de sensibilisation au Numérique Responsable ont également été menées.</p>				
Commentaires	/				

	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	X	X	X	2016-2020

Engagement 1 Revendiquer une politique Développement Durable notamment appuyée sur l'économie circulaire

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
16 Novembre 2020

 2/ Modalité de validation du suivi 2020
Interne

3/ Etat de l'action

 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

 Suit le rythme prévu

 En avance (Fin 2019)

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

 Résultats Atteints

 Partiellement atteints

 Non atteints

Suite à la diffusion en 2019 d'une charte « Economie circulaire » en complément de la Stratégie Bas Carbone du Groupe, des actions spécifiques ont été définies dans les plans d'action Branche. Un document de référence sera diffusé d'ici fin d'année 2020 en interne, puis en externe courant 2021, pour formaliser les grands axes dans lesquels les différents retours d'expérience du groupe se situent.

Un plan d'actions pour la période 2021-2025 est en cours de préparation.

Par ailleurs, les programmes d'accompagnement internes (Fonds, plateforme SEKOYA, projet pilote d'écoquartier à Châtenay-Malabry) continuent d'intégrer l'économie circulaire comme piste incontournable vers la transition écologique du secteur.

L'adhésion à l'INEC en septembre 2020 complète également les outils externes disponibles, afin de mettre à disposition le maximum d'éléments pour accompagner les évolutions « métiers » associées.

Commentaires

Renouvelée en 2016, la politique Développement Durable du groupe intègre la notion d'économie circulaire. Cette politique structure les actions déjà mises en place et les orientations à suivre.

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

 Engagement
2

Plan route 2016 – 2020

- Relever les ambitions du nouveau plan Route 2016-2020 en matière d'économie circulaire
- Individualiser les objectifs chiffrés et suivre trimestriellement sur chacune des régions route du groupe
- Atteindre le taux de recyclage de 20 % en 2020

X	X	X	2016-2020
---	---	---	-----------

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
 16 Novembre 2020

 2/ Modalité de validation du suivi 2020
 Interne

3/ Etat de l'action

 En cours
 Menée à terme
 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

 Suit le rythme prévu
 En avance
 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

 Résultats Atteints
 Partiellement atteints
 Non atteints

En 2019 :

- Taux de recyclage d'agrégats d'enrobés en centrales (usines d'enrobés) : 20,4 % pour les postes détenus à 100 % (objectif 2020 : 20 %) et 19,3 % pour l'ensemble des postes (objectif 2020 : 18 %) ;
- Taux d'utilisation de matériaux recyclés dans les matériaux d'apport sur le chantier : 39% (objectif 2020 : 40 %)

Les résultats 2020 sont en cours de compilation et d'analyse.

Commentaires

Explicatif Plan Route 2016-2020

Pour réduire l'impact environnemental de l'activité route, un plan de réduction des émissions de CO₂, et de déploiement du recyclage est engagé et suivi annuellement.

Ce plan définit les 12 indicateurs communs aux 6 régions Eiffage Route (correspond au découpage géographique - 5 en Métropole et la Guyane). Pour chaque indicateur un objectif précis est décliné pour chacune des régions.

Le suivi des indicateurs se fait annuellement lors d'une journée de restitution en présence de chaque Directeur de région accompagné de ses équipes et experts concernés. En fonction des résultats, des actions correctives peuvent être décidées. Le précédent plan 2012-2015 a permis de recycler 15 % des agrégats d'enrobés en centrale et d'utiliser 24 % de matériaux recyclés directement sur les chantiers.

Le Plan Route 2016-20 arrivant à son terme, un Plan Route 2021-25 est en cours de construction.

Par ailleurs, l'année 2020 a été une année charnière avec la mise en place des plans stratégiques bas carbone au sein du groupe Eiffage. Dans ce cadre, Eiffage Route a intégré les axes Economie circulaire du Plan Route. Ces axes se retrouvent autant dans :

- Le volet réduction émissions internes, au sein des trois familles suivantes :
 - Industries / carrières ;
 - Transports et chantiers ;
 - Bâtiments.
- Le volet « promotion d'offres bas-carbone » lors des appels d'offres ou lors des réunions technico-commerciales avec les clients.

Un exemple notable : le retraitement de chaussée sur place

- Application suivant le processus ARM 2500, comprenant une émulsion Recytaal (liant biosourcé issu de déchets composés de résine de pin et procédé à froid). Pour l'exercice 2020, l'objectif fixé était de 120.000,00 m² pour l'année. À fin Octobre, 152.100,00 m² réalisés étaient déjà comptabilisés.

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

 Engagement
3
Développer et déployer des solutions R&D sur des solutions de réemploi / revalorisation opérationnelles sur les chantiers

X

X

2015-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
 16 Novembre 2020

 2/ Modalité de validation du suivi 2020
 Interne

3/ Etat de l'action

 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action
Résultats Atteints

 Partiellement atteints

 Non atteints

Suite à la pérennisation des fonds de soutien Seed'Innov et E-Face, 6 projets circulaires ont pu être soutenus au cours de l'année 2020.

Les thématiques associées sont :

- Nouveaux matériaux à base de matière recyclée ou réutilisation de déchets ;
- Diminution de l'empreinte carbone ;
- Recherche et Développement associés.

Par ailleurs, la plateforme SEKOYA a permis de récompenser 3 solutions circulaires à promouvoir auprès des métiers, début 2020.

Commentaires

Eiffage Route continue à développer des produits et techniques inspirées des principes de l'économie circulaire, afin d'éviter la génération de déchets inertes. Des soutiens sont également apportés à la Branche Construction pour développer des démarches de valorisation matière dans leurs offres, soit en termes de construction, soit en termes d'exutoires.

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

 Engagement
4
Créer un « démonstrateur » des démarches d'économie circulaire pour la construction à l'échelle d'un éco-quartier

X

X

X

2018-2024

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
 16 Novembre 2020

 2/ Modalité de validation du suivi 2020
 Interne

3/ Etat de l'action

 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

 Résultats partiels/
 définitifs de l'action

L'atelier n°4 « Economie circulaire » d'E3S va voir ses premiers livrables diffusés fin 2020 – début 2021 :

- Métabolismes urbains appliqués au gros-œuvre ;
- Analyse des circuits courts à l'échelle d'un quartier ;
- Quantification et analyse de solutions pour la collecte de biodéchets, en vue d'organiser un schéma efficient sur l'écoquartier, en coordination avec la commune de Chatenay-Malabry et l'EPT Vallée Sud Grand Paris.

L'expérimentation relative au recyclage des bétons concassés sur site démontre une réelle qualité des granulats ainsi produits. Le projet collaboratif E3S continue de travailler à la fabrication d'objets et d'éléments de structure en béton avec des granulats recyclés et recarbonatés.

La plateforme « Solid 'R » a fermé ses portes après 2 ans de vente, en cohérence avec la fin de la phase déconstruction – terrassements et le démarrage des travaux de construction de la Phase 1 (logements et rue principale commerçante) :

- Sept associations de l'économie sociale et solidaire franciliennes ont bénéficié du gisement de matériaux pour réaliser leurs projets à bas coût. En outre, des acteurs comme l'entreprise Maximum, ont passé plusieurs commandes de matériaux divers (portes, chemins de câbles, verrière, chauffe-eau, etc.) pour aménager leurs nouveaux locaux à Ivry-sur-Seine. Par exemple, les portes des douches des logements étudiants ont été utilisées comme parements muraux.
- Au final, 100% des stocks récupérés sur le site de plaques de plâtre et d'isolants, de parquets, d'éviers, d'interrupteurs, de prises électriques ou encore de modules de disjoncteurs ont été écoulés. Entre 50 et 90 % des stocks de portes classiques, de ballons d'eau chaude, de lavabos et de robinetterie ont été réemployés.

Commentaires

Le projet E3S est co-construit entre le groupe Eiffage et la future Université Gustave Eiffel composée de l'Université Paris-Est-Marne-La-Vallée, l'IFSTTAR, l'ESIEE, l'ENSG Géomatique, l'EIVP et l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est, dans le cadre du second programme des Investissements d'avenir « I-SITE FUTURE ».

Engagement
5

Exploitation d'une plateforme multiservices notamment pour le tri des déchets inertes, compacte, mutualisée, au bénéfice de différents chantiers et ouverte aux autres professionnels

X

X

X

2018-2025

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
 16 Novembre 2020

 2/ Modalité de validation du suivi 2020
 Interne.

3/ Etat de l'action

 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/ définitifs de l'action

En quelques chiffres, Noé Bordeaux en 2019 et après 2 ans d'activités c'est :

- 34500 tonnes réceptionnées ;
- 25000 tonnes de déchets, 19610 T d'inertes et 5327 T de déchets du BTP = 81% de taux de recyclage ;
- 9500T d'agrégats commercialisés ;
- 1 client sur 3 qui recharge des agrégats en vidant des déchets ;
- 170 clients en compte et 50 au comptant.

Commentaires

Au départ, la plateforme Noé a étudié les services annexes des chantiers à déléguer, au vu des contraintes techniques actuelles pour les travaux. L'état d'avancement de son déploiement peut être résumé ainsi :

1. 2017-2018 : Mise en place du pilote - plateforme physique multi-services aux chantiers
2. 2019-2020 : Mise en place d'une solution globale de gestion de chantier suivant les phases de chantier :
 - a. Préparation de chantier ;
 - b. Logistique de l'opération ;
 - c. Services associés.

[Pour plus d'informations, veuillez cliquer ici.](#)



Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement
1

Promouvoir en France l'économie de fonctionnalité, en démontrant les bénéfices environnementaux des services de location-entretien d'articles textiles par rapport à des modèles économiques plus classiques, basés sur l'achat et la possession de produits.

X

X

2015-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
Novembre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020
Suivi interne réalisé par le Département QSE du Groupe ELIS

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Résultats

Atteints

Partiellement atteints

Non atteints

2015 : Réalisation d'une Analyse du Cycle de Vie (ACV) comparative sur le vêtement de Travail (lavage domicile ou en blanchisserie traditionnelle versus modèle location-entretien ELIS)

2018-2019 : Réalisation d'une ACV comparative sur la serviette de restauration (serviette en papier usage unique versus serviette coton en location-entretien ELIS)

2019-2020 : Réalisation d'une ACV comparative sur un vêtement en secteur santé (usage unique versus location-entretien ELIS)

ACV de 2015 sur le vêtement de Travail :

Les conclusions sont systématiquement en faveur du modèle ELIS, quel que soit l'indicateur (réchauffement climatique, consommation des ressources, qualité de l'écosystème, ...) et dans un rapport de 30 à 60% d'amélioration environnementale

ACV 2019 sur la serviette de restauration :

À 45 lavages, la serviette en coton est plus performante sur 4 des 7 indicateurs de l'analyse :

- Changement climatique
- Consommation d'eau
- Eutrophisation marine
- Épuisement des ressources abiotiques.

ACV 2020 sur le pyjama bloc de soin :

L'ACV démontre une réduction de 32% minimum de l'impact réchauffement climatique par rapport à un vêtement jetable.

Commentaires

Ces 3 ACV, complétées d'une revue critique, montrent que pour 3 gammes de produits représentatifs du secteur d'activité location-entretien de services textiles, le modèle ELIS, dans une démarche d'économie circulaire, est plus performant d'un point de vue environnement que le jetable.



Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
2	Valoriser 90 % des textiles usagés de l'entreprise d'ici 2020 en France	X	X	X	2017-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Suivi interne réalisé par le Département QSE du Groupe ELIS			
	3/ Etat de l'action				
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019				
<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	En 2019, 89,4 % des textiles de l'entreprise réformés collectés dans nos blanchisseries françaises ont été valorisés par nos prestataires de gestion de déchets.				
Commentaires	Les textiles réformés par ELIS sont collectés principalement pour être transformés en chiffons industriels ou en feutres non tissés destinés à l'isolation thermique ou phonique (secteur automobile et bâtiment). Des pistes sont en cours d'étude pour confectionner un nouveau fil issu de nos déchets textiles.				

Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
3	Réduire de 35% les consommations d'eau de l'entreprise en France d'ici à 2020, par rapport à 2010.		X	X	2010-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Suivi interne réalisé par le Département QSE du Groupe ELIS			
	3/ Etat de l'action				
	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019				
<input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance (31+/12/2019) <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints Au 31/12/2019, la baisse constatée est de -40,6% des consommations relatives d'eau.				
Commentaires	L'objectif de -35% de consommation entre 2010 et 2020 ayant été atteint en avance, il a été décidé de poursuivre l'objectif jusqu'en 2025 en atteignant -50% sur la même base de 2010 et désormais sur un périmètre Europe. (cf nouvel engagement)				

ENGIE	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Impulser les gaz renouvelables : biogaz, biométhane de première, deuxième et troisième génération		X	X	2011-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Le suivi de cet engagement est réalisé par l'équipe RSE de GRDF.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • 184 sites raccordés au réseau injectent 1494 GWh de biométhane à fin octobre 2020 ; • Une dynamique importante de projets : 26 097 GWh/an de capacités inscrites en file d'attente ; • GRDF continue de se mobiliser sur des actions de développement de la méthanisation en synergie avec la filière agricole, le tissu associatif, le monde de la recherche et de l'enseignement, les institutions, ... Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Les travaux du Contrat Stratégique de Filière sur les externalités du biométhane se sont poursuivis et s'achèvent fin 2020 ; - WWF et GRDF ont publié au printemps 2020 un cadre de référence sur les conditions de durabilité de la méthanisation, disponible ici ; - Plusieurs études ACV ont été réalisées ou sont en cours de finalisation. Une valeur pour le facteur d'émission du biométhane a été intégrée à la base carbone® de l'ADEME en 2020 ; - L'INSA Toulouse et GRDF ont créé fin novembre 2020 la chaire « innovation biogaz » pour favoriser l'emploi des futurs ingénieurs et la compétitivité de la filière. 				
Commentaires	Pour plus d'informations veuillez cliquer sur les liens suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Biométhane, les déchets ont de l'avenir - Moins de gaz à effet de serre grâce au biométhane - Les acteurs du biométhane 				



Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement
2**Développer la récupération d'énergie sur les processus industriels et tertiaires**

X

X

2015-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
30 Novembre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Cet engagement est suivi par les équipes RSE d'ENGIE Solutions. Les résultats sont publiés dans le rapport RSE.

3/ Etat de l'action

 En cours Menée à terme Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018

 Suit le rythme prévu En avance Retardée

Résultats partiels/ définitifs de l'action

Le gisement de chaleur fatale industrielle en France est évalué par l'ADEME à 50 TWh environ.

La volonté d'ENGIE Solutions est de valoriser une part significative de ce gisement en développant une offre adaptée. En ce sens, la création d'outils d'étude et la mise en place d'une coordination au niveau national visent à :

- Sensibiliser les forces commerciales à la prospection et à l'étude de projets de valorisation de chaleur fatale ;
- Partager les actions commerciales pour pouvoir répliquer et standardiser les offres.

Parmi les réalisations en 2020 on peut citer, par exemple :

- Le réseau de chaleur nord-est de Rennes Métropole (35), fournissant une chaleur issue à plus de 70% d'énergies locales et renouvelables, provenant principalement d'une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) et de bois-énergie ;
- Le projet d'amélioration de la performance énergétique de deux sites de production de confiseries Haribo à Marseille (13) et Uzès (30), dont l'une des actions consiste à récupérer la chaleur du système froid pour préchauffer le circuit d'eau chaude ;
- L'usine Michelin des Gravanches (63) dans laquelle une pompe à chaleur récupérant les calories du process de l'usine a été installée en remplacement de chaudières gaz, faisant de ce site le premier du groupe manufacturier à utiliser 100% d'énergies renouvelables et de récupération ;
- Le réseau de chaleur de la Communauté urbaine du Grand Reims (51), utilisant comme combustible du bois de déchetterie en remplacement du charbon, et atteignant ainsi 90% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique.

D'autres projets sont à l'étude pour la période 2021-2024 afin de valoriser la chaleur fatale issue d'Usines de Valorisation Énergétique, de process industriels et de datacenters.

Commentaires

Plus d'informations disponibles dans le [rapport RSE d'ENGIE Solutions 2020](#).

Valoriser entre 2019 et 2023, 2 millions de tonnes de résidus et minerais faibles teneurs* supplémentaires

* minerais de plus faibles teneurs ayant été extraits pour les besoins de l'exploitation sans pouvoir être utilisés jusqu'ici

X

2019-2023

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
1^{er} juillet 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Validation interne par le groupe de travail « Economie circulaire », composé d'experts visant à valider les actions et projets qui concourent aux objectifs Economie circulaire de la Feuille de route RSE d'Eramet

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Quatre projets permettant de concourir à une valorisation des résidus miniers et de minerais faibles teneurs ont été validés par le groupe de travail interne et sont engagés. A titre d'exemple : la mise en place d'une installation de tri optique pour valoriser les co-produits de la laverie du site de Népoui (Nouvelle Calédonie) ou encore le développement de l'ilménite 56, un nouveau produit commercial issu du recyclage des résidus de production de la mine de GCO (Sénégal), qui n'étaient pas valorisés auparavant. On estime que ces différentes actions permettront de valoriser plus de 500 000 tonnes de résidus et minerais faibles teneurs à fin 2020 (34 000 tonnes de résidus et minerais faibles teneurs ont été comptabilisées à fin 2019).

Commentaires

L'extraction minière peut aussi contribuer à l'économie circulaire par une gestion optimisée des ressources minières. Il s'agit d'une part de valoriser les minerais de plus faible teneur qui ont dû être extraits pour les besoins de l'exploitation sans pouvoir être utilisés (minerais dits « fatals » jusque-là), et d'autre part de valoriser autant que possible les résidus miniers issus des procédés de concentration des minerais. En parallèle des actions engagées en matière de management environnemental et de réduction de l'empreinte environnementale des activités minières de l'entreprise, l'objectif est de rendre plus efficient les procédés de l'entreprise et de mieux valoriser les ressources.

Un groupe de travail « économie circulaire » destiné à valider les actions éligibles à l'objectif a été constitué dans l'entreprise pour piloter cet objectif intégré à la feuille de route RSE d'Eramet. Les actions, dont les tonnages seront comptabilisés pour le suivi de cet indicateur, sont celles qui permettent de valoriser des flux ou des stocks de résidus miniers ou de minerais fatals qui ne le sont pas jusqu'à maintenant.

	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Valoriser entre 2019 et 2023, 10 000 tonnes de déchets supplémentaires			X	2019-2023
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} juillet 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Validation interne par le groupe de travail « Economie circulaire », composé d'experts visant à valider les actions et projets qui concourent aux objectifs Economie circulaire de la Feuille de route RSE d'Eramet			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance atteinte fin 2020 <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	8 projets visant la meilleure valorisation des déchets industriels ont été validés par le groupe de travail interne Economie circulaire et sont engagés. Ces différentes actions devraient permettre de valoriser 41,3 Kt de déchets à fin 2020, soit d'ores et déjà beaucoup plus que l'objectif initialement fixé pour 2023 (contre 1,7 Kt comptabilisé fin 2019). A titre d'exemple : le développement de nouveaux débouchés commerciaux pour les scories de l'usine métallurgique de SLN (Nouvelle Calédonie), à travers un produit baptisé SLAND, utilisable en remplacement du sable naturel, ou encore la production de briquettes à partir des poussières filtrées générées par les fours de Comilog Dunkerque, permettant leur réutilisation au sein du process de production au lieu de leur mise en décharge.				
Commentaires	<p>Dans les usines métallurgiques du groupe Eramet, la contribution à l'économie circulaire passe par la maximisation des flux recyclés, en incorporant la plus haute part possible de matières premières secondaires dans les intrants, ou en valorisant en interne ou en externe au maximum les déchets générés par les activités. Les usines de la Division Alliages Haute performance du Groupe présentent déjà des taux d'incorporation de plus de 85 % de matières premières secondaires pour les aciéries, et un taux de valorisation global des déchets générés qui dépasse 90%.</p> <p>Au travers de cet objectif inscrit sur la feuille de route RSE du Groupe, Eramet souhaite encore progresser sur ce sujet. Le but est de favoriser le développement d'actions qui vont permettre de valoriser des flux matières qui jusqu'à présent ne l'étaient pas. Les flux de valorisation déjà en place à fin 2018 ne sont donc pas ici comptabilisés, il s'agit de créer de nouveaux flux de valorisation. La valorisation recherchée est avant tout une valorisation matière, par ré-emploi, recyclage en interne, ou valorisation matière en externe. La valorisation de stocks historiques de déchets entreposés sur site fait partie des actions éligibles.</p>				

FNAC DARTY		Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Apporter une information environnementale et de réparabilité sur les produits techniques pour inciter les fournisseurs à travailler sur l'éco-conception		X	X		2018-2022
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2020				
	3 Décembre 2020	Validation interne				
	3/ Etat de l'action	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019					
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints					
<p>L'indice de réparabilité est déterminé par l'équipe d'experts du Labo et permet à l'utilisateur de savoir si sa machine, en cas de panne, peut être réparée par ses soins ou par un professionnel. Les ordinateurs sont les premiers appareils à bénéficier de ce nouvel indice, noté sur 100 points et mentionné dans le traditionnel radar de notes.</p> <p>Au 30 novembre 2020 ce sont 253 ordinateurs portables qui font l'objet d'un indice de réparabilité FnacDarty et 50 smartphones.</p>						
Commentaires	<p>Tous ces indices ont été publiés tant sur Darty.com que sur Fnac.com</p> <p>De plus l'indice de réparabilité FnacDarty a servi de socle aux travaux du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire via le Commissariat au Général au Développement Durable qui s'en est très largement inspiré et à qui le groupe FnacDarty a communiqué l'ensemble des méthodes et des critères de calcul utilisés.</p> <p>L'Indice de réparabilité FnacDarty sera désactivé et disparaîtra au 1^{er} janvier 2021, remplacé par l'indice « officiel » imposé par décret et contenu dans la loi AGEC de 2020.</p> <p>Dorénavant grâce à la loi AGEC ce sont 5 catégories de produits qui seront notés sur l'ensemble du territoire à partir de janvier 2021.</p>					

FNAC DARTY		Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
					Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Développer l'activité de seconde vie, notamment à travers le don des invendus				X	X	X	2019-2022
Suivi de l'engagement								
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 3 Décembre 2020		2/ Modalité de validation du suivi 2020 Validation interne					
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée							
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Après la création d'une Direction de la Seconde vie en 2019, une évolution très significative de l'activité notamment en don a pu être constatée. Les invendus ont été suivis en Comité Slow Mover par la Direction Commerciale et via une action de revalorisation par la Direction de la Seconde vie. Par ailleurs, le scope des partenaires associatifs a été élargi pour soutenir l'engagement solidaire et permettre des dons affinitaires aux actions des associations.</p> <p>Près de 216 000 produits ont été donnés à date en 2020.</p>							
Commentaires	<p>En 2020, l'activité don a fortement évolué, soutenant avec des produits essentiels notamment les associations engagées dans le domaine médical ou social et très sollicitées pendant le confinement. L'activité de don a également évolué tout au long de l'année et de façon continue avec le don de produits éditoriaux (livres, jeux-jouets...) pour la Fnac et de produits techniques (réfrigérateurs, télévisions, aspirateurs...) pour Darty.</p> <p>Grâce à l'entraide du Groupe Fnac Darty, des dons de pièces détachées et de produits techniques de 2nd choix ont été effectués auprès d'associations favorisant la réinsertion professionnelle.</p>							

ingenic aWorldline brand	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Etendre la couverture géographique des programmes de recyclage de terminaux Ingenico en fin de vie		X		2019-2023
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 Septembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 La vérification du suivi est réalisée en interne au niveau du Groupe.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Ingenico Group accompagne ses clients dans leur propre démarche responsable en leur proposant des solutions de recyclage pour leurs terminaux en fin de vie. L'objectif est d'étendre les programmes de recyclage pour couvrir 92% des volumes de terminaux vendus sur les 3 précédentes années d'ici 2023.</p> <p>Au 30 septembre 2020, ce taux était de 89%. En dehors de l'Union européenne, où la réglementation sur les DEEE impose de mettre en place des filières de recyclage des produits électroniques en fin de vie, le Groupe déploie ces solutions en faveur de l'économie circulaire dans de nombreux pays : Australie, Brésil, Canada, Chine, Colombie, États-Unis, Inde, Indonésie, Malaisie, Mexique, Philippines, Singapour, Thaïlande, Turquie et Ukraine.</p> <p>La liste des partenariats mis en place par Ingenico Group est disponible sur le lien suivant.</p>				
Commentaires	Cette initiative fait partie intégrante du programme RSE « SHARE » d'Ingenico Group.				

ingenic aWorldline brand	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Recourir à des data centers qui s'approvisionnent en électricité d'origine renouvelable pour le traitement des transactions de paiement			X	2019-2023
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 Septembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 La vérification du suivi est réalisée en interne (consolidation au niveau du Groupe).			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Ingenico Group souhaite privilégier les énergies vertes pour le traitement des transactions de paiement. D'ici 2023, l'objectif est que 100% des centres de données européens de la division RETAIL s'approvisionnent en électricité d'origine renouvelable. Au 30 septembre 2020, ce taux était de 87% (contre 80% en 2019).</p>				
Commentaires	Cette initiative fait partie intégrante du programme RSE « SHARE » d'Ingenico Group.				



Engagement
1

Proposer 1000 produits répondant aux enjeux de l'économie circulaire à l'horizon 2020 (les points de vente du groupe Kingfisher offrent en moyenne de 11 000 références pour les plus petits formats à 50 000 pour les plus grands).

Reprise de l'engagement n°1 du suivi 2018 (engagement annulé en 2018).

X

X

2012-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
 Avril 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Suivi réalisé en interne –audité par Bioregional; un certain nombre de données sont aussi auditées par DNV GL.

[Pour plus d'informations, veuillez cliquer ici.](#)

3/ Etat de l'action

 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Novembre 2020

Résultats partiels/définitifs de l'action

 Résultats Atteints

 Partiellement atteints

 Non atteints

L'objectif des 1000 références de produits éco-responsables répondant aux enjeux d'une économie plus circulaire est largement atteint.

37% des ventes au détail du groupe concernent des gammes de produits répondant aux enjeux de l'économie circulaire.

Commentaires

NB : Les engagements 1 et 2 sont refondus pour le suivi formant un tout indissociable.

Kingfisher		Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2 (n°1 dans le suivi 2019)	Créer d'ici 2025 vingt chaînes de valeur (produits ou services) qui aident les clients de l'entreprise à réduire la consommation de ressources, à prolonger la durée de vie des produits ou services et à favoriser le recyclage des produits.					2018-2025
	Suivi de l'engagement					
	Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2020			
		Avril 2020	Suivi réalisé en interne –audité par Bioregional; un certain nombre de données sont aussi auditées par DNV GL . Pour plus d'informations, veuillez cliquer ici.			
3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019					
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Les chaînes circulaires continuent de progresser en 2019-2020: 37% des ventes au détail du groupe proviennent de gammes de produits durables. Environ 7% des ventes concernent des produits permettant de réduire la consommation d'énergie et environ 13% des produits fabriqués avec des matériaux plus durables. Les ventes de produits plus économes en eau ont permis aux clients de l'entreprise de baisser leur consommation d'eau de près de 42%.</p> <p>En 2019-2020, 94% du bois et du papier utilisés dans les produits commercialisés dans les enseignes en France et au Royaume Uni et 100% du papier utilisé dans les catalogues du groupe proviennent de forêts gérées durablement (certifications FSC® ou PEFC).</p>					
Commentaires	<p>Peuvent être fournis à titre d'exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gamme d'outils Erbauer, conçus avec des technologies innovantes, moins énergivores et plus légers, ont une durée de vie prolongée. De plus, le système de batterie universelle permet d'utiliser une même batterie sur tous les outils Erbauer sans fil. • KORA, une gamme de poubelles et accessoires, est fabriquée à partir de matériaux recyclés, et a été pensée pour faciliter le tri sélectif au quotidien. • Toutes les gammes de robinets pour la cuisine et la salle de bain vendus ont un débit d'eau réduit (maximum 8 litres par minute versus 12 litres dans les gammes précédentes), tout en gardant le même niveau de confort pour les utilisateurs. • La gamme de cuisines GoodHome, avec des garanties qui vont jusqu'à 25 ans, entièrement réalisées avec du bois certifié (FSC® ou PEFC). Dans la gamme certains modèles (GoodHome Garcinia et Pasilla) sont produits à partir de bouteilles recyclées. <p>NB : Les engagements 1 et 2 sont refondus pour le suivi formant un tout indissociable.</p>					

KORIAN	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Terminer en 2020 le diagnostic « déchets » de l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux en Europe	X	X		2018-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 Octobre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Suivi interne réalisé par les équipes de Korian			
	3/ Etat de l'action <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints	<p>En 2018 Korian a lancé un diagnostic complet de la gestion des déchets en établissements, à savoir des maisons de retraite médicalisées et cliniques spécialisées. L'objectif est de mieux comprendre les opportunités économiques, les volumes et les flux générés par l'activité du Groupe afin d'établir une feuille de route Déchets.</p> <p>Ce diagnostic a été réalisé en France en 2018, en Allemagne en 2019, et en Belgique, Italie et Espagne en 2020.</p> <p>Les résultats de ce diagnostic ont permis d'identifier 6 flux prioritaires et leurs parts respectives : les ordures ménagères (composées à 75 % de protections usagées), les bio-déchets (issus de la production des repas sur place), les encombrants (meubles et matériel médical), les DASRI (déchets à risques infectieux), le carton et le papier (importantes livraisons).</p> <p>Les résultats obtenus plus récemment en 2020 à la suite du prolongement du diagnostic auprès de la Belgique, l'Italie et l'Espagne ont permis de chiffrer la part représentative des flux.</p> <p>La finalité de ce diagnostic était d'identifier l'empreinte complète des déchets du Groupe et d'établir un point de départ pour l'écriture d'une feuille de route déchets.</p> <p>Les objectifs de cette feuille de route sont triples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en conformité réglementaire ; • Réduire le volume des déchets ; • Déployer et améliorer le tri des déchets. <p>A travers ce diagnostic, Korian poursuit sa démarche déchets en collaboration avec Take A Waste dans l'objectif d'atteindre l'objectif fixé par la Direction Générale du Groupe en 2019, à savoir une réduction de 5% du volume des déchets à l'horizon 2023.</p>			
Commentaires	<p>La gestion des déchets dans un réseau de 950 établissements dans 6 pays d'Europe (5 pour le scope de cette étude) n'est pas un sujet simple en raison d'un manque de maturité générale sur la question des déchets de la part des organisations opérationnelles et en raison des différents modes de collecte et de législation, taxation, coûts propres à chaque pays. Le Groupe générant cependant environ 56 000 tonnes de déchets par an sur l'ensemble du périmètre, il était important de procéder à un diagnostic complet sur la gestion des déchets et c'est pourquoi il a fait appel à une société spécialisée pour y parvenir. Par ailleurs, cet état des lieux lui a permis de définir les bons modes de pilotage par pays, les indicateurs de performance et de suivi ainsi que l'impact sur la feuille de route bas carbone du Groupe. Ce diagnostic étant maintenant posé, le Groupe peut s'engager dans la fixation d'objectifs précis de réduction des déchets et d'amélioration des flux pour l'ensemble des pays, en ligne avec son objectif de réduction de 5% des volumes de déchets à la fin 2022.</p>				

KORIAN	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Déployer la stratégie déchets de Korian		X		X	2018-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 Octobre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Suivi interne réalisé par les équipes de Korian et assistance de la société Take A Waste				
	3/ Etat de l'action <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints <p>L'année 2020 a été décisive en matière de RSE pour le Groupe Korian. En effet, le groupe a défini fin 2019 dans le cadre de sa stratégie RSE 15 engagements précis et prioritaires basés sur les 5 axes RSE, dont celui de « Réduire son empreinte sur l'environnement » lequel se décline en 3 objectifs majeurs : (1) définir une feuille de route bas carbone pour son parc bâtiminaire ; (2) réduire de 5% le volume de ses déchets et (3) s'engager à ce que tous les nouveaux bâtiments soient conformes aux labels HQE ou équivalents en Europe. L'année 2020 a donc consisté à finaliser le diagnostic déchets en 2019 et à définir des indicateurs et objectifs précis qui s'appliqueront dans tous les pays dès 2021.</p> <p>En effet, suite au diagnostic « déchets » approfondi et terminé fin 2020, Korian est en cours de définition d'une feuille de route de gestion des déchets dans ses maisons de retraite médicalisées et cliniques spécialisées qui sera déployée progressivement à partir de 2021.</p> <p>L'objectif est de mettre tous les sites Korian en conformité avec la réglementation européenne, de réduire les volumes de déchets et d'améliorer efficacement les pratiques de tri des équipes, et d'atteindre donc 5% de réduction du volume des déchets sur l'ensemble des sites du Groupe en Europe.</p> <p>Dans cette démarche de fixation d'objectifs et d'organisation de la « gouvernance déchets », le Groupe continue sa collaboration avec la société de conseil en management des déchets « Take A Waste ». Les indicateurs retenus pour l'ensemble des sites sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesure de la réduction en volume du nombre de tonnes de déchets par site/pays/an ; • % de sites ayant déployé les 4 canaux de tri (100% pour papiers/cartons, 100% pour les déchets organiques, 100% d'incinération des déchets résiduels [0% enfouissement], gestion des DASRI). <p>Par ailleurs un travail est en cours pour organiser la gestion des déchets au niveau des Directions opérationnelles/Directions techniques de chaque pays afin de désigner un ou plusieurs responsables de la gestion, la consolidation, le suivi des actions.</p>					
Commentaires	Un travail reste à établir pour mieux définir l'impact de la réduction des déchets sur l'empreinte carbone du Groupe.					

L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Réduire la génération de déchets de 60 % en gramme par produit fini d'ici 2020	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} Janvier 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Audité et vérifié par les commissaires aux comptes. Les Commissaires aux Comptes ont exprimé une assurance raisonnable sur cet indicateur.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs stratégiques. Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All, L'OREAL.				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>L'Oréal applique une politique ambitieuse de gestion des déchets qui va bien au-delà de la conformité réglementaire. Le Groupe s'est ainsi imposé une définition très exigeante de la notion de « déchet », qui inclut par exemple les emballages des matières premières et des packagings, ou encore les boues des stations de traitement des effluents.</p> <p>En 2019, le Groupe a réduit la quantité de déchets générés de 11 % en valeur absolue, tandis que la production a augmenté de 37 % sur la même période. Cela représente une réduction de 35 % des déchets générés par produit fini, contre - 37 % l'an dernier. Ce résultat légèrement inférieur cette année est principalement dû à une production exceptionnelle de déchets liée à la qualité et l'obsolescence des matières premières et produits finis.</p> <p>L'Oréal va plus loin en assurant la meilleure valorisation possible des déchets qui n'auront pu être évités à la source. En 2019, 97 % des déchets industriels sont valorisés – c'est-à-dire réutilisés, recyclés ou valorisés énergétiquement. 58 % d'entre eux sont « valorisés matière » (réutilisés ou recyclés).</p>				
Commentaires	<p>Tout au long de sa chaîne de valeur, L'Oréal cherche à promouvoir autant que possible l'écoconception, l'efficacité de l'utilisation des ressources et le management local des déchets. Partout où il opère, le Groupe cherche à s'insérer dans des réseaux d'économie circulaire en créant des synergies industrielles avec d'autres acteurs du territoire.</p>				

legrand®	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1 (n°4 dans le suivi 2019)	Développer les utilisations de matières plastiques recyclées (MPR) pour passer d'une quantité intégrée de 1000 tonnes en 2017 à plus de 2000 tonnes en 2025	X	X	X	2018-2025

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} trimestre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Validation interne (suivi des quantités de MPR achetées).		
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance Année visée pour atteindre l'objectif: 2020 <input type="checkbox"/> Retardée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	Au cours de l'année 2019, Legrand a intégré plus de 1800 tonnes de matières plastiques recyclées pour la production de ses usines sur le territoire français. Le rythme de progression est toujours très soutenu et permet maintenant d'anticiper l'atteinte de l'objectif 2025 dès 2020.			
Commentaires	L'intégration des matières premières recyclées (MPR) en boucle fermée est de plus en plus restreinte par le durcissement des réglementations sur les substances qui n'accordent aucune dérogation aux fabrications intégrant des matières recyclées contenant des substances héritées. Le schéma en boucle ouverte où les produits Legrand intègrent des MPR issues du recyclage matière d'autres secteurs industriels tend à se généraliser.			

legrand®	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2 (n°5 dans le suivi 2019)	Réduire de 7% à périmètre constant des émissions de CO₂ liées aux consommations d'énergie du Groupe		X	X	2019-2021

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} trimestre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Validation externe (bilan des émissions de gaz à effet de serre)		
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	Les actions d'amélioration de la performance énergétique ont permis une baisse des émissions des scopes 1 et 2 de plus de 3% en rythme annuel.			
Commentaires	/			



legrand®	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 (n°6 dans le suivi 2019)	Eviter 2.9 millions de tonnes de CO₂ sur l'année grâce à l'utilisation des solutions d'efficacité énergétique du Groupe		X	X	2019-2021
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} trimestre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Mode d'évaluation selon une approche corporate Legrand, puis validation externe.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'ensemble des produits installés depuis 2014 a permis d'éviter plus de 2 450 000 tonnes d'émissions CO ₂ en année pleine 2019.				
Commentaires	La progression des ventes de produits Legrand dédiés à l'efficacité énergétique a permis de dépasser de 13% l'objectif attendu en 2019.				

legrand®	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4 (n°7 dans le suivi 2019)	Application des principes de l'économie circulaire à l'ensemble des centres de R&D	X	X		2019-2021
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} trimestre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Validation externe : évolution des pratiques d'écodesign dans les centres de R&D (plus de 50 dans le Groupe)			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Bonne progression des pratiques reconnues dans le Legrand Way for EcoDesign pour les centres de R&D qui ont rejoint récemment le Groupe. Le taux d'avancement de cette priorité de la feuille de route RSE 2019-2021 a atteint 109% en 2019.				
Commentaires	/				



Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement
1

Ambition 2013-2020 de lancer des produits en 2020 :
1/ Offrant plus de performances avec moins de matières (amélioration de 10 % vs un indicateur interne (PRM total performance))
2/ Permettant d'éviter plus de 8 millions de tonnes d'émissions de CO₂ par rapport à l'offre disponible en 2010
Ambition 2030 : réduction des émissions de CO₂ (-20 % vs 2010) pendant la phase d'usage via une écoconception du pneumatique

X

2013-2030

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
13 Novembre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020
Les ambitions 2013-2020 sont vérifiées en interne, sur la base d'un processus de consolidation des données certifié par des commissaires aux comptes.

3/ Etat de l'action

En cours Menée à terme Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu En avance Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

• **Ambition 2013-2020 de lancer des produits en 2020**
 1/ Offrant plus de performances avec moins de matières (amélioration de 10 % vs un indicateur interne (PRM total performance)) : l'amélioration des performances a atteint 9,9 % en 2019.
 2/ Permettant d'éviter plus de 8 millions de tonnes d'émissions de CO₂ par rapport à l'offre disponible en 2010 : l'amélioration de la résistance au roulement des pneus tourisme, camionnette et poids lourds mis sur le marché en 2019 permettra une économie de carburant estimée de 2,9 milliards de litres et une réduction des émissions de CO₂ estimée à 7,3 millions de tonnes sur leur durée de vie.
 • **Ambition 2030 : réduction des émissions de CO₂ (-20 % vs 2010) pendant la phase d'usage via une écoconception du pneumatique**
 Les pneus Michelin mis sur le marché en 2019 contribuent à améliorer l'efficacité énergétique des véhicules et l'empreinte carbone, avec une réduction de 8,7 % des émissions de CO₂ en gramme par véhicule-kilomètre parcouru.

Commentaires

/



	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
 Engagement 1	Améliorer la gestion des déchets de chantier : réduction, tri, réutilisation et recyclage	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 15 Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Système de reporting interne. Toutes les données font partie intégrante de la déclaration de performance extra-financière publiée au Document d'Enregistrement Universel 2019 (auditeur : Mazars).			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Poursuite du déploiement de la Charte Chantier Eco-Responsable du Groupe : en 2019, 38 chantiers de l'Immobilier résidentiel (18% des chantiers validés en Comité d'acquisition de terrains) ont intégré la Charte Chantier Eco-Responsable, et 62 chantiers validés en Comité d'acquisition (29% des chantiers validés) étaient engagés dans une démarche de certification environnementale plus globale (NF Habitat, HQE™, Promotelec Habitat Neuf ou autre) comprenant des critères de chantiers éco-responsables. Au total, en 2019, ce sont donc 27% des chantiers de l'immobilier résidentiel validés en comité d'acquisition, qui sont inscrits dans une démarche chantiers éco-responsables.				
Commentaires	Participation aux travaux de CIRCOLAB : association portant l'engagement des Maîtres d'Ouvrage en faveur de l'Économie Circulaire, définition d'indicateurs de performance du réemploi, partage de retours d'expériences. Projets pilotes : par exemple, déconstruction d'un ancien site du groupe PSA pour abriter le futur éco-campus Engie à la Garenne-Colombes (récupération de 160 mètres cubes de matériaux et équipements et de 20.000 mètres carrés de faux-planter technique en vue d'un réemploi).				

Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
2	Réduire la dépendance aux énergies fossiles de l'entreprise (corporate et métiers) : réduction des consommations énergétiques et développement des énergies renouvelables		X	X	2016-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} Octobre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Système de reporting interne. Toutes les données font partie intégrante de la déclaration de performance extra-financière publiée au Document de Référence 2018 (auditeur : Mazars).			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Recours aux énergies renouvelables En 2019, 15% des logements livrés et 13% des logements passés en Comité d'acquisition ont intégré de l'énergie solaire thermique ou des systèmes photovoltaïques.</p> <p>Rénovation énergétique dédiée aux copropriétés de logements Pour proposer une solution d'accompagnement efficace et « clé en main » aux copropriétés dans la préparation, le montage et la réalisation des travaux, Nexity s'est rapproché de SOLIHA et URBANIS pour systématiser la présence d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sur les opérations de travaux. En 2019, une dizaine de copropriétés sont rénovées, permettant d'atteindre 30 à 60 % d'économies d'énergie, et plus de 170 immeubles (environ 17.700 lots) ont manifesté leur intérêt dont plus de 70 (environ 9.200 lots) sont en phase de mission d'assistance maîtrise d'ouvrage ou en cours de travaux.</p>				
Commentaires	Depuis 2018, un outil interne basé sur la méthodologie de calcul du référentiel E+C-, Carbone Pro, est mis en place afin de préparer les opérationnels à la nouvelle réglementation environnementale RE 2020. En 2019, 90% des logements passés en Comité d'acquisition disposaient d'un profil carbone.				

	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Réduire l'empreinte carbone de l'entreprise (corporate et métiers) : concevoir des bâtiments bas carbone & réduire les émissions carbone liées au corporate	X	X	X	2016-2030
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 15 Novembre 2020		2/ Modalité de validation du suivi 2020 Système de reporting interne. Toutes les données font partie intégrante de la déclaration de performance extra-financière publiée au Document d'Enregistrement Universel 2019 (auditeur : Mazars).		
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Activités corporate : Nexity a lancé différentes actions permettant d'influer sur les principaux postes d'émissions des activités corporate, en particulier les déplacements professionnels et domicile-travail : déploiement d'un logiciel de visioconférence, mise en place du « crédit mobilité », déploiement progressif du télétravail, application d'une nouvelle politique voyage privilégiant les moyens de transport à la plus faible empreinte carbone, signature d'un contrat de fourniture d'électricité verte couvrant la majorité des sites administratifs (41% de la facture d'électricité). En 2019, l'empreinte carbone a été réduite de 15% de tonnes eq. CO2 par collaborateur par rapport à 2014 (rappel de l'objectif : -35% en 2030) Activités métiers <ul style="list-style-type: none"> Nexity est le premier opérateur de bureaux en bois en France, à travers les dénominations Ywood et Téréneo, qui représentent près de 120.000 mètres carrés de bureaux en structure bois ont été livrés depuis 2011, dont 36.100 mètres carrés en 2019. Depuis 2014, les opérationnels de l'Immobilier Résidentiel peuvent réaliser de manière autonome le bilan carbone de leurs opérations grâce à un outil interne (Carbon Cube), qui a évolué en 2018 vers une version plus aboutie prenant en compte la méthodologie de calcul du référentiel E+C- : Carbone Pro. En 2018, 90% des logements passés en Comité d'acquisition disposaient d'un profil carbone. Nexity est premier au palmarès BBCA 2019 des promoteurs bas carbone, avec 13 opérations labellisées BBCA. En 2019, en Immobilier Résidentiel, l'empreinte carbone a été réduite de 5,2% de tonnes eq. CO2 par logement par rapport à 2015 (rappel de l'objectif : -30% en 2030). En 2019, en Immobilier d'Entreprise, l'empreinte carbone a été réduite de 5,6% d'émissions de tonnes eq. CO2 par m² SDP de bureaux livrés par rapport à 2015 (rappel de l'objectif : -21% en 2030).				
Commentaires	Carbon Disclosure Project (CDP) : en février 2020, le Groupe se distingue pour sa stratégie et son engagement dans la lutte contre le changement climatique en étant noté A- au questionnaire « Climate change », ce qui le place parmi les 6% des meilleurs scores au niveau mondial, tous secteurs confondus.				

Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
4	Atteindre 30% d'opérations et services faisant l'objet d'une démarche Économie Circulaire en 2025	X	X	X	2018-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 15 Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Système de reporting interne. Toutes les données font partie intégrante de la déclaration de performance extra-financière publiée au Document d'Enregistrement Universel 2019 (auditeur : Mazars).			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	À fin 2019, 3,6% des opérations et services Nexity en bureau et logement ont fait l'objet d'une démarche d'économie circulaire.				
Commentaires	<p>Les opérations comptabilisées comme faisant l'objet d'une démarche d'économie circulaire sont répertoriées parmi les projets lancés en Immobilier résidentiel (IR) et en Immobilier d'entreprise (IE), et passés en comité d'acquisition au cours de l'année 2019. Une démarche est dite d'économie circulaire si elle relève de l'une des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un diagnostic ressources pour réemploi, recyclage ou valorisation de la matière ; • Recyclage des matériaux issus de la déconstruction ; • Réemploi de produits ou de mobilier ; • Récupération d'énergie fatale (data center, eaux grises...) ; • Label Cradle to Cradle (C2C) ; • Actions auprès des utilisateurs (sensibilisation au tri des déchets, mise en place du compost...). <p>Cet indicateur exprimé en pourcentage se mesure au prorata de la part que représente chaque branche (IR et IE) dans le chiffre d'affaires du Groupe.</p>				

orange™	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1 (n°2 dans le suivi 2019)	Réduire nos émissions CO ₂ de 50 % par usage client d'ici 2020 (par rapport à 2006).			X	2006-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Octobre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Interne Groupe et Pays et audit par KPMG			
	3/ Etat de l'action				
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019				
	<input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Objectif 2020 déjà atteint. Fin 2019, l'indicateur est à 64,2 % d'émissions CO ₂ par usage client par rapport à 2006. Cela concerne l'ensemble du périmètre Groupe (27 pays Orange). Orange collabore à cet objectif avec l'ITU, Carbone 4, KPMG, la CCNUCC. Par ailleurs : <ul style="list-style-type: none"> Déploiement de PPA (Power Purchase Agreements) en France, Espagne et Pologne et d'ESCO (Energy Services Companies) en zone MEA (Middle East and Africa). PPA déjà signés : en France 3%, Pologne 9%, Espagne 50% d'électricité d'origine renouvelable. En Espagne le taux d'électricité d'origine renouvelable est d'ores et déjà de 100% avec l'achat de GO (Guarantees of Origin). Orange dispose de la 1^{ère} flotte d'entreprise en auto-partage d'Europe avec un total de 2600 véhicules fin 2019. L'objectif est d'atteindre 7000 véhicules électrifiés en 2025. 				
Commentaires	<p>Orange a poursuivi et renforcé le déploiement d'un plan d'actions volontaristes pour réduire toutes les sources d'émissions directes. Cela concerne les réseaux et systèmes d'information via un vaste plan d'efficacité énergétique: des changements d'équipements, des innovations (alimentation 400V, consolidation, virtualisation, Intelligence Artificielle...), de nouveaux data centers, une ventilation optimisée, l'achat ou la production d'énergie renouvelable avec un objectif d'au moins 50% d'électricité d'origine renouvelable à l'échelle du Groupe en 2025, en déployant un vaste programme de PPA et d'ESCO en Europe et MEA (Middle East and Africa) afin de respecter les accord de Paris.</p> <p>S'agissant des transports, les leviers sont multiples : le choix de véhicules avec zéro émission à l'usage, la substitution des déplacements professionnels par des réunions à distance/visioconférences. Les émissions associées au transport sont en baisse de 10 % en 2019 par rapport à 2018.</p> <p>S'agissant des bâtiments, les leviers d'actions utilisés en 2018 ont été poursuivis en 2019 : mise en place d'outils de monitoring, certification HQE et ISO 14001. Une baisse de 13,4% des émissions de CO₂ en 2019 par rapport à 2018 a pu être observée.</p> <p>Pour atteindre cet objectif, Orange va poursuivre la mise en œuvre en région MEA de fermes solaires - 3 fermes solaires ont été construites et sont opérationnelles en Jordanie, elles fournissent en électricité d'origine solaire plus de 70% des besoins opérationnels d'Orange Jordanie. D'autres vont suivre dans plusieurs pays en zone MEA. Sur cette zone, en complément, il y a un déploiement de projets avec des fournisseurs (ESCOs) qui assurent la maintenance de sites techniques et mettent en œuvre progressivement le recours à de l'électricité d'origine solaire. Comme mentionné précédemment, en France, Pologne et Espagne des contrats de type PPA – Power Purchase Agreements – ont été lancés et vont être complétés.</p>				

orange™	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2 <small>(n°3 dans le suivi 2019)</small>	Réduire l'impact des produits et services par l'éco-conception	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Octobre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Interne Groupe et Pays et audit par KPMG			
	3/ Etat de l'action				
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019				
<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Poursuite et accélération du processus d'éco-conception de certains produits comme les boxes et le déploiement de la 5G. Déploiement d'objectifs d'éco-conception pour tous les produits à la marque Orange, dans le cadre du plan stratégique « Engage 2025 », pour contribuer à l'objectif de Net Zéro en 2040. Elaboration de plans d'action par produits et services.				
Commentaires	Poursuite de la mise en place des processus d'éco-conception des nouveaux produits et services, avec déjà certains livrables. Le programme « Engage 2025 » a notamment pour objectif de systématiser le recours à l'éco-conception pour les produits de la marque Orange d'ici à 2025. Des études sont en cours avec des entreprises innovantes comme Greenspector pour favoriser l'éco-conception logicielle des applications du Groupe. Le but est de contribuer aux objectifs de déploiement de l'économie circulaire dans tous nos processus métiers. L'entreprise travaille notamment sur ce sujet avec l'ITU et la fondation Ellen MacArthur. La nouvelle Livebox et la nouvelle set-top box (décodeur TV) d'Orange ont été éco-conçues : leur taille est inférieure aux précédentes boxes et elles utilisent partiellement du plastique recyclé. Il est prévu d'ici fin 2020 que les coques soient constituées à 100% de plastique recyclé et si possible, dans le futur, qu'elles intègrent de l'or recyclé. Par ailleurs, une démarche d'éco-conception a été menée pour diminuer l'empreinte carbone relative au transport et à la distribution des boxes et décodeurs.				

orange™	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 <small>(n°4 dans le suivi 2019)</small>	Optimiser la gestion des déchets			X	2016-2020
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Octobre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Interne Groupe et Pays et audit par KPMG			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 15 millions de mobiles collectés à fin 2019, déploiement et choix de prestataires pour la collecte dans l'ensemble des pays Europe et progression dans les pays EMA. Reconditionnement des boxes pour réutilisation chez les clients jusqu'à 5 fois. Déploiement de cahier des charges types pour optimiser la gestion des déchets, choix de prestataires effectué pour le Sénégal, en cours pour Madagascar, le Mali. Travail avec les éco-organismes, Emmaüs, les Ateliers du Bocage. Par ailleurs, un programme baptisé Oscar a été lancé pour favoriser l'utilisation d'équipements de seconde main dans les réseaux et le Système d'Information de l'entreprise. Une place de marché interne est en cours de renforcement pour favoriser la réutilisation d'équipements réseaux entre les filiales du Groupe. 				
Commentaires	Poursuite de l'objectif d'améliorer progressivement les dispositifs de gestion des déchets dans les pays où le groupe est présent pour contribuer à un objectif de déploiement progressif de l'économie circulaire dans l'ensemble des processus de l'entreprise d'ici fin 2020 (road map EC Groupe). Cela consiste principalement à la réduction des quantités de déchets produits, en favorisant le reconditionnement et la réutilisation, l'optimisation de la gestion des déchets et des équipements en fin de vie générés en interne (issus des activités réseau et tertiaires) et dans la collecte et le traitement des équipements électroniques usagés des clients.				

 Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Tendre vers zéro déchet en décharge d'ici 2020 sur tous les sites de production du Groupe		X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Cet indicateur fait parti du reporting annuel des données environnementales concernant la période du 1 ^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. Le reporting environnemental de Pernod Ricard porte sur les sites de production sous contrôle opérationnel du Groupe au 30 juin de l'année fiscale concernée et ayant été en activité tout au long de celle-ci. Le reporting environnemental fait l'objet d'une vérification par des commissaires aux comptes dans le cadre de la DPEF (cf. modalités de la page 120 à 123 du Document d'enregistrement universel 2019-2020 de Pernod Ricard disponible ici).			
	3/ Etat de l'action <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints	Depuis 2010, les sites de production ont déployé des efforts pour réduire la quantité de déchets générés et pour trouver des filières de recyclage et de valorisation, ce qui se traduit en valeur par une baisse de 90% des déchets en décharge entre 2010 et 2020. En 2020, il reste 557 tonnes de déchets mis en décharge. Au total, ce sont ainsi 95% du volume total de déchets des sites de production du Groupe dans le monde qui ont été recyclés.			
Commentaires	/				

 Pernod Ricard Créateurs de convivialité	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2 Tendre vers 100 % d'emballages recyclables pour le consommateur couvrant un volume de production d'environ 1000 millions de litres (soit l'ensemble de la production du Groupe)		X		X	2017-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Cet indicateur a été audité en 2017 de manière qualitative par les commissaires aux comptes. Il a fait l'objet d'une validation interne les années suivantes.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée à 2025				
	Résultats partiels/définitifs de l'action				
	<p>En 2017, tous les emballages primaires ont été passés en revue afin d'identifier ceux qui sont non recyclables, ainsi que les composants qui pourraient compromettre leur recyclage selon les critères établis par ADELPHÉ/CITEO. Plus de 99% des emballages primaires du Groupe (en poids) sont ainsi techniquement recyclables.</p> <p>Afin d'atteindre 100% d'emballages recyclables, réutilisables, compostables ou biosourcés d'ici 2025, une guideline a été lancée fin 2019 afin d'aider les équipes de développement et de marketing à concevoir des emballages 100% recyclable. Celle-ci s'appliquera à l'emballage primaire, secondaire et tertiaire.</p> <p>D'ici 2030, Pernod Ricard expérimentera 5 nouveaux moyens circulaires de distribution.</p>				
Commentaires	L'objectif est ajusté pour l'horizon 2019-2025 : « Tendre vers 100% d'emballages recyclables, réutilisables, compostables ou biosourcés d'ici à 2025 ».				

 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 Généraliser l'éco-conception dans tous les processus de développement produit des sociétés de marques du Groupe Pernod Ricard.	X	X	X	2016-2020
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2020			
	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Le suivi de cet objectif est réalisé par le biais des indicateurs ci-après qui font l'objet d'une validation interne.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée à 2022			
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>L'action de Pernod Ricard vise en premier lieu à mettre en œuvre les principes d'écoconception dans les processus de développement des produits, afin d'améliorer leur cycle de vie et de minimiser les déchets finaux. En termes d'emballage, le verre et le carton sont les principaux matériaux utilisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le premier objectif du conditionnement circulaire est d'optimiser la quantité d'emballage utilisée. Le deuxième objectif est de garantir la recyclabilité des emballages. Tous les emballages primaires ont été passés en revue en 2017 afin d'identifier ceux qui sont non recyclables, ainsi que les composants qui pourraient compromettre leur recyclage selon les critères établis par CITEO. Plus de 99% des emballages du Groupe (en poids) sont recyclables. D'ici à 2025, 100% des emballages utilisés par le Groupe seront recyclables, réutilisables, compostables ou biosourcés. Le troisième objectif est d'incorporer davantage de matière recyclée dans les emballages. D'ici à 2025, le Groupe a pour objectif d'atteindre 50% de verre recyclé et 25% de PET recyclé. Absolut a augmenté la part de calcin utilisé dans sa bouteille de verre à 45%. Le quatrième objectif est relatif à l'utilisation de biomatériaux lorsque l'option du contenu recyclé n'est pas disponible : certaines marques ont remplacé les bouchons en plastique issus du pétrole par des bouchons produits à partir d'éthanol de canne à sucre. <p>Au cours de l'année 2019/20, le Groupe a finalisé les directives internes concernant les emballages et les objets promotionnels durables. Elles reposent sur 5 principes d'éco-conception : repenser, réduire, réutiliser, recycler et respecter, chacun étant intimement lié à nos objectifs. Ces directives ont été diffusées auprès de toutes les filiales et une analyse des écarts au regard de ces principes est en cours. Le Groupe a également mis en place un reporting pour mesurer les progrès par rapport aux objectifs fixés.</p> <p>Cette année, le Groupe associe ses équipes marketing à la mise en œuvre de ces nouvelles directives.</p>			
Commentaires	Pour atteindre ces objectifs, un guide d'éco-conception s'appliquant aux emballages primaires, secondaires et tertiaires a été communiqué aux équipes marketing fin 2019 pour qu'à partir de 2022, 100 % des nouveaux projets intègrent des principes d'écoconception et montrent une réduction de l'impact environnemental de l'emballage sur son cycle de vie. De ce fait, la date de fin de cet engagement qui était initialement 2020 est prolongée à 2022.			

 Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)	
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)		
Engagement 4	Suivre le déploiement de la stratégie environnementale du Groupe par le biais d'une feuille de route 2010 à 2020 dont les objectifs contribuent à l'économie circulaire.		X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 202	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Les principaux objectifs associés à la stratégie environnementale du Groupe font partie du reporting annuel des données environnementales concernant la période du 1 ^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. Le reporting environnemental fait l'objet d'une vérification par des commissaires aux comptes dans le cadre de la DPEF (cf. modalités de la page 120 à 123 du Document d'enregistrement universel 2019-2020 de Pernod Ricard disponible ici).				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée à 2030					
Résultats partiels/ définitifs de l'action	<p>L'économie circulaire est un sujet qui est adressé par Pernod Ricard, qui en a fait un pilier stratégique de son modèle de durabilité.</p> <p>En avril 2019, a officiellement été lancée la stratégie RSE à l'horizon 2030 « Good Times from a good place », qui confère un cadre au Groupe pour continuer de créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties-prenantes de manière pérenne.</p> <p>Cette stratégie est construite autour de quatre piliers, chacun représentant une étape de la chaîne de valeur et contribuant aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODDs).</p> <p>L'un des piliers et ligne directrice des actions du Groupe est celui de l'Economie Circulaire – Circular Making.</p> <p>Il contribue aux ODDs 12 (Production et Consommation Responsables) et 14 (La vie sous l'Eau) en définissant de nouvelles pratiques de production, de distribution et de gestion de fin de vie du produit pour diminuer l'empreinte énergétique du Groupe et préserver les ressources naturelles.</p> <p>Les engagements de Pernod Ricard relatifs à l'économie circulaire sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconstitution de l'équivalent de 100% de l'eau consommée par les sites de production situés dans un bassin versant en situation de stress hydrique ; • Eliminer 100% des objets promotionnels en plastique à usage unique d'ici 2025 ; • 100% des emballages seront recyclables, réutilisables, compostables ou élaborés à partir de manière organique d'ici à 2025 ; • Expérimenter cinq projets d'économie circulaire pour la distribution des vins et spiritueux d'ici à 2030 ; • D'ici à 2030, des initiatives seront lancées afin de favoriser et encourager le recyclage des emballages dans 10 marchés clés affichant un faible taux de recyclage. <p>Les performances actuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 20% de la consommation d'eau par unité produite entre 2009/10 et 2019/20 ; • 100% des sites situés dans des zones géographiques où le risque eau est élevé ont mis en place un plan d'action de gestion des ressources en eau. Pernod Ricard India a par exemple réduit sa consommation d'eau de 36% en moins de dix ans et construit 13 complexes de récupération et de stockage des eaux usées, 13 barrages et 40 puits – ce qui correspond à l'économie de 365 millions de litres d'eau ; • Pernod Ricard a rejoint la fondation Ellen MacArthur fin 2018 et est membre du CE100 network ainsi que signataire de « the new plastic economy » ; • En Europe, le Groupe contribue à hauteur d'environ 6 millions d'euros par an à des dispositifs nationaux améliorant la collecte et le recyclage des emballages ménagers dont le verre. 					
Commentaires	<p>L'objectif est modifié de la façon suivante :</p> <p>« Suivre le déploiement de la stratégie environnementale du Groupe par le biais d'une feuille de route à 2030 dont les objectifs contribuent à l'économie circulaire sur la période 2018-2030 ».</p>					



	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1a Augmenter le taux d'utilisation de matières plastiques recyclées dans les produits fabriqués par Plastic Omnium pour un de ses clients dont l'objectif est de 50% à l'horizon 2030.		X	X	X	2019 - 2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 24 Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Validation interne			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • 60 propositions de matières recyclées ont été reçues de la part des fournisseurs contactés. Ces matières ont des teneurs variables en matières recyclées post-consumer et sont destinées à être utilisées pour des composants panneaux extérieurs de carrosserie automobile. • 24 matières ont été retenues pour des évaluations internes, qui combinent des essais d'injection sur presses industrielles et des essais de caractérisations des performances sur éprouvettes et sur pièces en laboratoire. • 11 matières ont terminé les évaluations complètes en 2020, 5 de ces matières sont considérées pour de potentielles applications avec nos clients. 				
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux sur les matières recyclées pour panneaux de carrosserie seront matérialisés par la réalisation d'un démonstrateur physique. L'application retenue pour la réalisation de ce démonstrateur est un parechoc avant produit en série par Plastic Omnium. L'objectif visé est d'atteindre un taux d'intégration de matières recyclées de 25% dans ce module, qui devrait être prêt en Décembre 2020 pour présentation aux clients de l'entreprise. • Les validations de nouvelles matières se poursuivront en 2021 pour tenir compte de l'évolution rapide de l'offre en plastiques intégrant des matières recyclées sur les marchés européens, américains et chinois. 				



Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement
1b

Conduire une ACV (Analyse du Cycle de Vie) sur les réservoirs à carburant

X

X

2020-2021

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
25 Novembre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

LACV paramétrique a été réalisée par l'Université de Bruxelles, mandatée par Plasfuelsys, l'association des fabricants européens de systèmes à carburant. En 2021, les réservoirs métalliques seront inclus dans un nouveau volet de cette ACV.

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Une feuille de calcul paramétrique est disponible et permet de tester différents scénarii, que ce soit au niveau européen, d'un pays ou d'une usine et est donc un guide à la prise de décision permettant d'améliorer le bilan ACV.

La ACV paramétrique permet de mesurer les impacts du verdissement de l'énergie utilisée dans le scope 2 ainsi que l'impact.

Commentaires

Les résultats montrent que la plus grande partie des émissions cradle to gate est liée à l'usage et est donc dépendante du carburant et de la motorisation du véhicule. 1/3 des émissions « cradle to gate » est lié au mix électrique des usines du groupe et est progressivement décarboné via l'installation de panneaux solaires et de contrats d'énergie verte ; les 2/3 restants sont liés aux plastiques rentrant dans le processus de fabrication, pour lesquels l'industrie chimique met en place des programmes de réduction de l'empreinte CO2 notamment par l'optimisation de leurs usines ou encore par la fabrication de grades contenant une part de matières biosourcées ou recyclées mécaniquement. En fin de vie, les réservoirs à carburant sont incinérés avec valorisation thermique (ils constituent d'excellents combustibles). A terme, cette valorisation thermique devrait pouvoir être substituée par des procédés de recyclage chimique, qui font l'objet de nombreux projets de R&D par les grands chimistes.



GROUPE RENAULT	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Augmenter de 50 % la consommation globale de plastique recyclé du Groupe Renault dans le Monde, en tonnage.	X	X	X	2013-2022
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Avril 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Indicateur publié annuellement dans le Document d'Enregistrement Universel du Groupe Renault et audité par un organisme tiers indépendant dans le cadre des travaux de vérification relatifs à la Déclaration de Performance Extra-Financière de l'entreprise.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	52 000 tonnes de matières plastiques recyclées ont été incorporées sur les véhicules produits par le Groupe Renault dans le monde en 2018, en hausse de 20 % par rapport à 2013.				
Commentaires	<p>2019 a été marquée par une dégradation du marché automobile sur certains des marchés-clés du Groupe. Des volumes de vente moins élevés que prévu ont conduit à une réduction des tonnages globaux de plastiques consommés par le Groupe. L'interdiction de l'importation de plastiques recyclés en Turquie a par ailleurs entraîné une baisse de la quantité de plastiques recyclés utilisés sur la Clio, l'un des best-sellers du Groupe produit principalement dans l'usine de Bursa (Turquie). Ces facteurs négatifs n'ont pas permis de suivre la trajectoire de consommation globale de plastiques recyclés prévue initialement au niveau du Groupe pour atteindre l'objectif d'une hausse de 50% en 2022 (vs 2013). En dépit de ce contexte défavorable les tonnages de plastiques recyclés consommés par le Groupe au niveau mondial s'affichent néanmoins en hausse de 20% en 2019 par rapport à 2013.</p> <p>La refonte en cours de la stratégie du Groupe visant à prioriser la profitabilité durable sur la croissance en volumes pourrait conduire à une révision de la formulation de cet objectif en 2021.</p>				

SAINT-GOBAIN	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Déployer la Politique de gestion durable des ressources				X	2016-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 10 Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Le suivi des progrès est réalisé à travers un comité ad hoc, basé notamment sur des chiffres validés annuellement par un cabinet externe.				
	3/ Etat de l'action <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints Après, 2019, marquée par la réorganisation en profondeur du Groupe, donnant plus de responsabilité et d'autonomie aux pays, et par l'engagement « net zéro carbone 2050 », l'année 2020 est marquée par le lancement du programme autour des Sustainability Road Maps. Chaque pays doit développer ses feuilles de route, fixer les objectifs 2025 et 2030 et établir le programme d'actions, en prenant en compte la situation qui lui est propre, en matière de réglementation, d'attente clients et de position des businesses de Saint-Gobain. Le volet Economie Circulaire fait partie intégrante de ces feuilles de route. Il s'articule autour de 3 domaines : l'offre produits et systèmes, les opérations et la supply chain, les services. La Politique de gestion durable des ressources est au cœur de ce volet Economie Circulaire.					
Commentaires	Cette politique a été réécrite en 2020 afin d'être en cohérence avec la réorganisation du Groupe opérée fin 2018, notamment en matière de partage des responsabilités entre le niveau local et le niveau Corporate.					

SAINT-GOBAIN	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire de 50 % entre 2010 et 2025 les déchets industriels non valorisés				X	2010-2025
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 10 Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Le suivi des progrès est réalisé à travers un comité ad hoc, basé notamment sur des chiffres validés annuellement par un cabinet externe.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Les progrès sur le management des résidus de production réalisé dans certains sites du Groupe montrent que le « zéro déchet non valorisé » est une ambition atteignable, mais beaucoup d'efforts restent à faire, notamment dans les zones géographiques ou les coûts d'enfouissement restent faibles.					
Commentaires	L'année 2020 est marquée par le travail prospectif réalisé par les sites fortement contributeurs à la non-valorisation des déchets générés par les procédés. Les projets pouvant être menés d'ici 2025, en termes de réduction de déchets générés, de recyclage en boucle fermée dans les procédés, ou de valorisation à travers des routes de valorisation externes, ont été proposés. La consolidation des gains attendus permet de cibler un résultat 2025 conforme à l'objectif attendu par le Groupe.					

 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 Mettre en œuvre la démarche d'éco-innovation basée sur l'analyse de cycle de vie		X		2013-2020
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 10 Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Le suivi des progrès est réalisé à travers un comité ad hoc, basé notamment sur des chiffres validés annuellement par un cabinet externe.		
	3/ Etat de l'action <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints En octobre 2020, plus de 800 personnes ont été formées.			
Commentaires	Les outils déployés entre 2017 et 2019 sont maintenant mis à disposition des équipes marketing et R&D des businesses et des pays. Un des outils permet de mesurer, à travers les analyses de cycle de vie (ACV) les impacts environnementaux des produits, agir sur les paramètres possibles (choix de matières premières, énergie utilisée, procédé de fabrication, etc.) et mesurer facilement l'évolution des impacts en fonction des variations entrées. Plusieurs pays ont déjà été formés à l'utilisation de cet outil et l'utilisent dans leur démarche d'Eco-innovation. Les enjeux et critères du développement durable sont par ailleurs aujourd'hui systématiquement pris en compte dans le processus d'innovation produit.			

 Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Réduire la quantité de déchets des sites en favorisant le réemploi et le recyclage tout en visant l'objectif « Landfill Free Sites » en 2025 avec un focus particulier sur les plastiques.				2015-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2020			
	5 Novembre 2020	Les informations sur les déchets de l'ensemble des sites sont remontées à fréquence trimestrielle dans la base de données environnementale de Sanofi. Elles sont contrôlées et validées en interne. Ces données sont également vérifiées tous les ans dans le cadre de la campagne d'audit externe par E&Y portant sur les performances RSE de Sanofi.			
	3/ Etat de l'action				
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019				
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Commentaires En 2020, le taux d'enfouissement est de -1% par rapport à 2019 avec en outre un nouveau contrat de déchet en Espagne qui permet de limiter très significativement l'enfouissement (-400 tonnes/an). En France, les investissements pour éviter la production des déchets et créer une solution ammoniacale ont permis de réduire de 3000 tonnes la quantité de déchet sur un seul site.					
De nouveaux objectifs sur la gestion de déchets pour 2030 ont été validés pour la feuille de route de la stratégie environnementale de Sanofi : le programme PLANET MOBILIZATION.					

 Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire la consommation d'eau de 10% entre 2015 et 2020				2015-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2020			
	6 Novembre 2020	Les informations sur les prélèvements d'eau sur l'ensemble des sites sont remontées à fréquence trimestrielle dans la base de données environnementale de Sanofi. Elles sont contrôlées et validées en interne. Ces données sont également vérifiées tous les ans dans le cadre de la campagne d'audit externe par E&Y portant sur les performances RSE de Sanofi.			
	3/ Etat de l'action				
	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019				
	<input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Commentaires Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints L'objectif a été atteint en 2018 (-13% en fin d'année 2018 vs 2015) et est confirmé en 2020 : -23% (performance calculée sur la base de données encore non auditées par un organisme extérieur, qui le seront courant décembre 2020).					
Le Programme de réduction globale des prélèvements d'eau de Sanofi sur la période 2015-2020 a permis d'excéder les objectifs fixés. De nouveaux objectifs sur la gestion de l'eau par les sites sont en cours de définition, ils s'inscriront dans la mise à jour de la feuille de route de la stratégie environnementale de Sanofi : le programme PLANET MOBILIZATION.					

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

Engagement 1

Eviter de consommer 120 000 tonnes de ressources primaires grâce aux programmes ECOFIT™, des services de l'entreprises pour la maintenance, le recyclage, la récupération et la fin de vie.

(L'objectif initial était de 100 000 tonnes et a été réhaussé).

X	X	X	2018 – 2020 (puis effort continu)
---	---	---	-----------------------------------

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 Septembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Les résultats de cet engagement ont été audités par Ernst & Young (auditeurs externes). La dernière vérification a eu lieu fin 2019 et la prochaine vérification aura lieu fin 2020.		
	3/ Etat de l'action			
	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019			
Résultats partiels/définitifs de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints L'entreprise a décidé de relever le niveau de ses ambitions pour cet engagement à 120 000 tonnes (engagement initial 100 000 tonnes). De début 2018 à fin septembre 2020, cet engagement a permis d'éviter la consommation de 127 276 tonnes de ressources primaires. Cela signifie donc que l'objectif fixé à fin 2020 a été dépassé.			
Commentaires	Cet indicateur quantifie l'ensemble des activités industrielles contribuant à l'Économie Circulaire, telles que les activités de réparation, réutilisation, rénovation et recyclage, qui permettent d'éviter la génération de déchets, la consommation de matériaux et d'énergie, les émissions de CO ₂ et/ou l'épuisement des ressources en eau. Schneider Electric a dépassé son objectif 2020 avec un peu plus de 127 000 tonnes de consommation de ressources primaires évitées, dont 30 000 tonnes en 2020. Bien que cette performance soit largement liée au recyclage de batteries au plomb, le programme ECOFIT™ du Groupe se distingue également en modernisant les équipements des clients. Plutôt que de changer/renouveler intégralement les produits, cette solution permet de remplacer uniquement les composants principaux des tableaux électriques. Par exemple, un site européen du Groupe a produit 55 disjoncteurs moyenne tension afin de donner une seconde vie à des tableaux électriques, prolongeant ainsi leur durée de vie. Cette mesure a permis d'éviter l'utilisation de 44 tonnes de ressources primaires, principalement pour les compagnies d'électricité et des secteurs du pétrole, gaz, pétrochimie, exploitations minières, métallurgie et minéraux.			

Engagement 2
Elargir la portée du label Green Premium™ en incluant les services et solutions.

D'ici fin 2020, notre objectif est de réaliser 75% de notre chiffre d'affaire grâce à la vente de solutions Green Premium™ (analyse complète du cycle de vie et instructions précises de gestion de fin de vie du produit), accessibles en ligne 24/7.

Continuer à éco-concevoir 100% de nos offres, en intégrant les dimensions clés de la Circularité pour chaque nouveau développement de produit.

X

X

X

 2018 – 2020
(puis effort continu)

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action
1/ Date du suivi
30 Septembre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Les résultats de cet engagement ont été audités par Ernst & Young (auditeurs externes). La dernière vérification a eu lieu fin 2019 et la prochaine vérification aura lieu fin 2020.

3/ Etat de l'action
 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019
 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

L'objectif « chiffre d'affaires réalisés dans le cadre du nouveau programme Green Premium » atteint 59 % au 3^{ème} trimestre 2020.

Commentaires

Schneider Electric déploie son nouveau programme Green Premium. Basé sur des fondations de conformité avec les réglementations les plus strictes – telles que la Directive EU RoHS qui a récemment banni l'utilisation de 4 phtalates d'une part importante des équipements électriques – sur lesquelles sont ajoutées des valeurs environnementales, dépassant le cadre réglementaire.

En 2019-2020, ce programme avait pour principaux objectifs d'assurer la constante conformité réglementaire des produits, d'élargir son périmètre aux services et aux solutions, de faire figurer les attributs de performance environnementale supplémentaires dans les fiches produit disponibles en ligne, de concevoir des témoignages client illustrant la valeur ajoutée de Green Premium™ pour les clients, et de continuer à cerner des critères environnementaux applicables aux produits. Le service ECOFIT™ de Schneider Electric constitue une addition notable au portefeuille Green Premium™ au regard de sa performance circulaire : il aide en effet les clients à mettre en œuvre des méthodes économiques et respectueuses de l'environnement pour moderniser et mettre à niveau leurs équipements électriques sans perturber le déroulement de leurs activités quotidiennes.

Engagement 3

Continuer à réduire la génération des déchets en maximisant leur réemploi ou en leur donnant une seconde vie, tout en dépassant 95% de taux de valorisation et de recyclage, et en garantissant des conditions de sécurité satisfaisantes. Ces efforts nous permettent notamment de répondre à notre objectif « Zéro déchet mis en décharge » pour 200 sites d'ici fin 2020. Ces efforts sont à poursuivre par la suite.

X

X

 2018 – 2020
(puis effort continu)

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
30 Septembre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Les résultats de cet engagement ont été audités par Ernst & Young (auditeurs externes). La dernière vérification a eu lieu fin 2019 et la prochaine vérification aura lieu fin 2020.

3/ Etat de l'action

 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

L'initiative « Vers le zéro déchet mis en décharge » de Schneider Electric continue de produire d'excellents résultats avec 193 sites du Groupe labellisés au 3^{ème} trimestre 2020.

Commentaires

À mesure que l'objectif de 200 labellisations à l'horizon 2020 se rapproche, les sites de Schneider Electric transforment leurs programmes de gestion des déchets pour faire évoluer les opérations classiques de collecte/recyclage vers des efforts poussés de revalorisation et de réduction de déchets.

Toutes les régions où Schneider Electric exerce une activité industrielle pilotent des « innovations circulaires » afin de réduire les volumes de déchets générés. En 2019, plusieurs sites ont mis en œuvre la réutilisation des cartons et palettes permettant d'économiser des tonnes de fibres de bois, tout en réduisant sensiblement les coûts d'emballage. Le Groupe travaille également à un projet d'innovation en collaboration avec un fournisseur majeur d'emballages afin de réduire les déchets dans ce domaine, par le biais d'ateliers organisés dans certaines usines. L'une des mesures consiste par exemple à passer de l'emballage unitaire à l'emballage en vrac.

Le Groupe se concentre également sur la valorisation des déchets, en mettant l'accent sur l'amélioration du tri des déchets. Cela permet d'optimiser le potentiel de recyclage des déchets, aussi bien en termes de quantité qu'en termes de qualité des matières recyclées. En 2019, le Groupe a notamment récupéré plus de 99 % des déchets métalliques déclarés.

Engagement 4
Doubler la quantité de plastique recyclé contenue dans les produits (pré et post consommateur) de l'entreprise d'ici à 2025 (base mondiale et référence 2017).

X

X

X

2018 – 2025 (puis effort continu)

Suivi de l'engagement
Avancement de l'action
1/ Date du suivi
30 Juillet 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Les résultats de cet engagement ont été consolidés et vérifiés dans les systèmes internes de Schneider Electric.

3/ Etat de l'action
 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019
 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

A fin 2020, l'entreprise prévoit d'atteindre 22% de l'objectif fixé pour 2025 (Objectif : doubler la quantité de matière plastique recyclée dans les produits de l'entreprise).

Commentaires

Schneider Electric collabore activement avec ses principaux fournisseurs en leur demandant de proposer des alternatives recyclées comme condition de rester un fournisseur stratégique. L'objectif est d'identifier les sources potentielles d'approvisionnement, d'établir des plans d'action et de définir les obstacles à franchir, en collaboration avec les principaux acteurs, pour permettre l'émergence de matériaux circulaires.

 Le groupe travaille également comme partenaire de chaîne de valeur pour le développement et le test de nouvelles technologies comme par exemple le « [recyclage chimique](#) ».

 De plus, Schneider Electric a annoncé avoir signé le Pacte européen sur les emballages plastiques à l'occasion de son lancement officiel à Bruxelles le 6 mars 2020 [disponible ici](#).

	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Intégrer 20% minimum de matériaux recyclés dans les nouveaux produits à l'horizon 2020. L'utilisation de matières recyclées est un des 7 axes de la démarche éco-conception de l'entreprise.	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2020			
	Novembre 2020	Les Directions Achats et Qualité/Environnement sont en charge de la mise en œuvre et de la validation de cet objectif, provenant de données issues des fournisseurs.			
	3/ Etat de l'action				
	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019				
	<input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats	<input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints			
	L'objectif d'atteindre 20% de matériaux recyclés dans les nouveaux produits est dépassé avec un taux de 35% à fin 2019.				
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Le Groupe SEB continue ses actions pour intégrer de plus en plus de matériaux recyclés et notamment sur les plastiques recyclés. A fin 2019, 35% de matériaux recyclés constituaient les nouveaux produits et leurs emballages ; Le Groupe SEB poursuit également ses actions pour la suppression des plastiques dans l'emballage de ses produits à travers sa politique d'Eco-Packaging. D'ici 2023, le Groupe s'engage à retirer de ses emballages les cales en polystyrène expansé, les sous-emballages plastique et à atteindre un minimum de 90% minimum de fibres recyclées dans les cartons. 				



Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement
3

Programme « Réparer plutôt que jeter » : réduire les déchets de produits électriques et électroniques (DEEE) en augmentant leur durée d'usage par les consommateurs via une politique de réparation pendant 10 ans.

- Renforcer le réseau de réparateurs en France et à l'international ;
- Engagement et communication des marques de l'entreprise (SEB, Tefal, Moulinex, Rowenta, Krups...) sur le logo « produit réparable 10 ans » ;
- Utiliser l'impression 3D pour garantir « à vie » la fourniture d'un maximum de pièces détachées pour la réparation des produits et donc leur usage prolongé.

X

X

X

2008 - 2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
Septembre 2019

2/ Modalité de validation du suivi 2020

La Direction Satisfaction Consommateurs / SAV est en charge de la mise en œuvre de cet objectif.

3/ Etat de l'action

En cours Menée à terme Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020

Suit le rythme prévu En avance Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Depuis 2016, le logo « produit réparable 10 ans » s'affiche sur plus de 90% des nouveaux produits commercialisés en Europe, Asie, Moyen-Orient et Afrique pour les 4 marques Tefal, Rowenta, Moulinex et Krups, ainsi que pour Seb et Calor en France et Belgique.

Commentaires

En 2019, 94 % du volume total de produits électroménagers commercialisés dans le monde étaient réparables. Une nouvelle offre de service pour stimuler la réparation a été lancée en 2018 pour la marque Rowenta : le Groupe SEB a mis au point une offre de réparation forfaitaire pour encourager les consommateurs à faire davantage réparer leurs produits. Un tarif unique et fixe pour chaque catégorie de produit où le consommateur a l'assurance de pouvoir faire réparer son produit pour moins d'un tiers du prix d'un produit neuf équivalent de la marque, et ce quel que soit la panne, l'âge de l'appareil et les pièces nécessaires. La prestation sera étendue aux autres marques en France et progressivement déployée dans d'autres pays d'Europe.



 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4 Eurêcook : poursuite de l'expérimentation pilote sur l'Economie de fonctionnalité. Un service innovant, simple et pratique qui permet d'accéder en location à une large gamme d'appareils culinaires, à partir de 9,99€.		X	X	2015-2019

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Les Directions Marketing et Développement Durable du Groupe SEB, les partenaires externes Eurêcook et le distributeur partenaire sont en charge de la mise en œuvre de cet engagement.		
	3/ Etat de l'action <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
	Résultats <input type="checkbox"/> Atteints <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints			
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Le test pilote Eurêcook sur Dijon (avec Envie, Ademe, Groupe Casino) est terminé sur 28 références de produits électriques culinaires du Groupe SEB. L'extension de cette expérimentation à Paris avec MONOPRIX a démarrée en octobre 2018 et s'est poursuivie en 2019. Ce service prend une nouvelle dimension en 2020 à Paris dans le cadre du projet RépareSeb.</p>			
Commentaires	<p>À l'avant-garde de nouveaux modèles de consommation plus durables dans la perspective de l'économie de fonctionnalité, le Groupe a testé en France dès 2015 un service innovant de location d'appareils culinaires pour répondre aux besoins ponctuels des consommateurs. Dénommé Eurêcook, il a été déployé d'abord dans l'agglomération de Dijon en partenariat avec un réseau d'acteurs privés et publics, comme l'ADEME, l'association ENVIE, et le groupe Casino. En octobre 2018, il a fait ses premiers pas à Paris, en partenariat cette fois avec ENVIE et Monoprix, leader du commerce en centre-ville. Le principe est simple : le consommateur réserve son appareil Seb, Tefal ou Moulinex sur le site www.eurecook.fr ou dans l'un des cinq magasins Monoprix parisiens qui participent à l'opération dans un 1er temps. Il choisit la durée de location (un week-end à une semaine) puis le récupère dans l'un des points de retrait ou lors de la livraison de ses courses. Une fois retournés, les produits sont systématiquement nettoyés, vérifiés et réemballés. Ce service prend une nouvelle dimension en 2020 à Paris dans le cadre du projet RépareSeb.</p>			

Engagement 1
Maîtriser la chaîne de fabrication au recyclage du papier consommé et créer ainsi une boucle vertueuse :

- Sélectionner le papier consommé sur l'analyse du cycle de vie du produit dans le but qu'il ait l'impact environnemental de fabrication le plus faible possible ;
- Collecter et trier le déchet papier avec obligation de le livrer chez des papetiers proches de la collecte ;
- Compléter la démarche par la collecte et le tri de l'ensemble des autres déchets.

X

X

X

2013-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action
1/ Date du suivi
 Novembre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Suivi effectué à l'aide de l'outil de reporting interne de l'entreprise qui recense les tonnages de déchets par flux. Les données ont été recoupées avec les déclarations des prestataires de l'entreprise en charge de la collecte.

3/ Etat de l'action
 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020
 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action
Résultats
 Atteints

 Partiellement atteints

 Non atteints

- 100% du papier consommé en France est d'origine recyclé et éco-labellisé ;
- Tri des déchets en 5 flux dans les agences ;
- Tri des déchets en 10 flux dans les immeubles centraux.

Commentaires

Premier consommable utilisé par les activités de services, le papier représente un enjeu économique significatif et un thème environnemental sensible (gestion des déchets, lutte contre le changement climatique et la pollution...).

De plus en plus d'initiatives sont mises en place afin de rationaliser la consommation de papier qui s'élève à 8 900 tonnes en 2019 (soit une baisse de plus de 45% par rapport à 2013). Les progrès accomplis sont le fruit de diverses actions menées à travers le Groupe, tels que le bon usage des imprimantes, la dématérialisation des supports papiers vers des supports numériques et l'utilisation de papier recyclé.

Le Groupe veille à minimiser l'impact direct de ses déchets sur l'environnement, en déployant des actions de valorisation. Le tri sélectif en cinq flux (le papier et le carton, le métal, le plastique, le verre et le bois) est généralisé dans l'ensemble des agences Société Générale et le déploiement de la collecte sélective des déchets sur les tours Société Générale de La Défense a permis de trier 1 173 tonnes de déchets en 10 catégories pour une meilleure revalorisation.

Dans le cadre de ses engagements en faveur de l'environnement, Société Générale siège au Conseil d'administration de CITEO, éco-organisme issu de la fusion d'Eco-emballages et Ecofolio et qui promeut l'économie circulaire.

En 2020, Société Générale a renouvelé son adhésion au club Circul'R qui met en relation des grandes entreprises et plus de 150 acteurs de l'économie circulaire afin de limiter les déchets générés par le Groupe et trouver des solutions de revalorisation, et de réduction des déchets.

 Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Collecter et recycler les cartes bancaires : mettre en place une filière de recyclage pour toutes les cartes bancaires à détruire dans les agences	X	X	X	2017-2020 Décalée 2017-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Suivi effectué à l'aide de l'outil de reporting interne de l'entreprise qui recense les tonnages de déchets par flux. Les données ont été recoupées avec les déclarations des prestataires de l'entreprise en charge de la collecte.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée (2017-2025)				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Voir commentaire				
Commentaires	<p>Une échéance plus longue a été fixée pour cet engagement afin d'envisager une approche plus globale de la valorisation des déchets générés par le Groupe et spécifiquement sur la logistique à mettre en place dans le cadre de la collecte des cartes bancaires, actuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les cartes bancaires à cryptogramme dynamique sont considérées comme DEEE ; à ce titre elles sont collectées en agence, triées puis envoyées à l'entreprise du secteur adapté, « l'atelier du bocage », pour revalorisation. • Les cartes bancaires classiques (sans cryptogramme dynamique) qui sont récupérées en agences (avalées par les DAB ou déposées par les clients...) sont actuellement remélangées avec le papier permettant la fabrication de papier recyclé car le volume est trop faible pour créer ou rejoindre une filière de recyclage. • La nouvelle carte étudiant de la filiale Komerční banka est recyclée à plus de 85 %. La production de la carte utilise un mélange de déchets plastiques, issus de la production de matériaux d'emballage, d'imprimerie et d'autres déchets industriels. Une partie des déchets ménagers est également mélangée. 				

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

Engagement 1
Augmenter significativement la production de matières premières secondaires et d'énergie à partir des déchets et des eaux usées entre 2014 et 2020 :

- a. Augmenter de 20 % la production de matières premières secondaires ;
- b. Multiplier par 2 la production de plastiques recyclés ;
- c. Augmenter de 10 % la production d'énergie renouvelable.

X

X

X

2014-2020

Suivi de l'engagement
Avancement de l'action
1/ Date du suivi
1^{er} Janvier 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Vérification externe par les commissaires aux comptes, au titre de la mission de vérification confiée annuellement par SUEZ.

3/ Etat de l'action
 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020
 Suit le rythme prévu (1a.)

En tenant compte des volumes de déchets recyclés dans les usines opérées par les partenaires de SUEZ

 En avance (1c.)

Objectif dépassé

 Retardée (1b.)

Objectif de production de 600 Kt de plastiques à haute valeur ajoutée à 2023

Résultats partiels/définitifs de l'action
1.a. Production de matières premières secondaires : en ligne avec l'objectif, un grand nombre de projets étant effectués en partenariat avec d'autres industriels possédant leurs propres sites de transformation ;

1.b. Production de plastiques recyclés : l'objectif porte désormais tout autant sur la production de plastique à haute valeur ajoutée que sur un objectif de croissance en volume ;

1. c. Production d'énergie renouvelable : 8.67 TWh en 2019 (augmentation de 2/3 par rapport à la baseline 2014).

 Pour plus d'informations, se référer au Rapport Intégré 2020 de SUEZ, [disponible ici](#).

Commentaires
Pour les actions 1b et 1a :

Si le volume global de production de matières premières secondaires a été influencé par le volume de l'activité industrielle, mais aussi par de récentes évolutions réglementaires liées au transport transfrontalier (Chine) ou intérieur (Australie) des déchets préparés en vue de leur transformation, l'activité de SUEZ s'est concentrée sur la production de matières premières secondaires à forte valeur ajoutée, tout comme sur de nouvelles initiatives collaboratives. A titre d'exemples, SUEZ s'est vu confier la gestion des déchets d'un site de Fujifilm, permettant le recyclage de plus de 56 000 tonnes d'aluminium par an, a initié avec Eramet et BASF le projet ReLeVie de recyclage des batteries au lithium, et permet via un partenariat avec Enerkem la transformation de plus de 400 000 tonnes par an de déchets non recyclables en biofuels.

En Europe, si la production de plastiques recyclés demeure à ce jour encore largement influencée par les conditions de marché au regard des coûts de matière vierge, les évolutions réglementaires (minimum recycling content) tout comme les engagements des entreprises utilisatrices et les attentes des consommateurs permettent d'envisager à court terme une augmentation significative de la production de plastiques recyclés. SUEZ a ainsi augmenté de moitié la capacité de production de son usine de PET recyclé à Limay. Sur le marché international et tout particulièrement en Asie, les opportunités de développement, souvent en joint venture avec des partenaires locaux, sont très importantes. SUEZ a ainsi lancé la construction d'une usine de recyclage près de Bangkok, où 30 000 tonnes de PET seront transformées en plastiques recyclés de haute qualité.

Pour l'action 1c :

Avec 8.7 TWh d'énergie produite à partir des déchets en 2019 (soit plus de 2/3 d'augmentation de la production par rapport à 2014), SUEZ continue à accompagner la transition énergétique des collectivités et des industriels. A titre d'exemple, au Royaume Uni, SUEZ a été choisi par le Grand Manchester pour inscrire dans sa stratégie d'économie circulaire les déchets de plus de 2 millions d'habitants, jusqu'ici placés en décharges, et dont une partie sera revalorisée en énergie.

Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
2	Contribuer à faire éviter aux clients 60 millions de tonnes de gaz à effet de serre sur la période 2015-2020 par des solutions d'économie circulaire	X	X	X	2015-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} Janvier 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Vérification externe par les commissaires aux comptes, au titre de la mission de vérification confiée annuellement par SUEZ .			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action 49 millions de tonnes de CO ₂ d'émissions évitées cumulées entre 2015 et 2019, soit 82 % de l'objectif à 2020.				
Commentaires	<p>Dans le cadre de son plan stratégique SHAPING SUEZ 2030, SUEZ a réhaussé en octobre 2019 ses objectifs climat afin de s'inscrire dans la trajectoire 1,5°C, et s'est en particulier engagé à faire éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO₂ par an à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, par le développement de ses solutions de valorisation matière et énergétique des déchets, mais aussi des eaux usées.</p> <p>Cet objectif sera favorisé par le changement d'échelle dans les boucles d'économie circulaire industrielles, génératrices de matières premières secondaires et d'énergies renouvelables, et tout particulièrement par l'accélération des projets liés à la valorisation de la biomasse. A titre d'exemple, en 2019 et conjointement avec le groupe Avril, SUEZ est entré au capital de la société Terrial, spécialiste de la valorisation des co-produits organiques en fertilisants. Ce partenariat permet la création d'un leader français dans ce domaine, qui sera capable de produire plus de 1 million de tonnes de fertilisants verts par an.</p>				

Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
3	Promouvoir les différents usages de l'eau en multipliant par 3 la mise à disposition d'eaux alternatives entre 2014 et 2030.	X	X	X	2014-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} Janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Vérification externe par les commissaires aux comptes, au titre de la mission de vérification confiée annuellement par SUEZ.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action Avec une capacité de production de 2 100 millions de m ³ d'eaux alternatives par an en 2019 (réutilisation des eaux usées, dessalement), SUEZ a déjà dépassé son objectif de triplement de sa capacité de production d'ici 2030.				
Commentaires	Si les projets sont surtout situés dans les régions en situation de stress hydrique avéré, ils se développent également sur de nouvelles géographies. Ainsi en France, le golf du Cap d'Agde sera arrosé à 75% par de l'eau usée traitée par ultrafiltration plutôt que par de l'eau potable, ce qui permettra d'économiser 200 000 m ³ d'eau potable en période estivale.				





Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement
1

Intégrer un critère consacré à l'économie circulaire dans les achats de l'entreprise.

X

X

2016-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
Novembre 2020
(sur la base des données 2019)

2/ Modalité de validation du suivi 2020

L'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2019 et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst & Young dans sa mission d'audit CSR.

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Une cartographie des achats a été réactualisée, intégrant des critères liés à l'économie circulaire. La feuille de route achats responsables à horizon 2030 intégrant un volet économie circulaire est en cours de finalisation (début 2021).

Commentaires

/





Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement
2

Limiter les productions de déchets et favoriser leur valorisation:

2a/ S'engager à ce que plus de 50% des déchets de l'entreprise soient valorisés

2b/ Mettre en place sur les sites de l'entreprise des programmes de réduction de déchets et de « Zero waste to landfill ».

X

2016-2020
(puis en effort continu)

X

2016-2020
(puis en effort continu)

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
Novembre 2020
(sur la base des données 2019)

2/ Modalité de validation du suivi 2020

L'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2019 et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst & Young dans sa mission d'audit CSR.

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Résultats

Atteints

Partiellement atteints

Non atteints

Bien que cet engagement ait déjà été mené à terme l'année dernière, celui-ci reste pertinent et toujours d'actualité pour l'entreprise. L'entreprise continue donc de tenir cet engagement et veille à réaliser un suivi chaque année. Ainsi, en 2019, 65 % des déchets ont été valorisés.

Commentaires

Sur les déchets, une règle Groupe fixe les exigences minimales en matière de gestion des déchets ce qui permet de limiter les risques potentiels associés à une mauvaise maîtrise de leur devenir. Elle s'articule autour de quatre étapes fondamentales : l'identification des déchets (technique et réglementaire) ; leur stockage (protection des sols et gestion des rejets) ; leur traçabilité depuis la production jusqu'à l'élimination (bordereaux, registres, déclarations) ; et leur traitement, avec la connaissance technique et réglementaire des filières, sous la responsabilité du site.

Les sociétés du Groupe veillent à maîtriser le traitement des déchets de tous les sites opérés, à tous les stades de leurs activités. Cette démarche s'articule autour de quatre principes, déclinés par priorité décroissante :

- Réduire les déchets à la source, en concevant des produits et des procédés générant le moins de déchets possible, mais également en minimisant la quantité de déchets produits par les activités du Groupe ;
- Réutiliser les produits pour un usage similaire afin d'éviter qu'ils deviennent des déchets ;
- Recycler les déchets résiduels ;
- Valoriser, autant que possible, les produits non recyclés.

En 2019, les sites en activité opérés par le Groupe ont généré 662 kt de déchets, dont 288 kt de déchets dangereux.



	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Solariser 5 000 stations service à travers le monde, dont 800 en France (limiter les consommations d'énergie non renouvelable).			X	2017-2022
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2020 (sur la base des données 2019)	2/ Modalité de validation du suivi 2020 L'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2019 et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst & Young dans sa mission d'audit CSR.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	En 2019, plus de 1000 stations service étaient solarisées à travers le monde.				
Commentaires	/				

	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 5	Améliorer de 1% par an en moyenne l'efficacité énergétique des installations industrielles opérées entre 2010 et 2020 (économie de ressources non renouvelables).			X	2010-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2020 (sur la base des données 2019)	2/ Modalité de validation du suivi 2020 L'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2019 et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst & Young dans sa mission d'audit CSR.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	A fin 2019, l'amélioration est de 12% soit 1.5% par an en moyenne.				
Commentaires	/				

UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Transition vers le bâtiment bas carbone : réduire les émissions carbone relatives à la construction à hauteur de 35 % entre 2015 et 2030 (par m²) grâce à une approche « construction sobre » et la sélection de matériaux optimisés en contenu carbone, en particulier par l'usage de matériaux de construction recyclés.			X	2016-2030

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} Janvier 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Suivi réalisé en interne avec vérification de la performance quantitative par un tiers indépendant.		
	3/ Etat de l'action			
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020			
<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				

Résultats partiels/ définitifs de l'action	<p>Sur la base de la méthodologie développée par le Groupe, l'intensité carbone des projets a baissé de 5,2 % par rapport à 2015 en Europe (passage de 850 à 806 kgCO₂eq/m² construit). Suite à l'intégration de Westfield dans le Groupe URW, la politique de mesure de l'empreinte carbone de ses projets au travers d'Analyses en Cycle de Vie a été déployée aux Etats-Unis et a permis de définir pour ces projets américains un nouveau niveau de référence de 1 294 kgCO₂e/m² et représente également la performance 2019 du Groupe sur le portefeuille américain.</p> <p>Les principaux leviers permettant d'atteindre les objectifs de l'entreprise en termes d'émission de GES dans les projets de construction sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'une approche de « construction sobre en matière » dès la phase de conception (structure, façade, faux plafond, aménagements...); • Recours aux nouvelles solutions et produits optimisés en poids carbone (béton bas carbone, matériaux biosourcés, matériaux recyclés, etc.); • Demande à la maîtrise d'œuvre de privilégier les solutions alternatives avec des faibles contenus carbone ; • Adoption d'une politique d'achat qui intègre des critères liés au poids carbone des produits et matériaux de construction via notamment les fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) ou les déclarations environnementales des produits (DEP). <p>Ces leviers sont intégrés au « Sustainability Brief » du Groupe déployé en 2020 et les projets de développement seront dorénavant évalués durant les principales revues de projet au regard des exigences qui y figurent.</p> <p>En 2019, le Groupe a également élaboré des lignes directrices sur la conception des espaces intérieurs afin d'inciter les équipes d'architectes d'intérieur à opter pour des matériaux à meilleures performances carbone.</p> <p>Le Groupe s'efforce en priorité de réduire l'impact carbone des postes les plus significatifs, à commencer par la structure et les fondations du bâtiment. Par exemple, le Groupe envisage actuellement d'utiliser du ciment bas carbone pour tous ses projets de développement. On peut notamment citer les fondations du projet de bureaux Trinity, dont l'infrastructure de l'Avenue de la Division Leclerc intègre du ciment bas carbone. Sisters, Mall of Europe ou encore Westfield Hamburg sont autant de projets dans lesquels il est envisagé de recourir à du ciment bas carbone pour optimiser l'empreinte carbone.</p> <p>Sur le projet mixed use Ateliers Gaîté, Unibail-Rodamco-Westfield travaille en étroite collaboration avec Hoffman Green Cement Technologies pour employer un ciment innovant (qui représente une réduction de l'empreinte carbone de plus de 75 % par rapport à un béton classique). Le projet intégrera également un immeuble de logement en bois pour valoriser les matériaux biosourcés et réduire les émissions indirectes liées à la construction.</p>
Commentaires	<p>Suite à l'acquisition de Westfield Corporation, le portefeuille d'actifs du Groupe s'est étendu en 2018 aux Etats-Unis. Suite à cette extension de périmètre, Unibail-Rodamco-Westfield déploie sa politique de certification environnementale des bâtiments en conception, ainsi que l'application de sa méthodologie d'analyse de l'empreinte carbone de la construction de ses projets. L'objectif mentionné ici s'applique à l'ensemble des projets de développement du Groupe depuis juillet 2019.</p>

UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Promotion d'offres commerciales innovantes liées à l'économie circulaire au sein des centres commerciaux.			X	2016-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} Janvier 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Les différentes lignes d'action constituant cet objectif sont suivies et validées en interne.			
	3/ Etat de l'action				
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019				
<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>1. TEXTILE : En 2019, 187 tonnes de textile avaient été collectées au travers des 20 containers en place dans nos actifs. En sus, 10 tonnes de textile additionnels ont été collectées au travers d'événements. En 2020, le Groupe travaille sur l'installation de containers additionnels et a également mené différents événements pour promouvoir la circularité dans la mode. 9 centres français ont par exemple déployé le concept de «Boutique Inversée » en partenariat avec la Croix-Rouge française pour encourager les visiteurs des centres à revaloriser leurs produits et les sensibiliser aux actions de la filiale textile de l'association. En 2 mois, l'opération a permis de collecter 14,3 tonnes de textile.</p> <p>2. LUTTE CONTRE LES DECHETS ALIMENTAIRES : En 2019, le partenariat avec l'application Too Good To Go a été étendu à l'ensemble du portefeuille français. L'application permet aux enseignes de vendre des produits alimentaires à prix réduits en fin de journée pour éviter les déchets alimentaires. L'implication d'URW a été clé pour engager les enseignes dans le service et en faire la promotion aux visiteurs finaux. En 2019, 126 000 repas ont ainsi été sauvés dans 18 centres français, grâce à l'implication de 151 enseignes. En 2020, le partenariat a été étendu à 60 centres européens au total, avec l'objectif de sauver 200 000 repas d'ici la fin de l'année (objectif initial de 250 000 revu suite aux fermetures d'actifs liées à l'épidémie de Covid-19). Plus de 174 000 repas ont déjà été sauvés grâce à ce partenariat fin octobre 2020. En parallèle, et dès 2019, l'activité Congrès & Exposition a de son côté sécurisé pour 100% de ses partenaires de restauration une solution de redistribution des denrées alimentaires.</p> <p>3. PROMOTION DE COMPORTEMENTS RESPONSABLES : Le Groupe est impliqué sur le sujet de la consommation responsable également au travers de ses animations et événements : plusieurs événements et campagnes ont été menés en 2019 en partenariat avec des acteurs locaux pour sensibiliser les visiteurs aux comportements et aux choix de consommation durables. A titre d'exemple : En République tchèque, des tasses à café réutilisables ont été distribuées en collaboration avec les enseignes de vente de café et Otoc Kelimek ; en Pologne, l'utilisation de pailles, de couverts et de tasses réutilisables biodégradables sur les aires de restauration a été encouragée avec l'aide de Plastic Passe ; au Royaume-Uni, dans le centre commercial Westfield London, une installation vantant les avantages du coton biologique a été mise en place pour indiquer quelle quantité d'eau il faut pour fabriquer un t-shirt en coton conventionnel. A partir de 2020, des recommandations RSE sont systématiquement mises en place dans les guidelines de plan d'action Marketing, et les plans sont améliorés chaque année au travers de partage de bonnes pratiques. Malgré l'annulation liée au contexte sanitaire de nombreux événements en 2020, des actions concrètes ont bien été menées, comme des événements informant sur la mode responsable (le Sustainable Fashion Festival à Westfield Chodov en République Tchèque), des opérations de collecte de vêtements en échange de bons d'achat (Dressin'Westfield à Westfield Euralille), des ateliers de réparation ou d'upcycling (« Shopping Madness à Westfield Arkadia en Pologne), de « swap de vêtement » (comme l'opération « Stoffwechsel » avec Caritas à Donauzentrum en Autriche) ou de vente de produits de seconde main (comme le lancement d'un marché aux puces hebdomadaire à Shopping City Süd en Autriche).</p> <p>4. PROMOTION DE L'OFFRE RESPONSABLE DES ENSEIGNES : Le Groupe souhaite collaborer avec les enseignes pour accroître la transparence des marques concernant les enjeux de santé et durabilité de leurs produits et services. Les marques sont ainsi invitées à mieux communiquer sur leurs initiatives durables au travers des événements des centres, ou au travers de multiple format de communication comme par exemple des Podcasts (Aupark, Slovaquie), des prises de paroles d'influenceurs mobilisés par les centres, des blogs ou des sites web dédiés aux centres (Westfield Chodov, République Tchèque). En parallèle, le Groupe collabore avec ses enseignes pour améliorer la revalorisation des produits comme à titre d'exemple le partenariat avec COSTA COFFEE pour collecter les tasses à cafés jetables et les recycler dans nos centres anglais.</p> <p>5. INTEGRATION DE MARQUES RESPONSABLES : Afin de diversifier son offre et de répondre aux besoins croissants de produits et services plus respectueux de l'environnement et des hommes, le Groupe travaille à intégrer de nouvelles marques éthiques et durables : des formats commerciaux innovants, avantageux au regard du développement durable et induisant un impact positif sur le comportement des consommateurs. Certaines d'entre elles mettent l'accent sur la circularité au travers de matériaux recyclés ou upcyclés ou de services de réparations. C'est par exemple le cas en 2019 de la marque REBAG (qui permet d'acheter, de revendre ou d'échanger des sacs de luxe) dans le centre Westfield World Trade Center ou de l'enseigne AFB (qui propose des services de réparation ou de vente de seconde main d'appareils électroniques tout en soutenant l'intégration professionnelle des personnes handicapées). En 2020, de nouvelles marques ont rejoint le portefeuille du Groupe, comme par exemple Throwback Classic, une marque de seconde main vintage à Westfield Mall of the Netherlands.aux Pays Bas.</p>				
Commentaires	/				



UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD  Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Systematisation de l'intégration de solutions d'économie circulaire dans les projets de développement d'ici 2025.		X	X	2019-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} Janvier 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 A date le Groupe travaille sur la définition et le déploiement d'un document de référence sur l'économie circulaire, qui formera une base de lecture pour un suivi interne dans le futur, qui sera vérifié par un tiers indépendant.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2020 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> • Création et diffusion interne en 2020 du « Référentiel Economie Circulaire », rassemblant l'ensemble des définitions et concepts considérés comme participant à la mise en œuvre de l'économie circulaire dans nos projets de développement. Ce document a pour vocation de participer à la formation des équipes de développement sur la théorie et la mise en œuvre concrète des concepts de l'économie circulaire, afin de répondre à notre objectif ; • Mise à jour de notre « Sustainability Brief », recueil de toutes les dispositions environnementales que nos projets de développement doivent suivre, avec l'intégration des exigences sur la mise en œuvre des concepts de l'économie circulaire ; • Des audits ressources ont été réalisés sur les opérations de rénovation des bureaux Michelet Galilée et 7 Adenauer avec comme but d'identifier les flux de matériaux réutilisables avant curage afin qu'ils soient déposés de manière soignée en vision d'être réutilisé sur place ou vendus sur des plateformes en ligne. Sur Michelet Galilée, divers matériaux ont été vendus et d'autres comme les faux plafonds ont été stockés pour être réinstallés sur site, et une étude technique et réglementaire est en cours afin de trouver des solutions de réemploi ou de recyclage des pierres de parement de façade ; • Le projet 7 Adenauer a par ailleurs été retenu dans le cadre de l'appel à projet de DEMOCLES « 50 maîtres d'ouvrage exemplaires », visant à accompagner le maître d'ouvrage dans l'amélioration de ses pratiques en la matière de planification et de suivi de la gestion des déchets de chantier lors des opérations de démolition / réhabilitation de bâtiments ; • La conception de la tour Triangle a également été l'occasion pour le Groupe de mettre en œuvre des principes d'économie circulaire, en particulier sur la réversibilité de son programme. La tour est en effet conçue de manière à ce que, à long terme, certains étages puissent être transformés en logements ou hôtel sur son programme de bureaux. D'ailleurs, certains étages initialement prévus en bureaux ont déjà été transformés en hôtel. Les prédispositions programmatiques et constructives prises par URW pour y arriver permettront ainsi d'allonger la durée de vie du bâtiment en adaptant son usage aux besoins du moment, sans travaux importants. Cela permet donc de réduire le besoin global en matériaux de construction ainsi que la création de déchets de chantier. 				
Commentaires	/				

Engagement
1
Maîtriser l'usage des ressources, avec le double objectif de réduire :

1. Les consommations d'eau rapportées au chiffre d'affaires de 6 % en 2020 (m³/ M€) ;
2. Les consommations énergétiques rapportées au chiffre d'affaires de 8 % en 2020 (MWh/ M€).

X

X

2016-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action
1/ Date du suivi
 29 Mars 2020
 (sur la base des données 2019)

2/ Modalité de validation du suivi 2020

 Le suivi de cet engagement est rendu possible par une publication annuelle publique de ces indicateurs au sein du document de référence du Groupe, [disponible ici](#).

3/ Etat de l'action
 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019
 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Objectif 1-1 : Depuis l'année 2008, la consommation totale d'eau en valeur relative a diminué de 46 % au sein du Groupe Valeo. En 2019, la consommation totale d'eau rapportée au chiffre d'affaires (197m³ / M€) a diminué de -6% par rapport à l'année précédente et de -0,5% par rapport à la référence fixée en 2015 (198m³ / M€), après une année d'augmentation des consommations d'eau en 2018.

Objectif 1-2 : En 2019, la consommation énergétique rapportée au chiffre d'affaires (142 Mwh/M€) a diminué de -0,7% par rapport à l'année de référence fixée en 2015 (143 Mwh / M€). Elle augmente de 1% par rapport à l'année précédente (2018), du fait de l'accroissement d'activité pour certaines productions intensives en énergie

Commentaires

Objectif 1-1: Malgré l'augmentation entre 2017 et 2019 de la consommation d'eau en valeur absolue, du fait de l'intégration de 24 nouveaux sites au périmètre de reporting sur la même période, Valeo a su maîtriser ses consommations en eau, lors de l'année passée, grâce à un travail avec les sites récemment acquis. Afin de permettre à ces acquisitions d'atteindre le niveau d'exigence élevé du Groupe en matière environnementale, Valeo a mis en place des programmes d'intégration progressive pour ces nouveaux sites. Les dispositifs d'économie d'eau, qui sont en usage chez Valeo depuis plusieurs années, seront progressivement remplacés. Des nouveaux systèmes seront déployés : l'usage de circuits fermés dans les nouveaux procédés, le remplacement des systèmes de refroidissement à eaux par des systèmes de refroidissement à air, la réutilisation progressive d'eaux pluviales et eaux industrielles, la réduction des débits d'eau à usage domestique, l'installation de nouveaux équipements (machines de nettoyage des réflecteurs, etc.), et enfin l'installation de dispositifs permettant la collecte et la réutilisation des eaux pluviales ou industrielles une fois traitées.

Objectif 1-2 : L'amélioration progressive de la performance énergétique du Groupe (ou la réduction de la consommation d'énergie rapportée au chiffre d'affaires) est le résultat de chantiers constants d'amélioration de la performance énergétique des équipements de production et des sites de production (solutions d'éclairage à basse consommation, rénovation thermique des bâtiments, etc.). Depuis l'année 2008, la consommation totale d'énergie rapportée au chiffre d'affaires a diminué de 29 %.

Dans le cadre des objectifs d'amélioration de sa performance environnementale 2016-2020, Valeo a défini un objectif à fin 2020 visant à ce que 20 % de ses sites obtiennent la certification ISO 50001 relative au management de l'énergie. En 2019, la proportion de sites de Valeo certifiés ISO 50001 est de 18 % (par rapport à 8 % en 2015), soit 28 sites certifiés. Le pourcentage de sites continue de progresser malgré une hausse significative du nombre de sites certifiables, ce qui démontre une forte implication en faveur de cette démarche volontaire.

Engagement
2

Réduire la production de déchets, avec un objectif de 5% en 2020 (rapportée au chiffre d'affaires).

X

X

2016-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
29 Mars 2020
(sur la base des données 2019)

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Le suivi de cet engagement est rendu possible par une publication annuelle publique de ces indicateurs au sein du document de référence du Groupe, [disponible ici](#).

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

En 2019, la quantité totale de déchets produits rapportée au chiffre d'affaires est restée stable par rapport à l'année de référence en 2015 (16,4t/M€).

Commentaires

Pour atteindre son objectif fixé à 15,6 t/M€ en 2020, Valeo continue de multiplier les efforts de synergie entre les Directions des Achats, Industrielle et R&D, avec comme perspective :

- De poursuivre la réduction de la consommation de matière ;
- D'améliorer le temps de mise au point en phase de lancement de nouveaux projets (produits et processus), qui impacte positivement la réduction des déchets produits ;
- De mettre en place un suivi régulier des principaux producteurs de déchets, dès la détection de risques de production de déchets hors des exigences du Groupe.

Développer des produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂ des véhicules, en renforçant la position de Valeo pour les produits servant à l'hybridation des systèmes de propulsion des véhicules.

X

2016 - 2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
29 Mars 2020
(sur la base des données 2019)

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Le suivi de cet engagement est rendu possible par une publication annuelle publique de ces indicateurs au sein du document de référence du Groupe, [disponible ici](#).

3/ Etat de l'action

 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Pour l'année 2019, plus de 57 % du chiffre d'affaires « première monte » de Valeo est issu de produits contribuant, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de CO₂.

Commentaires

En matière de produits, la stratégie de Valeo est structurée autour de deux axes : les produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂ des véhicules (hybridation, électrification et économie d'énergie) et les technologies pour le véhicule autonome et connecté.

Plus de la moitié du chiffre d'affaires annuel de Valeo depuis 2016 (indicateur non suivi avant 2016) est issue des produits/solutions qui contribuent à réduire les émissions de CO₂ (produits de propulsion pour hybridation et électrification des véhicules, auxiliaires innovants à basse consommation énergétique - éclairage/essuyage - et solutions thermiques liées à l'hybridation et l'électrification), pour atteindre en 2019 la valeur de 57% du chiffre d'affaires. Cette stratégie a été consolidée par des partenariats importants, à l'image de la JV avec Siemens en 2016, qui permet à Valeo de disposer d'un portefeuille complet de solution d'électrification de basse et de haute tension, pour tout type de véhicules.

Valeo a également renforcé sa capacité à proposer des solutions d'électrification pour usage de mobilité urbaine, notamment avec la solution 48V, qui permet l'électrification à coût abordable. Il convient d'ajouter que le portefeuille de produits relatifs à l'électrification adresse aussi bien les véhicules individuels, que les véhicules partagés, les 4,3, 2 roues, y compris les vélos.

Le chiffre d'affaires liés aux technologies liées à la mobilité autonome et connectée, ainsi que digitale, n'est pas intégré dans cet indicateur, même si ces produits vont à terme contribuer à la réduction des émissions de CO₂, par les effets qu'ils auront sur le système de mobilité dans son ensemble, comme par la fluidification du trafic, la réduction du nombre de véhicules en circulation, etc.

Valeo poursuivant des objectifs dans ces deux domaines, il a été fait le choix de ne pas se fixer un objectif chiffré de ventes liées aux produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂ à 2020.

	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1 Elever le pourcentage de déchets de production revalorisés. Poursuivre le projet dit « By products » qui consiste à élever le pourcentage de déchets de production revalorisés en augmentant notamment le pourcentage de recyclage matière tout en réduisant le coût net de traitement des déchets. Objectif : 97 % en 2020 vs 94 % en 2017 compte tenu de la nouvelle empreinte industrielle du Groupe.	X	X	X	2013-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi 3 ^{ème} trimestre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Le suivi est réalisé en interne et sera validé par nos commissaires aux comptes dans le cadre de la préparation du DEU 2020.
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée	
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée	
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats 2018 et 2019 : 95,5 % et 96 % de déchets de production revalorisés . Fin 2020 le résultat devrait être de 96,5 %, un peu en retrait avec l'objectif compte tenu notamment des conditions exceptionnelles d'activité en 2020.	
Commentaires	Globalement, les revenus procurés par la cession des déchets et « by products » sont supérieurs aux coûts de collecte et de traitement.	

Engagement
2
Systématiser la démarche d'éco design dans les procédures Capex et R&D.

Rendre obligatoire la présentation d'une démarche structurée en matière d'éco design dans l'instruction des projets d'investissement et de R&D d'une importance moyenne.

Objectif : Traiter plus de 80 % des projets en masse en prenant en compte une extension aux projets d'importance moyenne.

X

X

2016- 2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action
1/ Date du suivi
 3^{ème} trimestre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020
 Le suivi est réalisé en interne.

3/ Etat de l'action
 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019
 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/ définitifs de l'action

Fin 2020, 80 % de la masse des Capex font l'objet de la démarche.

Ce pourcentage augmentera avec la reprise des investissements prévus en 2022, de sorte que le résultat à long terme devrait dépasser l'objectif.

Commentaires

La politique du Groupe prévoit d'intégrer systématiquement l'enjeu RSE dans les procédures d'approbation des investissements. Une procédure générale portant sur les règles de l'« éco design » a été mise en place en 2015 dans le cadre de la refonte de la gouvernance des grands projets et affinée depuis. Elle est destinée à s'assurer de l'usage des meilleures pratiques et techniques disponibles. Elle est dorénavant bien comprise et les projets intègrent la démarche. Elle porte également sur les projets de R&D.

	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 Déployer un outil d'analyse du cycle de vie (ACV) Construire avec un prestataire spécialisé un outil d'analyse de cycle de vie de nos produits capable de prendre en compte la variété de nos process et de nos sites de production. Cet outil est destiné à établir une analyse de cycle de vie sommaire pour les produits en production comme ceux en développement selon une grille d'évaluation prenant en compte une dizaine d'impacts. Objectif : 10 produits clés et/ou projets de R&D d'ici fin 2020.		X	X	2016-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi 3 ^{ème} trimestre 2020	2/ Modalité de validation du suivi 2020 Le suivi est réalisé en interne.
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée	
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée	
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'outil qui est opérationnel a contribué à date à renouveler la certification environnementale de 5 sites et a porté sur 5 projets de R&D. Une démarche complémentaire avec des partenaires spécialisés a permis de faire aboutir 2 analyses en 2020 et 5 analyses supplémentaires sont programmées en début 2021.	
Commentaires	L'outil prend tout son sens dans le cadre des nouvelles routes de production (conséquence de la refonte de l'empreinte industrielle du Groupe) et compte tenu des demandes clients qui s'expriment. L'outil prend en compte les flux de production interne ainsi que les schémas d'approvisionnement, utilise une base de données mise à jour par un prestataire spécialisé et intègre des données d'exploitation demandées aux clients /utilisateurs finaux. Il examine l'impact des produits selon une dizaine de critères comme les émissions, l'énergie, les ressources naturelles, la toxicité, l'eutrophisation des milieux. L'outil est bien opérationnel depuis fin 2018.	

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

 Engagement
1
Gérer durablement les ressources naturelles en favorisant l'économie circulaire

- Réalisation de plus de 3.8 Milliards d'euros de chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire ;
- Augmentation du taux de réutilisation des eaux usées traitées ;
- Taux de déchets traités avec valorisation matière ou énergétique supérieur à 70 % en 2018 (objectif du Plan Environnement de Veolia 2016-2019).

X	X	X	2015-2020
---	---	---	-----------

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
 Octobre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Données issues du reporting environnement des sites opérationnels, vérifiée par l'auditeur externe KPMG et publiées dans le Document de Référence du Groupe.

3/ Etat de l'action

 En cours
 Menée à terme
 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

 Suit le rythme prévu
 En avance
 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Les actions sont en cours jusqu'à fin 2020.

- Elles sont en avance pour l'indicateur clé sur le chiffre d'affaires : celui-ci était de 5,2 Mrds € en 2019 pour un 3.8 Mrds, objectif fixé en 2014 pour 2020.
- Concernant le taux de réutilisation des eaux usées traitées, celui-ci a poursuivi sa progression reprise en 2018 pour atteindre 404 Mm³.
- Enfin le taux de déchets traités avec valorisation matière ou énergie dépasse l'objectif de 70 % en 2019 puisqu'il atteint 70,6 % de tonnes valorisées (à périmètre constant).

Commentaires

En 2019, Veolia a annoncé son implication, en tant que membre fondateur, dans la nouvelle Alliance to End Plastic Waste. Celle-ci réunit une trentaine d'entreprises mondiales, issues de la chaîne de valeur des plastiques et des biens de consommation, à travers le monde. Elle a pour vocation d'aider à éliminer les déchets plastiques dans l'environnement, et en particulier dans les océans. Elle s'engage à verser plus de 1 milliard de dollars - avec pour objectif d'atteindre 1,5 milliard de dollars - d'ici cinq ans, pour permettre le déploiement de solutions de réduction et de gestion des déchets plastiques et promouvoir leur recyclage, à commencer par l'Asie du Sud Est.

Veolia et YARA (spécialisé dans la nutrition des cultures) ont signé un accord pour développer l'économie circulaire au sein des chaînes de production alimentaire et agricole en Europe. Les nutriments récupérés par Veolia seront valorisés (matières organiques) pour la production d'engrais minéraux et de la nutrition des cultures par Yara.

Plusieurs partenariats clés ont également été signés avec des entreprises majeures, comme Nestlé, pour accroître le recyclage des déchets d'emballages plastiques.

De nouveaux objectifs sont fixés à horizon 2023, dans le cadre du Plan stratégique du Groupe "Impact 2023" :

- Atteindre 6,3 Mds € de chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire ;
- Atteindre 610.000 tonnes de plastiques recyclés dans les usines de transformation (objectif inclus dans la performance plurielle de la Raison d'Être) ;
- Et poursuivre l'augmentation du volume d'eaux usées traitées réutilisées.



Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement
1
Bis

Multiplier par 5 le chiffre d'affaires du Groupe Veolia dans la transformation des plastiques (hors collecte et tri) d'ici à 2025, pour atteindre 1 milliard d'euros, notamment en Europe et en Asie, contre 200 Millions d'euros en 2016.

X

X

X

2016-2025

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
Octobre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020
Via le reporting financier du Groupe.

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

En 2019, le chiffre d'affaires dédié à cet objectif a atteint 319 M€ (250 M€ en 2018 soit une progression de 26 %).

Commentaires

Veolia souhaite développer l'industrie du recyclage des plastiques afin de fournir une alternative à l'utilisation de matériaux vierges.

Pour cela le groupe a mis en place un réseau de sites notamment en Europe et en Asie. Le groupe noue également des partenariats avec des entreprises industrielles pour le développement de solutions de boucles d'économie circulaire pour les plastiques, par exemple :

- En 2019, Veolia et Nestlé ont signé un accord visant à améliorer le recyclage des emballages plastiques dans le monde. D'ici à la fin 2025, une dizaine de sites de recyclage pourraient sortir de terre en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe.
- Egalement engagé avec Unilever et Danone, Veolia fournira les plastiques recyclés pour que ces multinationales triplent leur taux d'intégration dans leurs emballages d'ici à six ans.

Pour réaliser le milliard d'euros de chiffre d'affaires visé sur ce segment, Veolia devra régénérer 1 million de tonnes de plastiques (350 000 tonnes à ce jour).

Un objectif intermédiaire, en volume, a été défini dans le cadre du Plan d'Objectifs Environnementaux 2020-2023 : il s'agit d'atteindre 610.000 tonnes de plastiques recyclés des usines de transformation Veolia pour 2023.



Proposer des solutions d'économie circulaire contribuant au climat, au service des clients de l'entreprise :

- Capturer plus de 60 % du méthane des centres de stockage de déchets gérés par le Groupe (57,3 % en 2015) ;
- Cumuler 100 millions de tonnes équivalent CO₂ d'émissions réduites entre 2015 et 2020 (15,5 Mt en 2015) ;
- Cumuler 50 millions de tonnes équivalent CO₂ d'émissions évitées entre 2015 et 2020 (6,3 Mt en 2015).

	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
	X	X	X	2015-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
Octobre 2020

2/ Modalité de validation du suivi 2020

Reporting interne sur les sites opérationnels, données vérifiées par l'auditeur externe KPMG et publiées dans le Document de Référence du Groupe, disponible sur le site veolia.com.

3/ Etat de l'action

En cours Menée à terme Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019

Suit le rythme prévu pour l'objectif de captage de méthane En avance Retardée pour les émissions de CO₂ réduites ou évitées

Résultats partiels/définitifs de l'action

En 2019, le taux de captage de méthane des centres de stockage s'élevait à 60,7 %, dépassant ainsi de l'objectif 2020 (60 %). Le taux de valorisation du biogaz capté continue à progresser : 84,6 % en 2019 (vs 78 % en 2015). En revanche, si la diminution des impacts CO₂ progresse fortement, l'objectif ambitieux de fin 2020 ne sera probablement pas atteint :

- Les émissions de CO₂ produites eq ont été réduites de 78,2 M tonnes en 2019 (pour un objectif à 100 en 2020) ;
- Les émissions de CO₂ eq évitées ont progressé à 33,2 M tonnes (pour un objectif de 50).

Commentaires

Cet engagement est placé sous la responsabilité d'un membre du Comité Exécutif, qui préside la Task Force interne Stratégie & Climat, chargée de décliner l'engagement "contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique" dans les activités du Groupe (financement de projet, orientation pour la R&I, méthodes de reporting, actions de plaidoyer).

Pour mesurer ces impacts, Veolia a développé « GreenPath », une plateforme en ligne permettant à ses équipes commerciales et techniques d'évaluer et comparer les empreintes environnementales (émissions de GES et autres polluants atmosphériques, empreinte eau et stress hydrique, impact sur la biodiversité), et de sélectionner les solutions qui répondent le mieux aux objectifs à la fois internes et demandés par les clients.

En 2019 Veolia s'est engagée à réduire ses émissions de GES de 22% d'ici 2034, selon l'objectif de l'accord de Paris et cet engagement est validé par la Science Based Target Initiative (SBTI).

Début 2020, dans le cadre de son Plan d'Objectifs Environnementaux 2020-2023, Veolia s'engage également avec :

- Un objectif d'atteindre 15Mt de CO₂ eq d'émissions évitées en 2023 ;
- Des objectifs sur la part de biomasse dans la consommation d'énergie des centrales de production (à 24%) et sur la part de Biomasse avec certification et traçabilité pour la production d'énergie (à respectivement 80% et 98%) ;
- Un objectif sur la production d'énergie renouvelable et de récupération (à +15% par rapport à 2019).



Intitulé de l'engagement / action

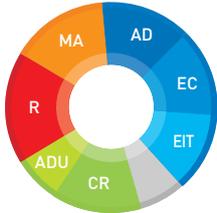
	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 Construire de nouveaux modèles de relations et de création de valeur avec les parties prenantes de l'entreprise et développer l'attractivité des territoires : <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 2020 : avoir noué au moins un partenariat de ce type sur chacune de ses zones d'activité, l'ensemble devant permettre de couvrir sept segments de croissance prioritaires ; • Objectif 2020 : Maintenir au-dessus de 80 % le pourcentage des dépenses de l'entreprise réinvesties sur les territoires. 	X	X	X	2015-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	<p>1/ Date du suivi Octobre 2020</p> <p>2/ Modalité de validation du suivi 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'objectif portant sur la signature de partenariats : reporting interne (réalisé avec la direction stratégie sur les partenariats conclus dans l'année 2019), vérifié par l'auditeur externe KPMG et publiés dans le Document de Référence du Groupe • Pour l'objectif portant sur le pourcentage des dépenses réinvesties localement : reporting interne financier et reporting achats 2019, vérifiés par l'auditeur externe KPMG et publiés dans le Document de Référence du Groupe
	<p>3/ Etat de l'action</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée</p>
	<p>4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017, 2018 et 2019</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée</p>
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>En 2019, l'objectif est en passe d'être atteint avec 11 zones d'activité sur 11 et 6 des 7 segments de croissance couverts. 40 partenariats fondés sur le partage de la valeur créée, financière ou sociale, l'innovation et la complémentarité d'expertises ont été signés avec des clients industriels, du secteur tertiaire ou associatif depuis 2015.</p> <p>Exemples de nouveaux partenariats fondés sur la complémentarité d'expertise conclus en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Yara, spécialisée dans la nutrition des cultures, et Veolia ont signé un accord pour développer l'économie circulaire au sein des chaînes de production alimentaire et agricole en Europe. • Le Groupe est partenaire d'une nouvelle alliance créée en janvier 2019 « Alliance to End Plastic Waste » (AEPW). Comptant actuellement près de 30 sociétés internationales couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, l'Alliance s'engage à investir plus de 1 milliard de dollars, avec pour objectif d'atteindre 1,5 milliard de dollars d'ici cinq ans. Elle va développer et mettre en place des solutions pour réduire et gérer les déchets plastiques et pour promouvoir leur recyclage dans une logique d'économie circulaire. <p>De même, Veolia a signé en 2019 trois partenariats majeurs reposant sur le modèle de partage de la valeur créée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec Nestlé, pour lutter contre les déchets plastiques et développer des programmes de collecte, tri et recyclage des déchets plastiques, en particulier des emballages en plastique souple. • Avec Reckitt Benckiser (RB), pour le développement d'une économie circulaire du plastique. Pour RB, il s'agit d'une nouvelle étape franchie dans son engagement vers 100 % de ses emballages plastique recyclables et constitués d'au moins 25 % de matières recyclées d'ici 2025. • Avec EDF : les deux sociétés ont annoncé en fin 2019 la création d'une société commune, Graphitech, pour répondre aux enjeux de démantèlement des réacteurs nucléaires de technologie graphite, dont la déconstruction est complexe. Graphitech va associer la maîtrise de l'industrie nucléaire et les compétences d'ingénierie de démantèlement d'EDF, avec les compétences de robotique en environnement nucléaire de Veolia. <p>En 2019, Veolia a réinvesti localement 86,3 % de ses dépenses sur les territoires (85,7% en 2018 et 85,4% en 2017), sur les principales géographies représentant 74,3 % du chiffre d'affaires du Groupe, en ligne avec son objectif à horizon 2020 de les maintenir au-dessus de 80 %.</p>
Commentaires	<p>Dans le cadre de ses engagements pour un développement durable, Veolia a pris pour engagement de construire de nouveaux modèles de relations et de création de valeur avec ses parties prenantes et de contribuer au développement et à l'attractivité des territoires, et poursuit les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des relations avec l'ensemble des parties prenantes de son écosystème ; • Construire de nouveaux modèles de création de valeur partagée avec ses clients et des partenaires acteurs du territoire ; • Contribuer à la vitalité économique et sociale des territoires où il opère ; • Contribuer à la résilience des territoires et les aider à répondre aux défis qu'ils affrontent ; • Développer des solutions smart en s'appuyant sur les technologies numériques ; • Être un acteur de solidarité et lutter contre l'exclusion, notamment au travers de sa Fondation ; • Instaurer des relations responsables avec ses fournisseurs.

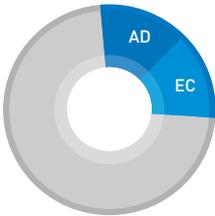


Les **36 nouveaux engagements 2020** pris
par 16 entreprises

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Industrialisation de la valorisation et du recyclage de matériaux aéronautiques.	X	X	X	2020- 2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : AIR France INDUSTRIE ; Direction DD Groupe AFKL	Monde			
Acteur externes : BILUM				
Modalités				

Engagement sur trois axes : valorisation de la matière, démarche solidaire auprès d'un ESAT et création de valeur.

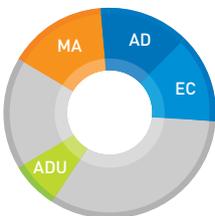
Description de la solution : les gilets de sauvetage utilisés dans les avions ont une date de péremption. AIR FRANCE Industries les revalorise afin de donner une seconde vie à la matière, d'éviter la destruction anticipée et les coûts de destruction, tout en finançant la confection des trousse auprès d'un ESAT (établissement et service d'aide par le travail), accueillant des personnes handicapées. Les trousse sont découpées à la main dans un morceau choisi du gilet et ne subissent aucune transformation de type surimpression ou vernis. Chaque trousse est le résultat d'une fabrication totalement française et d'une production responsable et écologique. Elle est commercialisée par une société ayant fait sa spécialité de l'upcycling « made in France », transformant des matériaux récupérés ou des produits devenus inutiles en de nouveaux objets d'une valeur supérieure.

ALSTOM Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Intégrer l'économie circulaire dans l'approvisionnement et le développement de nos solutions	X	X	X	2020-2023
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Eco-conception, Achats	Monde			
Acteur externes : Fournisseurs partenaires				
Modalités				

Alstom met en œuvre une approche cycle de vie pour ses produits et services afin d'optimiser les bénéfices économiques et environnementaux de manière continue, à travers son plan d'action d'éco-conception. Ce plan intègre le développement d'un schéma d'économie circulaire et de l'amélioration de la performance des solutions associées, structuré autour de plusieurs axes :

- Réduire la consommation des ressources, en intégrant un indicateur d'intensité ressource dans l'approche et les objectifs éco-conception de l'entreprise ;
- Augmenter l'utilisation de matériaux biosourcés, recyclés et renouvelables, en spécifiant des exigences sur les matériaux aux fournisseurs et par le co-développement de nouveaux matériaux répondant à ce cahier des charges. Il s'agit aussi de développer et promouvoir les éco-labels sur les solutions de référence de l'entreprise ;
- Gérer les matières dangereuses et critiques de manière proactive ;
- Intégrer la réparation et la réutilisation dès la conception, en développant des technologies et processus afin de maximiser la réutilisation et la réparation à partir de retour d'expériences de projets pilotes menés en interne.

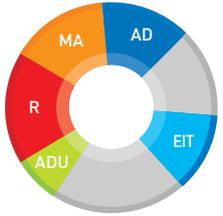
Alstom suit le déploiement de ses activités d'éco-conception sur ses solutions et a pour objectif de couvrir 100% de ses nouvelles solutions développées par une démarche d'éco-conception.

ALSTOM Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Augmenter la durée de vie des composants et optimiser l'utilisation de ressources pendant les phases de maintenance et de modernisation, favoriser les solutions de réparation et de réemploi et développer des centres de réparation en local	X	X		2020-2023
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Eco-conception, Achats, Plateforme Services, Développement durable et RSE	Monde			
Acteur externes : Industrie ferroviaire, Fournisseurs				
Modalités				

La durée de vie d'un train pouvant s'étendre sur une moyenne de 30 à 40 ans, Alstom offre une gamme de services qui inclut les opérations de maintenance et de modernisation, permettant de prolonger la durée de vie du train et des systèmes tout en améliorant les performances.

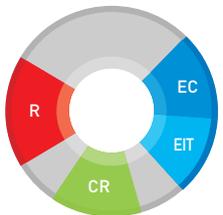
Pour ces activités, la contribution à l'économie circulaire d'Alstom repose sur trois actions clés :

- Augmenter la durée de vie des composants et optimiser l'utilisation des ressources : Alstom a pour objectif de quantifier l'impact environnemental d'une solution de maintenance de référence ainsi que les bénéfices environnementaux de son programme de maintenance prédictive Health HubTM, de développer un système de suivi de la consommation de ressources pendant les phases de maintenance et de modernisation et de créer un marché de pièces détachées de seconde main pour le secteur ferroviaire, y compris pour les pièces dormantes / obsolètes ;
- Raccourcir les boucles de réparation, en déployant des centres et en favorisant la réparation en local sur ses sites de maintenance et de modernisation ;
- Favoriser la réparation et l'utilisation de pièces d'occasion, en développant des projets pilotes sur les sites de l'entreprise mais aussi en développant des options de reconditionnement et de reprise avec les fournisseurs et les reconditionneurs existants.

ALSTOM Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Renforcer les programmes de gestion des déchets tout en développant l'innovation et les entreprises locales et assurer le recyclage des matériaux critiques.	X	X	X	2020-2023
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Eco-conception , Environnement, Santé-sécurité, Développement durable et RSE	Monde			
Acteur externes : Entreprises locales, Recycleurs, Fournisseurs, Acteurs d'autres secteurs d'activité				
Modalités				

Alstom a pour objectif de maintenir un taux de valorisation de l'ensemble des déchets supérieur à 85 % en 2020 puis 90% à partir de 2021. À fin 2019, l'objectif de valorisation des déchets était dépassé avec un taux de valorisation de 88 %. Afin de renforcer sa démarche, le Groupe met également en place un nouvel objectif à partir de 2020 : le taux de recyclage. Celui-ci sera de 70 % dès 2020 puis augmentera progressivement jusqu'à 80 % en 2022. Afin de contribuer à cette démarche, l'entreprise souhaite aussi développer et déployer des solutions de recyclage ou de récupération de matériaux sur site à travers le développement de partenariats innovants.

Le recyclage des matières premières critiques fait aussi l'objet d'une attention particulière. Alstom a pour objectif d'identifier ceux contenus dans ses solutions et systèmes ainsi que dans leurs principales applications. En parallèle, pour lever les verrous à la mise en place de filières de recyclage de ces matériaux, Alstom participe au développement de filières de recyclage et de boucles fermées pour l'industrie.

ARKEMA Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 REDUIRE LES DECHETS Réduire de 10 % en intensité les déchets traités en externe non valorisés rapportés au chiffre d'affaires du Groupe en 2022, comparé à 2019.			X	2020-2022
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Comité de pilotage économie circulaire et responsables environnement de toutes les entités concernées	Groupe, mondial			
Acteur externes : /				
Modalités				

Le Groupe cherche à limiter les déchets et valorise les co-produits issus de ses procédés industriels. En 2020, le programme d'économie circulaire sur le périmètre industriel a été renforcé et consiste à :

- Réduire l'utilisation des emballages (en amont et en aval) ;
- Réduire la production de déchets ;
- Trier et préparer soigneusement les déchets afin de pouvoir appliquer le meilleur traitement ;
- Sécuriser la vente des coproduits et sous-produits et empêcher toute reclassification en tant que déchets ;
- Améliorer le traitement interne et externe des déchets ;
- Traiter les déchets de tiers, lorsque l'entreprise peut améliorer la façon dont ils sont éliminés.

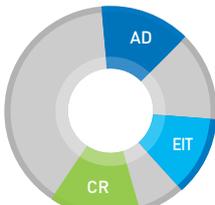
Une sensibilisation sur tous les sites industriels et un examen de tous les flux de déchets dans l'optique de les faire évoluer vers plus de circularité a été initiée dans le cadre de ce programme

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 REDUIRE LES PRELEVEMENTS EN EAU Réduire de 10 % en intensité les prélèvements en eau rapportés au chiffre d'affaires du Groupe en 2022, comparé à 2019.			X	2020-2022
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Comité de pilotage Optimo (gestion de l'eau) et responsables environnement de toutes les entités concernées	Groupe, mondial			
Acteur externes : /				
Modalités				

Arkema souhaite apporter sa contribution à une consommation optimisée des eaux douces, qu'elles soient prélevées en surface ou en nappe. Dans ce cadre, l'entreprise fait évoluer ses pratiques de production grâce à des dispositifs de réduction de sa consommation d'eau et par le développement de circuits fermés. Les actions ainsi menées peuvent concerner des thèmes aussi divers qu'un meilleur suivi des consommations, l'installation de débitmètres, la mise en place de programmes de détection des fuites, le changement de technologies, la remise à niveau de circuits incendie, la récupération d'eaux de pluie et le recyclage d'eaux issues de lavages ou de condensats de vapeur.

En 2016, le Groupe a initié le projet « Optim'O » pour renforcer sa démarche de gestion de ses ressources en eau au sein de ses sites industriels. Ce projet s'intègre dans le programme d'excellence opérationnelle du Groupe. Dans le cadre de ce projet, les analyses ont montré que :

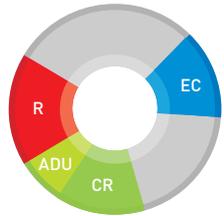
- 80 % des eaux prélevées en milieu naturel sont restituées aux eaux de surface ;
- 90 % de la consommation en eau du Groupe est réalisée sur moins de 17 sites industriels. Aucun de ces sites n'est situé en zone de stress hydrique ;
- Les sites situés en zone de stress hydrique, déterminés grâce à l'outil AQUEDUCT du World Resources Institute, représentent moins de 2 % de la consommation globale d'eau du Groupe.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
6 REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE ET LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE 6.a - Réduire les achats nets d'énergie en intensité de 20 % en 2030 par rapport à 2012 (exprimés en EFPI) 6.b - Réduire les émissions de GES de l'entreprise de 38 % en 2030 par rapport à 2015 (émissions absolues de scope 1 + scope 2 du protocole de Kyoto + substances du protocole de Montréal).			X	2015-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Comités de pilotage énergie et climat ; directions industrielles et procédés de chaque entité concernée	Groupe, mondial			
Acteur externes : /				
Modalités				

Arkema est engagé depuis de nombreuses années dans la réduction de son empreinte carbone, à travers l'amélioration constante de ses procédés de production et une politique déterminée d'optimisation de l'efficacité énergétique, celle-ci étant mise en œuvre grâce au programme Arkenergy.

Avec un nouvel objectif SBT (Science-based targets) aligné avec l'accord de Paris et sur une trajectoire en dessous de 2°C, Arkema renforce sa mobilisation pour le climat. Outre l'amélioration continue et l'innovation sur les procédés de fabrication, l'atteinte des objectifs du plan climat passera par la poursuite des efforts entrepris en matière de sourcing d'énergie, et par une prise en compte prioritaire de l'enjeu carbone dans toutes les décisions d'investissements (acquisitions, extensions d'unité...).

Chacune des lignes d'activité d'Arkema est appelée à contribuer à cette évolution.

BOUYGUES	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2	Accélérer la mise en œuvre du réemploi des matériaux dans les bâtiments, via le programme « Booster du Réemploi ».	X	X	X	2020 - 2023
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Bouygues Immobilier		Bouygues Immobilier France hors filiale			
Acteur externes : Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB)					
Modalités					

En 2020, Bouygues Immobilier s'engage auprès de l'IFPEB pour accélérer la mise en œuvre du réemploi des matériaux dans ses bâtiments. 5 opérations seront sélectionnées chaque année pour être intégrées au « Booster du Réemploi ». Un accompagnement sera mené sur ces projets et permettra :

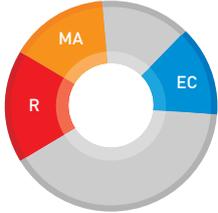
- Une analyse du projet avec **identification des lots de réemploi** possible ;
- Une **intégration dans la plateforme** des matériaux de réemploi ;
- Une **aide à la rédaction** des pièces écrites ;
- Un **retour d'expérience** sur les autres opérations développées par les membres du Booster ;
- Une **communication** (visibilité, certificats d'économie de carbone, etc.)

3 projets sont déjà engagés dans ce dispositif : ZC5 (Saint Denis, 33 000 m²), Kalifornia (Malakoff, 23 500 m²), EDA (Paris 15, 15 000 m²).

Via ce booster Bouygues Immobilier fait partie d'une trentaine de maîtres d'ouvrage qui se sont engagés à travailler sur 150 chantiers en faveur du réemploi des matériaux.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de minimiser ses impacts environnementaux et maximiser ses impacts positifs sur territoire.

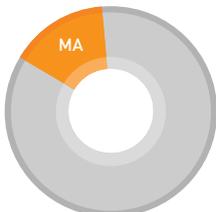
Grâce à ce booster, dès 2021, une plateforme interopérable avec toutes les plateformes de réemploi sera mise en ligne pour mettre en relation les acheteurs avec les vendeurs de ces matériaux.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
6 Evolution des services proposés dans le cadre d'une offre « Déconstruction sélective ».	X	X		2021-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : SAS Eiffage Démolition	Eiffage Démolition – Ile de France			
Acteur externes : Collectivités ; Clients industriels ; Fournisseurs et Prestataires du BTP ; Acteurs ESS.				
Modalités				

Ambitionner une valorisation matière par le haut, en travaillant notamment sur les solutions logistiques et les débouchés techniques autour de l'aménagement urbain et des sites industriels. La démarche se lance suite à une identification des flux prioritaires et des débouchés (acteurs existants, acceptabilité technique, volumes, contraintes...).

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Mesurer le gaspillage alimentaire.	X		X	2020-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Système Information, RSE, Marketing	France			
Acteur externes : Clients				
Modalités				

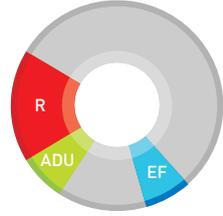
Développement et déploiement d'un module de diagnostic du gaspillage alimentaire permettant aux opérations d'être autonomes dans leur analyse et rapidement efficace dans les actions de réduction.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Développer les partenariats et la distribution des invendus.		X		2020-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : RSE, opérations	France			
Acteur externes : Associations de dons, Too Good to Go				
Modalités				

Extension de la convention nationale avec les Banques Alimentaires auprès des opérations.
Déploiement de la solution Too Good To Go sur plusieurs segments de marché pour proposer des paniers repas à prix réduits.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Tester des solutions de consigne.		X		2020-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : RSE, opérations, hygiène	France			
Acteur externes : Partenaire externe Greengo				
Modalités				

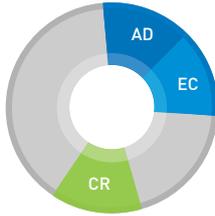
Test de la solution de consigne dans les restaurants d'entreprise.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Réduire de 50% la consommation d'eau de nos activités en Europe.	X	X	X	2010-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Ingénierie Process de lavage, Service Projets Industriels, Service Environnement	Europe			
Acteur externes : Agences de l'eau, Prestataires lessiviers, Prestataires de traitement de l'eau				
Modalités				

Face aux contraintes induites par le changement climatique et la volonté de protéger la ressource en eau, indispensable à son activité, le Groupe ELIS prend l'objectif de réduire de 50% ses consommations d'eau entre 2010 et 2025. Indicateur Litre / kilo de linge livré.

FNAC DARTY	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4	Allonger la durée de vie des produits en favorisant la réparation et l'auto-réparation.	X	X	X	2020-2023
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directions des Services et SAV		France			
Acteur externes : /					
Modalités					

Rendre la réparation plus accessible aux consommateurs grâce à une offre de réparation par abonnement (Darty Max) couvrant l'ensemble des produits du foyer aussi longtemps que le fabricant soit en capacité de délivrer des pièces détachées. Rendre les pièces détachées directement accessibles à tous à travers un portail web.

FNAC DARTY	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5	Améliorer la durabilité des produits de marque propre.	X	X	X	2020-2023
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directions des Services et du Sourcing		Groupe			
Acteur externes : /					
Modalités					

Améliorer la durabilité des produits de marque propre en activant 3 leviers :

1. Diminuer le taux de panne des produits aux marques du groupe dès leur sélection en se fixant des critères de durabilité partagés avec les usines ;
2. Augmenter la durée de disponibilité des pièces détachées des marques propres (passer de 7 ans à 10 ans pour Proline, 12 ans pour Thomson) ;
3. Permettre l'accessibilité des pièces détachées des marques propres au plus grand nombre.

FNAC DARTY	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
6	Nourrir le débat public en mettant à disposition des pouvoirs publics l'expérience et les informations que possède l'entreprise.		X		2020-2023
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directions des services et des affaires publiques		France			
Acteur externes : ADEME, Associations environnementales, Ministère de la transition écologique					
Modalités					

Partager avec les pouvoirs publics et le grand public les informations issues des activités du Groupe permettant ainsi de nourrir la réflexion autour des enjeux d'économie circulaire et de consommation durable.

Les projets phares associés sont :

- La publication annuelle du baromètre du SAV, qui restitue l'ensemble des données permettant de qualifier les niveaux de durabilité des familles de produits par marque à travers l'évaluation de leur fiabilité et de leur réparabilité ;
- Le calcul et l'extension à l'ensemble des produits gros électro-ménager et IT d'un indice de réparabilité.

Kingfisher Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Atteindre 50% des ventes de produits écoresponsables.	X	X	X	2020-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Sourcing, qualité développement durable, chefs de produits et de marché, ingénierie et design.	GROUPE KINGFISHER			
Acteur externes : Fournisseurs				
Modalités				

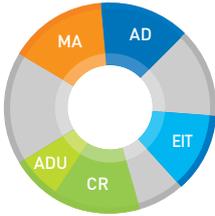
L'accent sera mis sur la fabrication de produits avec des matériaux renouvelables ou recyclés, de produits avec une durée de vie allongée ou encore de produits permettant aux clients des réductions de consommation de ressources. Kingfisher souhaite favoriser le recyclage, promouvoir la biodiversité. Cet engagement incorpore et étend les engagements des années précédentes.

Kingfisher Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Mise en place d'un programme de reforestation.	X	X	X	2020-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Qualité et développement durable, Corporate	GROUPE KINGFISHER			
Acteur externes : ONG, fournisseurs				
Modalités				

Avoir un impact sur les forêts en ayant un bilan positif par rapport à la consommation de l'entreprise :

- 100% d'utilisation de papier et bois d'approvisionnement responsable ;
- Recherche du zéro déforestation pour tout autre matériau ;
- Collaboration avec Rain Forest Alliance pour des projets de reforestation.

Kingfisher Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Réduction de l’empreinte carbone Réduire les émissions directes (scope 1 et 2) de 22% en 2025 par rapport à 2016/2017, de les émissions indirectes (scope 3) de 40%/ € million de chiffre d’affaires en 2025 comparé à 2017/2018.	X	X	X	2019-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Qualité développement durable, Supply chain, Ingénierie et design, Equipe d’aménagement des magasins	GROUPE KINGFISHER			
Acteur externes : Transporteurs, Fournisseurs				
Modalités				
Pour tenir cet engagement, le groupe Kingfisher veillera à utiliser davantage d’énergies renouvelables, à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses fournisseurs, à travailler sur l’éco-conception de ses produits.				

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Réduire l'empreinte carbone du Groupe en agissant sur la performance énergétique de son parc immobilier actuel et à venir.		X	X	2020-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction Technique Immobilier Groupe, Directions Immobilier pays, Directions des Opérations pays notamment maintenance et sécurité bâtiments , Direction Financière Groupe et CFO pays, Direction de la RSE	Groupe Korian (tous pays = 6 pays en Europe)			
Acteur externes : Agences spécialisées environnement bâtiments, Partenaires d'études type Carbone 4, l'IFPEB...				
Modalités				

Korian a réalisé en 2018 un Bilan Carbone dans le but d'évaluer l'empreinte carbone de l'activité. Cette étude révélera que plus de 38% des émissions de GES de l'activité du Groupe sont liées à la catégorie : Energie des bâtiments. Sur ce constat s'est aujourd'hui dessiné une feuille de route bas carbone ambitieuse.

Korian a fait de son empreinte carbone une de ses priorités RSE.

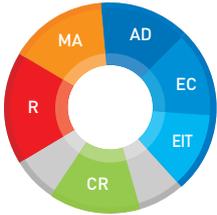
Le Groupe s'est fixé des premiers objectifs :

- Réduire de -3% ses consommations d'énergie en 2020
- Certifier HQE (ou équivalent) 100% de son nouveau parc à partir de 2020 ;

Pour atteindre ses objectifs, de nombreuses perspectives d'action sont envisagées :

- Changer le mix énergétique des bâtiments les plus énergivores, et pour cela des travaux de rénovations seront engagés ;
- Réduire drastiquement ses émissions de GES en bannissant les énergies fossiles, par exemple : réduire la consommation d'énergies fossiles notamment par le remplacement des chaudières à fioul, dès que c'est possible ;
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de ses bâtiments ;
- Réduire la consommation d'énergie des bâtiments par la sensibilisation aux écogestes ;
- Certifier toutes ses nouvelles constructions avec un label environnemental ;
- Intégrer dans tous les nouveaux dossiers d'investissement les normes et seuils environnementaux CO² a minima pour toute demande d'autorisation d'investissement.

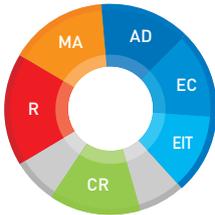
Afin de réduire ses consommations d'énergie, Korian s'est lancé en 2020 dans le Challenge CUBE 2020 en France organisé par l'institut français pour la performance du bâtiment (IFPEB). Ce challenge d'une année, engage plusieurs bâtiments d'entreprise dont 20 établissements Korian dits, « établissements pilotes ». L'objectif est simple : réduire ses consommations d'énergie par l'usage.

L'ORÉAL	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	6 Aligner d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre sur un scénario de + 1,5 °C et réduire de 50 % par produit fini (ce qui représente – 25 % en valeur absolue) toutes les émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3).	X	X	X	2016-2030
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Sites de production et de distribution		Mondial			
Acteur externes : Fournisseurs, distributeurs et consommateurs					
Modalités					

L'objectif global en matière de changement climatique pour 2030 consiste pour L'Oréal, à aligner ses émissions de gaz à effet de serre sur le scénario de + 1,5 °C et réduire de 50 % par produit fini comparativement à 2016 (ce qui représente – 25 % en valeur absolue) toutes ses émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3).

Pour atteindre cet objectif, le groupe L'OREAL a établi des objectifs chiffrés à chaque étape de sa chaîne de valeur, afin de couvrir non seulement ses sites de production et de distribution, mais aussi ses chaînes d'approvisionnement et les impacts associés à l'utilisation de ses produits par les consommateurs :

- D'ici à 2025 atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble des sites L'OREAL, via l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de 100% d'énergies renouvelables.
- D'ici à 2030, innover pour permettre aux consommateurs de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des produits de l'entreprise de 25 % en moyenne par produit fini, par rapport à 2016.
- D'ici à 2030, réduire de 50 % en moyenne par produit fini les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des produits, par rapport à 2016.
- D'ici à 2030, les fournisseurs stratégiques réduiront de 50 % en valeur absolue leurs émissions directes de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2), par rapport à 2016.

L'ORÉAL	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
7	PRESERVER LES RESSOURCES EN EAU Préserver une eau de qualité, consommée en quantité responsable, sur toute la chaîne de valeur, ainsi que dans tous les bassins hydrographiques et les communautés où L'Oréal est présent. (les objectifs chiffrés sont précisés dans les modalités de l'engagement)	X	X	X	2019-2030
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Sites de production et de distribution		Mondial			
Acteur externes : Fournisseurs, distributeurs et consommateurs					
Modalités					

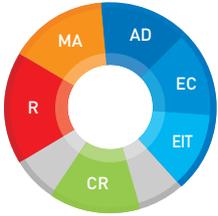
Pour atteindre l'objectif de gérer l'eau durablement, le groupe L'OREAL a établi des objectifs chiffrés à chaque étape de sa chaîne de valeur, afin de couvrir non seulement ses sites de production et de distribution, mais aussi ses chaînes d'approvisionnement et les impacts associés à l'utilisation de ses produits par les consommateurs :

- D'ici à 2030, le groupe L'OREAL évaluera toutes ses formules grâce à sa plateforme de tests environnementaux, pour garantir leur innocuité sur la diversité des écosystèmes aquatiques, qu'ils soient continentaux ou côtiers.
- D'ici à 2030, le groupe L'OREAL innovera pour permettre à ses consommateurs de réduire de 25 % en moyenne par produit fini la consommation d'eau liée à l'usage de ses produits par rapport à 2016.
- En 2030, 100 % de l'eau utilisée dans ses procédés industriels sera recyclée et réutilisée en boucle.
- En 2030, tous ses fournisseurs stratégiques utiliseront l'eau de façon responsable dans les zones où ils opèrent.

L'ORÉAL	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
8 RESPECTER LA BIODIVERSITÉ	L'Oréal s'engage à renforcer ses efforts de respect de la biodiversité tout au long de sa chaîne de valeur, tout en minimisant l'occupation des sols nécessaire à toutes ses activités. Le Groupe s'engage à mesurer de manière scientifiquement robuste et en limiter l'empreinte biodiversité de ses activités industrielles et de celles de ses fournisseurs (sourcing, packaging et ingrédients) <i>(les objectifs chiffrés sont précisés dans les modalités de l'engagement)</i>	X	X	X	2019-2030
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Sites de production et de distribution		Mondial			
Acteur externes : Fournisseurs, distributeurs et consommateurs					
Modalités					

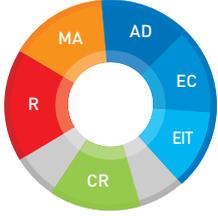
Pour atteindre l'objectif de respecter la biodiversité, le groupe L'OREAL a établi des objectifs chiffrés à chaque étape de sa chaîne de valeur, afin de couvrir non seulement ses sites de production et de distribution, mais aussi ses chaînes d'approvisionnement et les impacts associés à l'utilisation de ses produits par les consommateurs :

- D'ici à 2030, 100% des ingrédients des formules et des matériaux d'emballage bio-sourcés seront traçables et issus de sources durables, aucun ne contribuera à la déforestation.
- D'ici à 2030, l'empreinte sur les écosystèmes nécessaires à la production des ingrédients sera maintenue à un niveau identique à celui de 2019.
- En outre, d'ici à 2030, l'ensemble des bâtiments et tous les sites industriels auront un impact positif sur la biodiversité par rapport à 2019.

L'ORÉAL	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
9	PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES Gérer la consommation de ressources naturelles de façon à assurer que les activités de L'Oréal sont compatibles avec une planète aux ressources limitées, grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de matières premières renouvelables provenant de sources durables ou issues de la chimie verte ; • L'élaboration de solutions permettant davantage de recyclage et favorisant le développement de l'économie circulaire. (les objectifs chiffrés sont précisés dans les modalités de l'engagement)	X	X	X	2019-2030
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Sites de production et de distribution		Mondial			
Acteur externes : Fournisseurs, distributeurs et consommateurs					
Modalités					

Pour atteindre l'objectif de préserver les ressources naturelles, le groupe L'OREAL a établi des objectifs chiffrés à chaque étape de sa chaîne de valeur, afin de couvrir non seulement ses sites de production et de distribution, mais aussi ses chaînes d'approvisionnement et les impacts associés à l'utilisation de ses produits par les consommateurs :

- D'ici à 2030, 95 % des ingrédients des formules seront bio-sourcés, issus de minéraux abondants ou de procédés circulaires.
- D'ici à 2030, 100 % des emballages plastiques seront d'origine recyclée ou bio-sourcée (nous atteindrons 50 % d'ici à 2025).
- D'ici à 2030, L'Oréal réduira de 20 % en intensité la quantité d'emballage utilisée pour ses produits par rapport à 2019.
- D'ici à 2025, 100 % des emballages plastiques seront rechargeables, réutilisables, recyclables ou compostables.
- D'ici à 2025, 100 % des présentoirs publicitaires sur les lieux de vente seront éco-conçus, prenant en compte les principes de l'économie circulaire pour la gestion de leur fin de vie et 100 % des boutiques (points de vente en propre) seront conçues et construites selon nos principes de développement durable.
- D'ici à 2030, 100 % des déchets générés sur les sites seront valorisés (réutilisés ou recyclés).
- D'ici 2030, L'Oréal aura investi 50M d'Euros dans des projets de financement lié à l'économie circulaire.

L'ORÉAL	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
10	INFORMER LES CONSOMMATEURS POUR QU'ILS PUISSENT AGIR. Mettre en place à destination des consommateurs, un système innovant d'affichage de l'impact social et environnemental des produits.	X	X	X	2020-2030
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Sites de production et de distribution		Mondial			
Acteur externes : Fournisseurs, distributeurs et consommateurs					
Modalités					

Parallèlement à son processus de transformation interne L'Oréal souhaite inspirer ses consommateurs en mettant à leur disposition l'information sur l'impact environnemental des produits afin qu'ils puissent faire des choix éclairés et durables.

Cet affichage présente d'une part une note sur une échelle allant de A à E, avec un produit « A » considéré comme « le meilleur de sa catégorie » en termes d'impact environnemental. Le score donne une vision précise de l'impact d'un produit L'Oréal en tenant compte de 14 facteurs d'impacts planétaires, tels que les émissions de gaz à effet de serre, le stress hydrique, l'acidification des océans ou l'impact sur la biodiversité, mesurés à chaque étape du cycle de vie d'un produit.

L'Oréal va mettre à disposition des informations sur les conditions de fabrication et d'emballage de chaque produit. L'affichage présentera également des informations clés concernant l'impact social du produit, y compris le respect des principes fondamentaux des Nations Unies sur les conditions de travail par nos fournisseurs d'ingrédients et de matériaux d'emballage et, le cas échéant, le nombre de fournisseurs engagés en faveur de l'inclusion sociale et ayant contribué au produit.

Cette méthode innovante a été approuvée par des experts scientifiques indépendants et les données sont vérifiées par Bureau Veritas, auditeur indépendant.

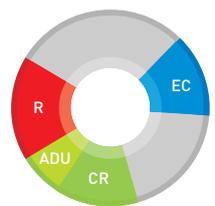
Pour atteindre l'objectif d'informer les consommateurs pour qu'ils puissent agir, le groupe L'OREAL a établi des objectifs chiffrés à chaque étape de sa chaîne de valeur, afin de couvrir non seulement ses sites de production et de distribution, mais aussi ses chaînes d'approvisionnement et les impacts associés à l'utilisation de ses produits par les consommateurs :

- D'ici à 2022, l'affichage de l'impact environnemental et social des produits aura été appliqué à l'ensemble des produits rincés du Groupe.
- D'ici à 2030, tous les produits du Groupe seront éco-conçus.

 Engagement / action	Enjeux		Définir des objectifs	Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités		
5 Engagement pour l'électricité renouvelable : utiliser 100% d'énergie renouvelable dans les sites de production et les bureaux administratifs d'ici 2025.		X	X	2018-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Tous les sites industriels et les sites administratifs du Groupe	Monde			
Acteur externes : The Climate Group, CDP, EDF Entreprises, RE100				
Modalités				

Pernod Ricard ambitionne de passer à 100% d'énergie renouvelable sur ses sites. Par conséquent, le Groupe vient de signer l'Option Energie Renouvelable auprès d'EDF Entreprises en France. Par cet accord, l'électricien s'engage à produire et distribuer sur le réseau de l'électricité renouvelable à hauteur des 32 000 MWh consommés chaque année par les 42 sites administratifs de Pernod Ricard dans l'hexagone.

Pernod Ricard est aussi membre de RE100, une initiative collaborative dirigée par The Climate Group en partenariat avec CDP qui réunit les entreprises les plus influentes au monde s'étant engagées en faveur d'une électricité 100% renouvelable. La pertinence des énergies renouvelables n'est plus à démontrer, car celles-ci permettent de maîtriser le coût de l'énergie tout en permettant aux entreprises d'atteindre leurs objectifs de réduction des émissions. Les membres de RE100, dont certaines sont membres du Global Fortune 500, affichent un chiffre d'affaire global de 5,4 trillions de dollars et opèrent dans des secteurs d'activité très variés : technologies de l'information, construction automobile, etc. Il s'agit d'un signal collectif fort envoyé aux décideurs et aux investisseurs, dont l'objectif est d'accélérer la transition vers une économie décarbonée.

 Engagement / action	Enjeu			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
6 Engagement pour des packagings responsables <ul style="list-style-type: none"> • D'ici à 2021, 100 % des objets promotionnels en plastique à usage unique seront proscrits. • À partir de 2022, 100 % des nouveaux projets et du développement d'objets promotionnels justifieront d'une réduction de leur impact environnemental. • D'ici à 2025, 100 % de nos emballages seront réutilisables, recyclables, compostables ou biosourcés. • D'ici à 2025, le Groupe atteindra 50 % de verre recyclé post-consommation et 25 % de PET recyclé et 100 % du carton sera certifié selon des normes garantissant la gestion durable des forêts. • D'ici à 2030, 100 % des objets promotionnels seront réutilisables, recyclables ou compostables. • D'ici à 2030, le Groupe pilotera 5 projets de R&D sur les méthodes circulaires de distribution des vins et spiritueux. • D'ici à 2030, des initiatives seront lancées afin de favoriser et encourager le recyclage des emballages dans 10 marchés clés affichant un faible taux de recyclage. 	X	X	X	2018-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Toutes les filiales du Groupe	Monde			
Acteur externes : Fondation Ellen MacArthur, Charte « Verre 100% solutions »				
Modalités				

L'impact environnemental des activités du Groupe commence dès la conception de nos produits et emballages/objets promotionnels, et se poursuit tout au long de leur cycle de vie. Les phases de développement des emballages et des objets promotionnels constituent un levier majeur pour réduire l'empreinte environnementale du Groupe. De ce fait, Pernod Ricard met en œuvre des principes d'éco-conception lors de ces phases, en veillant à concevoir des emballages et des objets promotionnels pour un usage pérenne. Il participe également à des programmes locaux de collecte et de recyclage des emballages dans le but de minimiser les déchets finaux.

L'entreprise est également signataire de l'initiative New Plastic Economy et membre du réseau Circular Economy 100 (CE100) de la Fondation Ellen MacArthur ayant pour objectif d'améliorer le recyclage du plastique.

De plus, l'Interprofession FFS de Pernod Ricard est signataire de la Charte « Verre 100% solutions » remis par les acteurs de la filière verre à Brune Poirson, ancienne Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. Cette charte a pour ambition que le verre ne devienne jamais un déchet. Elle prévoit des engagements concrets afin de tendre vers 100% de recyclage du verre à l'horizon 2029 et a pour objectif de mobiliser tous les acteurs pour renforcer le tri du verre et soutenir son réemploi là où il est pertinent.

Les directives internes relatives aux emballages et les objets promotionnels durables sous-tendent l'ambition de circularité de Pernod Ricard dans ce domaine. Elles reposent sur 5 principes :

- Réduire : Optimiser la conception et réduire la taille et le poids. Limiter le nombre d'élément, supprimer tout ce qui n'est pas nécessaire.
- Réutiliser : Ne plus penser emballages à usage unique. Ils doivent être réutilisables et pouvoir être re-remplis au possible.
- Recycler : Choisir uniquement des matériaux recyclables, ou, si ce n'est pas possible, des matériaux compostables ou biosourcés.
- Respecter : S'assurer que les matériaux sont issus d'un approvisionnement responsable, avec des matières recyclées et qu'ils sont durables.
- Repenser : Sortir des sentiers battus pour repenser chaque élément de l'emballage et explorer de nouvelles solutions circulaires. Les matériaux doivent intégrer le principe d'éco-conception de façon pertinente.

D'ici à 2021, 100 % des objets promotionnels en plastique à usage unique seront proscrits (à l'exception des gobelets de dégustation jusqu'au 1^{er} juillet 2025). À partir de 2022, 100 % des nouveaux projets et du développement d'objets promotionnels justifieront d'une réduction de leur impact environnemental en adoptant la vision et les principes de l'économie circulaire.

D'ici à 2021, 100 % des objets promotionnels en plastique à usage unique seront proscrits (à l'exception des gobelets de dégustation jusqu'au 1^{er} juillet 2025). À partir de 2022, 100 % des nouveaux projets et du développement d'objets promotionnels justifieront d'une réduction de leur impact environnemental en adoptant la vision et les principes de l'économie circulaire.

D'ici 2022, le Groupe s'engage à adopter des principes d'éco-conception en respectant notre Guideline Packaging Durable pour tous les développements de nouveaux produits.

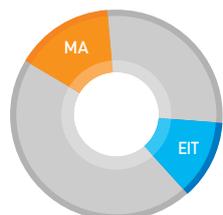
D'ici à 2025, 100 % des emballages seront réutilisables, recyclables, compostables ou biosourcés.

D'ici à 2025, le Groupe atteindra 50 % de verre recyclé post-consommation et 25 % de PET recyclé ; de plus, 100 % du carton sera certifié selon des normes garantissant la gestion durable des forêts.

D'ici à 2030, 100 % des objets promotionnels seront réutilisables, recyclables ou compostables.

D'ici à 2030, le Groupe pilotera 5 projets de R&D sur les méthodes circulaires de distribution des vins et spiritueux.

D'ici à 2030, des initiatives seront lancées afin de favoriser et encourager le recyclage des emballages dans 10 marchés clés affichant un faible taux de recyclage.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
7 Réduire les déchets et mettre en place une logique de circularité. Objectif de valoriser 100% des déchets.				
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Toutes les filiales du Groupe	Monde			
Acteur externes : Gestionnaires des déchets français, Verdicité, UPM, Adelphe				
Modalités				

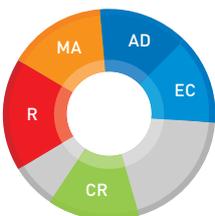
En limitant les déchets à chaque étape de la production et de la distribution, Pernod Ricard cherche à optimiser les ressources naturelles et contribuer à les préserver.

La fin de vie des emballages chez le consommateur et dans ses usines est une priorité pour Pernod Ricard. Par son objectif « zéro déchet enfoui », Pernod Ricard effectue un travail d'amélioration continue sur ses sites pour atteindre les 100% de déchets valorisés. Aujourd'hui, 90% des déchets des usines Pernod Ricard France sont actuellement valorisés. Les 10% restants correspondent à des DIB qui sont envoyés en enfouissement. Pernod Ricard ambitionne de travailler avec des prestataires qui lui permettent d'atteindre cet objectif.

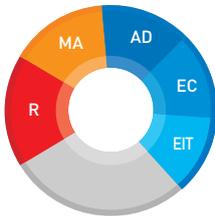
Depuis 2020, le Groupe ambitionne d'améliorer sa gestion des déchets industriels à différentes échelles. Au niveau international, Pernod Ricard a prévu la fermeture des frontières asiatiques à certaines matières de basse qualité, principalement le carton et le plastique et de gérer davantage de déchets en France. Chez ses prestataires de traitement, Pernod Ricard a prévu d'imposer plus d'exigences sur la qualité des matières à traiter où certains déchets, recyclables, sont refusés au centre de recyclage et envoyés en incinération. Dans ses usines Pernod Ricard France, le Groupe a prévu d'améliorer le tri des déchets pour améliorer le pourcentage de valorisation et d'améliorer ses relations avec ses prestataires de collecte de déchets.

Depuis le 19 avril 2020, Pernod Ricard a lancé un projet global de gestion des déchets sur ses sites afin de réduire à la source les dépôts de DIB et d'optimiser et mieux gérer ses solutions de traitement et de valorisation. Le Groupe a réduit la quantité de DIB (déchets non valorisés) de 31,3% (incinération + mise en décharge) et a amélioré sa part de déchets recyclés pour l'année fiscale 2020 de 93% contre 90,53% en 2019.

Dans cette démarche de réduction et de valorisation des déchets, Pernod Ricard a également conclu un partenariat avec UPM Raflatac afin de développer des solutions d'étiquetage de glassine certifiée recyclé en 2021.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 D'ici 2030, utiliser 100% d'emballages plastiques recyclables au sein du Groupe Saint-Gobain, contenant un minimum de 30% de contenu recyclé ou bio-sourcé.			X	2020-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Achats, R&D, Operations, Marketing	Monde			
Acteur externes : Producteurs d'emballages plastiques, acteurs de la chaîne de valeur autour des filières de recyclage des emballages plastiques (collecteurs, retraiteurs, etc.)				
Modalités				

Le Groupe Saint-Gobain s'engage à n'utiliser en 2030 que des plastiques recyclables et à progressivement augmenter le contenu recyclé ou bio-sourcé de ces derniers, pour atteindre un minimum de 30% d'ici 2030. Les actions porteront principalement sur l'évolution du type d'emballage et des choix de matériaux constitutifs, en étroite collaboration avec les fournisseurs du groupe. Ces actions seront susceptibles d'impacter les procédés industriels du Groupe Saint-Gobain ainsi que sa stratégie marketing lorsque l'emballage est un vecteur de communication pour la marque ou le produit, et devront donc impliquer les départements concernés. Par ailleurs le groupe sera susceptible de s'engager dans la mise en place de filières locales permettant de récupérer les emballages utilisés, en vue d'en assurer la qualité à des fins de recyclage auprès des producteurs d'emballages plastiques.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
6 Réduire l'utilisation de matières premières vierges non renouvelables au sein des businesses de Saint-Gobain, par l'amélioration de 30% des prélèvements évités de matières premières vierges en 2030 par rapport à 2017.			X	2020-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Tous les businesses de Saint-Gobain, approche transversale impliquant de nombreuses fonctions (HA & supply chain, Operations, marketing, R&D, Juridique, EHS)	Monde			
Acteur externes : Acteurs de la chaîne de valeur autour des filières de recyclage, acteurs industriels dans le cadre de symbioses industrielles				
Modalités				

Le management durable des ressources est au cœur de la transformation vers une Economie Circulaire. Saint-Gobain s'engage d'ici 2030 à réduire significativement l'utilisation de ressources vierges non renouvelables, en augmentant le contenu recyclé ou bio-sourcé des produits et systèmes mis sur le marché. Ces actions porteront en particulier sur :

- La poursuite de la mise en œuvre d'organisations pour la collecte et le retraitement des produits mis sur le marché et arrivés en fin de vie ;
- L'éco-innovation et l'optimisation des procédés industriels du Groupe Saint-Gobain afin d'accepter davantage de contenu recyclé dans les produits ;
- Le développement de nouvelles technologies permettant de transformer les déchets constitutifs des produits arrivés en fin de vie, en une matière 1ère secondaire de qualité et de caractéristiques propres à être utilisée en substitution aux matières 1ères vierges ;
- La poursuite de l'objectif visant à retraiter et recycler à terme la totalité des résidus de production générés par les procédés industriels du Groupe Saint-Gobain.

SEB	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	5 Intégrer 50% minimum de matériaux recyclés dans les nouveaux produits et packaging à l'horizon 2023.	X	X	X	2020-2023
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Achats, Marketing, Industrie, Direction Qualité/Environnement, Direction Développement Durable		Monde			
Acteur externes : Recycleurs					
Modalités					

Renforcer le programme d'Eco-conception du Groupe SEB en atteignant 50% de matériaux recyclés dans les nouveaux produits et packaging à l'horizon 2023. Etendre ce programme au périmètre international.

SEB	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	6 Programme « Réparer plutôt que jeter » : + de 90 % de produits SDA 10 ans réparables pour Moulinex / Rowenta / Tefal / Seb / Calor / Krups. <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et maintenir le réseau de réparateurs en France et à l'international • Poursuivre l'engagement et la communication des marques de l'entreprise (SEB, Tefal, Moulinex, Rowenta, Krups et Calor) sur le logo « produit réparables 10 ans ». 	X	X	X	2020-2023
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Achats, Marketing, R&D, Direction Qualité, Direction Développement Durable, SAV, Société SIS de stockage/expéditions, équipes impression 3D, équipes satisfaction consommateurs		Monde			
Acteur externes : Réparateurs					
Modalités					

Etendre aux autres marques du Groupe SEB (Calor, Moulinex, Tefal, Krups et Seb) l'offre de service proposée par Rowenta : offre de réparation forfaitaire pour encourager les consommateurs à faire davantage réparer leurs produits. Un tarif unique et fixe pour chaque catégorie de produit où le consommateur a l'assurance de pouvoir faire réparer son produit pour moins d'un tiers du prix d'un produit neuf équivalent de la marque, et ce quels que soient la panne, l'âge de l'appareil et les pièces nécessaires. La prestation sera étendue aux autres marques en France et progressivement déployée dans d'autres pays d'Europe d'ici 2023.

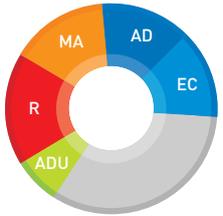
 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
7 Expérimenter des business models pour offrir une seconde vie aux produits : projet RépareSEB pour la réparation de produits de petit électroménager dans un atelier agréé pour toutes les marques du Groupe SEB.	X	X	X	2020-2023
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : SAV, équipes commerciales, Direction Développement Durable	France, Paris			
Acteur externes : Structure d'insertion				
Modalités				

RépareSeb à Paris : un lieu dédié à l'économie circulaire et solidaire

En 2019, le Groupe a donné le coup d'envoi du projet RépareSeb, dont l'objectif est de promouvoir un usage prolongé des produits de petit électroménager dans une démarche d'économie sociale et solidaire. Ce lieu, qui ouvrira ses portes fin 2020/début 2021 porte de la Chapelle à Paris, proposera quatre prestations complémentaires, en partenariat avec la ville de Paris et le groupe ARES spécialisé dans l'insertion :

- Réparation de produits de petit électroménager dans un atelier agréé pour toutes les marques du Groupe SEB ;
- Service de location d'appareils sur le modèle d'Eurecook ;
- Remise en état de produits (récupérés majoritairement dans le cadre du service après-vente) pour revente en « 2^e choix » ;
- Formation et accompagnement (petits groupes) dans un espace collaboratif dédié à l'économie circulaire.

Ce projet permettra la mise en place d'une nouvelle structure parisienne d'insertion pour des personnes éloignées de l'emploi. Elles seront employées sur les activités de réparation et reconditionnement des produits.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Tripler le chiffre d'affaire à partir de matériaux renouvelables ou recyclés, ou d'énergie renouvelable, et atteindre 15% en 2030 (référence 2018).	X	X	X	2018-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Innovation, achats, opérations, activités commerciales.	Global			
Acteur externes : Clients, fournisseurs, partenaires				
Modalités				

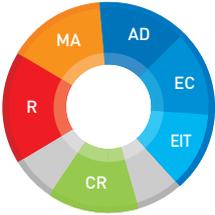
Croissance de la part renouvelable ou recyclée des matériaux utilisés par le Groupe. La part énergie renouvelable n'est prise en compte que pour les produits pour lesquels l'énergie est un composant stratégique.

En 2019, la quote-part mesurée est de 5%. L'ambition de triplement nécessite le développement d'éco-conception, le développement de partenariats multi-acteurs, ainsi que l'adaptation des achats et des procédés de fabrication.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Réduire les déchets non valorisés de 30% en 2030 (référence 2018).	X	X	X	2018-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Fonction Industrielle	Global			
Acteur externes : Partenaires de revalorisation, clients, fournisseurs				
Modalités				

L'action consiste en une somme de projets de réutilisation des déchets ou valorisation sous forme de chaleur.

La cible de 30% correspond à environ 30kt de déchets solides à revaloriser.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Mise en œuvre d'une politique de recyclage des plastiques Réduire entre 2020 et 2023 les quantités de plastiques utilisées pour le conditionnement de liquides de process et pour l'emballage de produits ou d'équipements, et les recycler à 100% (ces plastiques n'entrent pas dans les processus de production).	X	X	X	2020- 2023
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directeurs de sites, Direction Environnement	Usines clés (France, Allemagne, USA, Brésil et Chine)			
Acteur externes : Fournisseurs, clients, collecteurs et transformateurs de déchets				
Modalités				

Sur la base d'une identification détaillée de la nature des matières plastiques utilisées, établir une politique de recyclage adaptée au niveau territorial en identifiant des filières ad hoc avec un double objectif de réduction des quantités mises en œuvre et de recyclage à 100 % des consommations. L'action d'identification des gisements et des modes de valorisation a été conduite en 2020. Les objectifs seront fixés en 2021.



Contact à Paris :

François-Nicolas Boquet
 Directeur Environnement Energie
fn.boquet@afep.com et environnement@afep.com

Margaux Coudour,
 Coordination du rapport
m.coudour@afep.com

Contact à Bruxelles :

Justine Richard Morin
 Directeur du Bureau de Bruxelles
j.richard-morin@afep.com

